

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES  
RELATIONS  
ENTRE LES AUTOCHTONES  
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE JACQUES VIENS,  
COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU  
5 RUE PIEN, SALLE TEUEIKAN,  
MANI-UTENAM (QUÉBEC)

LE 16 MAI 2018

VOLUME 99

Monique J.LeClerc O.C.R.

Sténographe officielle  
**STENOEXPRESS**  
201 ch. de l'Horizon,  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

**COMPARUTIONS :**

**POUR LA COMMISSION :**

**Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN**

**Me SUZANNE ARPIN**

**INTERVENANTS :**

**Me MARIE-PAULE BOUCHER** pour  
la Procureure générale du Québec

**Me MAXIME LAGANIÈRE** pour  
le Directeur des poursuites  
criminelles et pénales

**Me THOMAS DOUGHERTY** pour  
Innu Takuaikan Uashat mak Mani-  
Utenam, Regroupement Mamit Innuat  
inc., The Nation Naskapi of  
Kawawachikamach

**Me DENISE ROBILLARD** pour  
la Procureure générale du Québec

**TABLE DES MATIÈRES**

Liste des pièces cotées.....	4
Préliminaires.....	5
Fanny Bacon.....	13
Danielle St-Onge.....	64
HC-37.....	100
HC-38.....	168
HC-39.....	187

-----

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-579 Ordonnances de probation et notes sténographiques  
en liasse - Dossier 650-01-021318-142 ..... 97

-----

1

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 La Commission d'enquête sur les relations entre les  
4 Autochtones et certains services publics du Québec,  
5 présidée par l'honorable Jacques Viens, est  
6 maintenant ouverte.

7 **L'HONORABLE JUGE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

8 Alors bonjour. Bienvenue en cette autre journée de  
9 nos audiences à Mani-Utenam. Je vais commencer par  
10 demander aux procureurs de s'identifier pour les  
11 fins de l'enregistrement. Je m'excuse pour ma voix  
12 qui est un peu éraillée, mais mon rôle est surtout  
13 d'écouter.

14 Alors ne vous en faites pas pour ma voix. Alors Me  
15 Barry-Gosselin, je vous laisse aller à  
16 l'identification.

17 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN,**

18 **PROCUREUR POUR LA COMMISSION :**

19 Oui, bonjour, Monsieur le Commissaire, Marie-Josée  
20 Barry-Gosselin pour la Commission Viens.

21 **M<sup>e</sup> THOMAS DOUGHERTY,**

22 **PROCUREUR POUR INNU TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI-UTENAM,**

23 **REGROUPEMENT MAMIT INNUAT INC., THE NATION NASKAPI OF**

24 **KAWAWACHIKAMACH :**

25 Bonjour, Monsieur le Commissaire, Thomas Dougherty

1           pour I.T.U.M., le Regroupement Mamit Innuat et la  
2           Nation Naskapi de Kawawachikamach.

3   **M<sup>e</sup> MAXIME LAGANIÈRE,**

4   **PROCUREUR POUR LE DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET**

5   **PÉNALES :**

6           Bonjour à tous, Maxime Laganière pour le Directeur  
7           des poursuites criminelles et pénales.

8   **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER,**

9   **PROCUREUR POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC :**

10          Bonjour, Me Marie-Paule Boucher pour la Procureure  
11          générale du Québec et ma collègue Denise Robillard  
12          va se joindre à nous un petit peu plus tard.

13   **LE COMMISSAIRE :**

14          Alors bienvenue aux procureurs. Me Barry-Gosselin,  
15          maintenant vous allez nous présenter le programme de  
16          la journée? Et vous avez peut-être des demandes à  
17          formuler concernant certains dossiers?

18   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19          Certainement, Monsieur le Commissaire. En fait,  
20          alors aujourd'hui, comme c'est le cas un petit peu  
21          depuis le début de la semaine. Je serai la  
22          procureure qui sera présente en avant-midi et on  
23          procèdera d'une manière publique.

24                 On va procéder à deux récits citoyens  
25          concernant principalement les systèmes - le système

1 de justice - les services de justice au Québec et en  
2 après-midi, ma collègue, Me Arpin prendra le relais  
3 pour présenter des dossiers qui seront entendus -  
4 pour lequel on fera une demande dans quelques  
5 minutes de huis clos.

6 Il aura trois témoins dans l'après-midi. Je  
7 vous ferai donc immédiatement la demande pour les  
8 trois audiences de cet après-midi. Les horaires  
9 exacts, on peut prévoir environ une heure par  
10 témoignage, je pense.

11 Alors de treize heures trente (13h30) à quatorze  
12 heures trente (14h30), le dossier HC-37 sera un  
13 témoignage concernant la protection sur la jeunesse  
14 - la *Loi sur la protection de la jeunesse*.

15 Je vous ferais une deuxième demande pour le  
16 dossier suivant d'environ quatorze heures trente  
17 (14h30) à quinze heures trente (15h30), le dossier  
18 HC-38 encore une fois, pour une situation concernant  
19 la *Loi sur la protection de la jeunesse*.

20 Et finalement, une troisième demande pour le  
21 dossier HC-39, une autre situation concernant la *Loi*  
22 *sur la protection de la jeunesse* qui devrait être de  
23 quinze heures trente (15h30) à seize heures trente  
24 (16h30) environ.

25 C'est une évaluation approximative du

1 temps. C'est Me Suzanne Arpin qui sera, à ce  
2 moment-là devant vous Monsieur le Commissaire.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Donc je comprends que les procureurs des parties ont  
5 eu un résumé de témoignage anticipé. Est-ce que  
6 vous avez des commentaires suite à la demande de  
7 Me Barry-Gosselin?

8 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

9 Il y a pas d'objection Monsieur le Commissaire.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Ça va? Alors considérant que la Commission entend  
12 faire la preuve dans les dossiers HC-37, HC-38 et  
13 HC-39. Le cas d'espèce relevant de l'application de  
14 la *Loi sur la protection de la jeunesse* et ça sera  
15 au cours de l'après-midi:

16 **CONSIDÉRANT** les pouvoirs qui me sont conférés par le  
17 décret 1095-2016 adopté par le Gouvernement du  
18 Québec le vingt et un (21) décembre deux mille seize  
19 (2016) constituant la présente Commission;

20 **CONSIDÉRANT** aussi les articles 43 à 47 et 88 de nos  
21 règles de procédure et de fonctions adoptées pour la  
22 Commission; et

23 **CONSIDÉRANT** plus particulièrement les articles 11.2,  
24 11.2.1, 82 et 96 de la *Loi sur la protection de la*  
25 *jeunesse*.



1           **PAR CES MOTIFS J'ORDONNE** la tenue à huis clos des  
2           audiences des témoins dans les dossiers HC-37, HC-38  
3           et HC-39 prévus cet après-midi devant la Commission  
4           étant donné qu'il s'agit de cas d'espèce relevant de  
5           l'application de la *Loi sur la protection de la*  
6           *jeunesse;*

7           **J'INTERDIS** à quiconque de divulguer, de publier, de  
8           communiquer ou de diffuser l'ensemble des  
9           témoignages dans les dossiers HC-37, HC-38 et HC-39;  
10          et,

11          **J'ORDONNE** que les médias prennent les mesures pour  
12          que les appareils d'enregistrements visuels ou  
13          sonores soient inopérants pendant ces audiences afin  
14          de respecter la présente ordonnance.

15          Éventuellement, suite à la transcription des  
16          témoignages, il y aura les caviardages appropriés de  
17          façon à ce qu'on puisse publier sur notre site  
18          internet les témoignages en question qui auront été  
19          épurés de tout ce qui pourrait permettre  
20          d'identifier les enfants ou les familles des enfants  
21          concernés par les dossiers en question.

22          Voilà.

23          **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24          Merci Monsieur le Commissaire. J'en profite  
25          immédiatement pour vous indiquer que demain matin,

1 nous reprendrons à neuf heures trente (9h30) en  
2 séance publique. Alors les audiences de demain  
3 seront également en audience publique.

4 Je suis également contente de vous annoncer  
5 qu'il y a un changement à l'horaire. En fait, hier  
6 je vous indiquais espérer pouvoir entendre le CRC,  
7 Gilles Jourdain qui est la maison dont il a été  
8 question hier avec le ministère de la Sécurité  
9 publique et on m'a confirmé hier soir que trois  
10 représentants pourraient venir témoigner demain.

11 Ça sera le volet, en fait, l'historique de la  
12 maison, le volet clinique et le volet spirituel et  
13 holistique de l'approche qui sera présenté demain  
14 matin. Alors un ajout de témoignage demain de dix  
15 heures trente (10h30) à midi (12h00).

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Ah bon. C'est une bonne nouvelle.

18 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 Je pense, en effet, que c'est une très bonne  
20 nouvelle et ça sera fait publiquement avec, avant,  
21 un récit citoyen qui sera également récit public.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Alors vous allez nous présenter votre prochain  
24 témoin?

25 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

1           Oui, certainement Monsieur le Commissaire. Alors ce  
2           matin, vous allez entendre le témoignage de madame  
3           Fanny Bacon. Madame Bacon est accompagnée d'un  
4           membre de sa famille pour la supporter, madame Renée  
5           Crépeau, qui sera là pour le support, et également  
6           un membre de notre personnel, Christine, qui  
7           accompagne madame Bacon pour son témoignage.

8                        Le témoignage de madame Bacon portera  
9           principalement là, de son expérience en lien avec le  
10          système de justice, le vécu qu'elle a eu en tant que  
11          victime et le traitement ou la manière dont elle  
12          s'est sentie traiter par le système judiciaire  
13          principalement.

14                      C'est un témoignage, évidemment, qui va être  
15          très émotif, concernant la nature des événements qui  
16          se sont produits; au besoin, d'ailleurs, Madame  
17          Bacon, tel qu'il a été mentionné, vous pouvez  
18          prendre - nous demander pour prendre une pause.

19                      Avant l'assermentation du témoin, en fait, je  
20          voudrais indiquer qu'on a reçu une collaboration du  
21          Directeur des poursuites criminelles et pénales dans  
22          ce dossier-ci. Les accusations initiales dans  
23          lequel Madame - le dossier dans lequel madame Bacon  
24          était victime avait été visé d'une Ordonnance  
25          interdisant la publication et la diffusion en

1 vertu de l'article 486(4) du *Code criminel*.

2 Pour permettre à madame Bacon de témoigner  
3 publiquement ce matin à la Commission, ce qui était  
4 son souhait, nous devons faire lever par un juge de  
5 la Cour supérieure cette Ordonnance-là, et le  
6 Directeur des poursuites criminelles et pénales a  
7 collaboré à la procédure de la Commission Viens dans  
8 cette optique-là.

9 Alors on le souligne que l'Ordonnance est  
10 levée, pour permettre à madame Bacon, à sa demande,  
11 de témoigner publiquement, et la collaboration du  
12 DPCP dans cette procédure.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 O.K.

15 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16 Madame Bacon voudrait être - faire l'affirmation -  
17 l'assermentation sur la plume, s'il vous plaît.

18 Merci Madame la greffière.

19 -----

20

21

22

23

24

25

1 Mme Fanny Bacon  
2 Témoin citoyen  
3 Assermentée sur la plume

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors bienvenue madame Bacon.

7 **MME FANNY BACON :**

8 Merci.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Bienvenue dans (inaudible). Nous allons vous  
11 écouter attentivement.

12 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Alors madame Bacon, est-ce que vous voudriez nous  
14 parler un petit peu de vous, nous dire de quelle  
15 nation, quelle communauté, la manière dont vous avez  
16 été élevée. Puis nous donner un petit peu  
17 d'informations pour nous permettre de mieux vous  
18 connaître.

19 **MME FANNY BACON :**

20 C'est ça, je m'appelle Fanny Bacon, j'ai quarante-  
21 six (46) ans. Je suis Innue, originaire de la  
22 communauté de Pessamit sur la Côte-Nord et depuis  
23 presque dix ans, je suis maintenant à Québec avec  
24 mon fils de dix-sept (17) ans.

25

1 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

2 Est-ce que vous avez... je comprends que vous  
3 maîtrisez très bien le français. Est-ce que vous  
4 parlez également l'innu?

5 **Mme FANNY BACON :**

6 Oui.

7 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 Oui.

9 **Mme FANNY BACON :**

10 Oui.

11 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12 Et on a parlé un petit peu hier de votre  
13 spiritualité; le fait que vous êtes une danseuse de  
14 pow-wow, notamment. Voulez-vous nous en glisser un  
15 petit mot?

16 **Mme FANNY BACON :**

17 Comment je dirais... À me... maintenir, à me donner  
18 une force émotive et mentale surtout, parce que, en  
19 faisant des pow-wow ou les *sweat lodge*, ça me... on  
20 est entouré de bonnes personnes.

21 Puis c'est un petit peu, beaucoup - bien, un  
22 petit peu - oui, il y a beaucoup de gens qui ont le  
23 même vécu que moi, fait qu'on s'entraide tous entre  
24 nous. C'est ce qui m'aide beaucoup.

25 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

1           Alors c'est votre... la pratique de vos activités  
2           spirituelles participe à votre guérison qui vous  
3           aident au quotidien?

4   **Mme FANNY BACON :**

5           Oui et un sport que je fais aussi c'est les arts  
6           martiaux mixtes aussi qui m'aide beaucoup à  
7           reprendre confiance en moi et mon coach Daniel,  
8           Daniel Lapointe, il m'aide beaucoup aussi à  
9           reprendre confiance en moi et à reprendre confiance  
10          aux hommes. Parce que des fois, il me donne des -  
11          il m'a dit que j'allais tout le temps vivre avec ça  
12          parce que ça va tout le temps être là cet incident-  
13          là, cette agression-là, mais il va falloir que je  
14          vive avec. Fait que il me donne... il m'aide  
15          beaucoup aussi.

16   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17          Okay. Est-ce que vous voudriez parler un petit peu  
18          au Commissaire de ce que vous avez vécu? En fait,  
19          de ce qui vous amène à venir témoigner à la  
20          Commission aujourd'hui?

21   **Mme FANNY BACON :**

22          Oui.

23   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24          Okay, on vous écoute. Allez, commencez où vous  
25          voulez puis je vais vous accompagner dans votre

1           témoignage.

2   **Mme FANNY BACON :**

3           D'accord, ça s'est passé le... dans la nuit du dix-  
4           sept (17) ou dix-huit (18) avril deux mille huit  
5           (2008). C'était le jour de son anniversaire et il y  
6           avait beaucoup de consommation de la part et  
7           d'autres. Puis la soirée a comme... bien, elle n'a  
8           pas comme mal viré... elle a mal viré carrément et  
9           puis il m'a demandé des, je sais pas si je peux dire  
10          les mots exacts de ce qu'il m'a demandé? Oui.

11 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12          Comme je vous ai expliqué madame Bacon hier on  
13          s'attarde principalement aux services que vous avez  
14          reçus, les événements qui ont mené au service de  
15          justice et au service à l'hôpital, vous pouvez en  
16          parler, si vous sentez que c'est nécessaire pour  
17          vous de le faire, mais si vous voulez qu'on aille  
18          directement au moment où vous avez reçu des  
19          services; par exemple, au moment où vous vous  
20          présentez à l'hôpital, on peut aussi aller  
21          directement là et vous éviter le témolignage sur les  
22          événements.

23 **Mme FANNY BACON :**

24          Oui.

25 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**



1 Est-ce que je résumerais correctement si je disais  
2 que vous avez été victime d'une agression sexuelle  
3 et que vous avez fait que suite à cette agression-  
4 là, fait affaire, notamment, avec les services  
5 policiers, les services hospitaliers, la nuit de  
6 l'événement?

7 **Mme FANNY BACON :**

8 Oui, oui, absolument. Je me suis... j'ai été  
9 victime d'agression et je me suis sauvée et puis  
10 j'ai... on a appelé la police, et les voisins d'en  
11 face qui ont appelé la police et puis ils sont venus  
12 puis ils m'ont amenée à l'hôpital.

13 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14 Okay. Comment ça se passe à ce moment-là, quand les  
15 policiers interviennent avec vous la nuit de  
16 l'événement?

17 **Mme FANNY BACON :**

18 Bien, ça se passe bien, mais c'est rendu à l'hôpital  
19 il avait deux policiers qui étaient sur place avec  
20 une infirmière de garde et puis j'ai été couchée sur  
21 la civière et puis le policier et l'infirmière  
22 faisaient des - faisaient des jokes entre eux  
23 autres, mais pas par rapport à moi. Ils parlaient  
24 puis ils riaient... puis moi je me suis tellement  
25 sentie comme si j'étais rien. Je me disais que

1 c'était tellement pas le bon moment pour faire  
2 des... je trouvais ça déplacé carrément puis je  
3 trouvais que c'était... qu'il y avait aucun respect  
4 pour les personnes... pour moi, aucun respect, tu  
5 fais pas ça à quelqu'un qui vient de se faire  
6 agresser. Si tu veux faire des jokes, va les faire  
7 ailleurs ou... Ça, ça m'avait... ça, ç'a été une  
8 cloche pour moi. Je me suis dit ah bien, peut-être  
9 que c'est pas si grave que ça ce que j'ai subi.

10 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 À ce moment-là je comprends que vous êtes à  
12 l'hôpital, vous êtes à l'hôpital pour quelle... pour  
13 subir quelle procédure, est-ce que vous le savez?

14 **Mme FANNY BACON :**

15 C'est pour la trousse médico-légale.

16 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17 Okay. La trousse médico-légale pour les dossiers  
18 d'agressions sexuelles, ce qu'on appelle la trousse  
19 du viol, régulièrement.

20 **Mme FANNY BACON :**

21 Oui.

22 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

23 Alors vous êtes en attente de subir ces examens ou  
24 cette procédure-là et à ce moment-là, vous êtes  
25 accompagnée d'une infirmière et d'un policier et

1           entre eux, l'infirmière et le policier font des  
2           blagues qui vous concernent pas, mais ça, vous vous  
3           sentez pas respectée dans cet événement-là?

4   **Mme FANNY BACON :**

5           Exactement, exactement.

6   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7           Okay, c'est à quel hôpital que cet événement-là  
8           s'est produit?

9   **Mme FANNY BACON :**

10          C'est à l'hôpital de Sept-Îles.

11   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12          L'hôpital de Sept-Îles. O.K et, est-ce qu'ils  
13          étaient, à ce moment-là, dans la même pièce et  
14          devant vous au moment où ils ont ces échanges-là?

15   **Mme FANNY BACON :**

16          Bien, ils étaient dans la même pièce mais il avait  
17          un rideau qui séparait... qui nous séparait, dans le  
18          fond.

19   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

20          Okay.

21   **Mme FANNY BACON :**

22          Fait que j'entendais tout ce qu'ils disaient puis  
23          surtout leurs rires puis c'était... j'ai trouvé ça  
24          tellement déplacé.

25   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

1           Okay Le reste de l'intervention; comment... de...  
2           je... l'intervention, l'examen, comment ça se passe  
3           pour vous avec l'infirmière?

4   **Mme FANNY BACON :**

5           Ah... l'infirmière est très... elle est correcte.  
6           Elle me dit que ça va bien aller puis c'est ça.  
7           Mais je me suis tellement sentie encore... j'avais  
8           honte. J'avais beaucoup de... j'avais honte de moi  
9           parce que j'avais l'impression que mon corps ne  
10          m'appartenait plus suite à l'agression et là, il  
11          fallait que je passe la trousse médico-légale. Ils  
12          prennent des échantillons, ils prennent les sous-  
13          vêtements et ils prennent des prélèvements vaginaux,  
14          anal, partout. Fait que on... mon corps ne  
15          m'appartenait plus. Mais je sais qu'il fallait  
16          qu'ils - il fallait qu'on le fasse. Mais je pensais  
17          pas que c'était aussi vite. Je pensais pas que  
18          c'était aussi vite que ça.

19   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

20          Alors je comprends qu'immédiatement après avoir  
21          alerté les policiers, vous avez été amenée à  
22          l'hôpital?

23   **Mme FANNY BACON :**

24          Oui.

25   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

1           Donc dans les minutes ou les heures suivant  
2           l'agression dont vous avez été victime?

3   **Mme FANNY BACON :**

4           Oui.

5   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6           À ce moment-là, est-ce que vous avez du support?  
7           Est-ce qu'on vous offre, par exemple, d'avoir du  
8           support d'un travailleur social ou d'avoir du  
9           support quelconque?

10   **Mme FANNY BACON :**

11          Aucune, j'ai aucun support.

12   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13          Est-ce que?

14   **Mme FANNY BACON :**

15          J'ai été amenée dans un lit pour me reposer un peu  
16          puis le policier est venu me voir puis il m'a dit  
17          t'as-tu un endroit où aller? Puis moi, en étant  
18          sous le choc, j'ai dit non, je connais pas personne  
19          ici. Quand j'avais beaucoup de connaissances...  
20          j'en ai encore d'ailleurs à Sept-Îles. Mais j'ai  
21          comme eu un blackout, j'étais totalement en état de  
22          choc. J'ai dit je connais personne. Fait qu'il m'a  
23          dit on va t'amener à la Maison des femmes. J'ai  
24          dit non, je veux pas aller là. Parce que j'avais  
25          commencé à minimiser le geste qui s'était passé.

1           Parce que, dans ma tête à moi, en les ayant entendu  
2           rire, je me suis dit ça doit pas être si grave que  
3           ça. Fait que ç'a commencé, la petite graine elle a  
4           été semée dans le sens que, c'est pas si grave que  
5           ça qu'est-ce qui s'est passé.

6   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7           Hum-hum.

8   **Mme FANNY BACON :**

9           Fait que j'ai eu un flash, j'ai pensé à mon amie  
10          fait que je l'ai appelée, fait qu'ils m'ont amenée  
11          là-bas.

12   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13          Okay. Et pendant la procédure médicale, est-ce  
14          qu'on vous propose d'avoir du support d'un membre de  
15          la famille ou amie ou un ami ou d'un proche?

16   **Mme FANNY BACON :**

17          Non.

18   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19          Okay. Après l'hôpital, est-ce que vos contacts avec  
20          le ou les policiers, comment ça se passe? Voulez-  
21          vous nous en parler un petit peu des contacts que  
22          vous avez les policiers à ce moment-là?

23   **Mme FANNY BACON :**

24          Bien, ils étaient très distants. Je sais pas si  
25          j'ai été - si je faisais partie des statistiques.

1 Bon, une autre femme qui s'est faite - une autre  
2 femme innue intoxiquée qui va faire partie des  
3 statistiques. Je les ai trouvés très distants,  
4 peut-être que si ça aurait été une femme, ça aurait  
5 été différent, je le sais pas, peut-être... je le  
6 sais pas. Sur l'instant, je me suis sentie comme  
7 ça. Mais ils sont allés me déposer chez mon amie.  
8 Je les ai pas revus par après, c'est un autre  
9 policier qui a pris le dossier en charge.

10 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Okay et c'était quel corps de police - le corps de  
12 police auquel vous avez fait appel?

13 **Mme FANNY BACON :**

14 C'est la police, c'est la SPUM.

15 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16 Okay. Quand vous dites la SPUM, c'est la police  
17 autochtone ici à Uashat-Maliotenam?

18 **Mme FANNY BACON :**

19 Oui, oui.

20 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

21 Parfait et avez-vous - bon, je comprends que vous  
22 allez avoir d'autres contacts avec d'autres - un  
23 autre ou d'autres policiers dans votre processus?  
24 Voudriez-vous nous parler de comment ça se passe  
25 avec l'autre policier qui prend en charge de

1           votre...

2   **Mme FANNY BACON :**

3           L'autre policier, c'est - ça s'est vraiment très  
4           bien passé. Il a été d'une grande écoute, très  
5           calme. Il m'a mis en confiance tout de suite.

6           J'étais extrêmement fatiguée parce que j'avais pas  
7           dormi de la nuit. Fait que c'est là qu'on a pris  
8           les photos puis c'est ça; on a pris ma... la  
9           déclaration. J'ai voulu appeler à ma job, je me  
10          souvenais même plus du numéro de téléphone de ma  
11          job, j'étais totalement pas là, en état de choc,  
12          c'est - mais j'ai voulu encore retirer ma plainte  
13          encore. J'ai... je voulais, peut-être... tiens, moi  
14          je vais retirer ma plainte.

15   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16          Pourquoi vous vouliez retirer votre plainte déjà là,  
17          on parle du lendemain de l'événement?

18   **Mme FANNY BACON :**

19          Ah. C'est quelques heures suite à l'événement.

20   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

21          Quelques heures plus tard?

22   **Mme FANNY BACON :**

23          Parce que, pour moi c'était pas si grave que ça.

24   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25          Okay. Qu'est-ce qui vous amené à... qu'est-ce qui



1 vous amenait à minimiser ce que vous aviez vécu? Tu  
2 sais, de dire c'est pas si grave que ça ce que j'ai  
3 vécu.

4 **Mme FANNY BACON :**

5 Parce que ç'a été mon conjoint de l'époque fait que  
6 je me suis dit bon bien, il y en a d'autres qui  
7 subissent ça. Mais le policier m'a expliqué  
8 que... il dit écoute, moi je suis marié, si ma femme  
9 elle me dit non, c'est non. Quand tu veux pas avoir  
10 de relation sexuelle avec quelqu'un, il n'a pas  
11 d'affaire à te forcer.

12 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Okay.

14 **Mme FANNY BACON :**

15 Fait que c'est ça qui m'a fait continuer dans le  
16 cheminement.

17 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

18 Okay. Est-ce que vous voudriez nous parler de la  
19 suite après ça, qu'est-ce que - ce que vous auriez  
20 envie de partager avec le Commissaire par rapport à  
21 la justice en fait, le fil du cours de votre  
22 dossier?

23 **Mme FANNY BACON :**

24 Pardon, j'ai pas bien compris.

25 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

1 Est-ce que vous voudriez parler avec le Commissaire  
2 des prochaines étapes en lien avec votre dossier?  
3 Avec, par exemple, le procureur, la Cour?

4 **Mme FANNY BACON :**

5 Okay. Donc ensuite je suis allée rencontrer le  
6 procureur au Palais de justice ici à Sept-Îles puis  
7 il m'a demandé les autres sévices que j'avais subis  
8 par rapport à l'agresseur, puis je lui ai dit pas  
9 mal de choses. Mais à un moment donné, j'ai dit je  
10 veux retirer ma plainte. Il m'a dit pourquoi? J'ai  
11 dit parce que je l'aime. Bien finalement, c'était  
12 de la grosse dépendance affective, je pensais que je  
13 l'aimais. Mais c'était pas de l'amour ça.

14 Fait que, il m'a dit fais ce que tu veux, mais  
15 moi je retire pas ma plainte. Fait que ça m'a  
16 encore... je me suis dit bon, bien, il faut que je  
17 continue. Puis il y a une policière qui travaille  
18 plus pour la SPUM présentement, que j'ai rencontrée  
19 dernièrement, et puis je lui ai dit je voudrais te  
20 remercier parce que c'est un petit peu aussi grâce à  
21 toi que j'ai continué mes démarches. Parce qu'elle  
22 m'avait dit il faut pas que tu lâches, t'as  
23 commencé, il faut que tu termines ce que t'as  
24 commencé. Parce que c'est inadmissible ce que t'as  
25 subi, que ça soit ton conjoint ou pas, ça se fait

1 pas.

2 Fait que j'ai continué, malgré tout. Parce que  
3 malgré tout, dans le sens que j'ai eu quelques  
4 commentaires qui me disaient mais c'est ton chum.  
5 Mais c'est de la violence pareille.

6 Parce que dans les communautés autochtones, il  
7 y a beaucoup de violence et ça... on a comme  
8 tendance à banaliser ça; ou même des fois, le monde  
9 en rit... Elle a - son chum lui a sacré une claque  
10 dans la face, puis le monde vont partir à rire.  
11 Mais c'est non. Ça doit pas arriver des choses  
12 comme ça. Ça doit plus arriver.

13 Alors c'est ça, c'est le processus, ç'a  
14 commencé je suis allée six fois à la Cour. La  
15 première fois c'était à Port-Cartier, pour... c'est  
16 pour le début des procédures... je sais pas c'est  
17 quel terme qu'on prend là. Ensuite je suis allée à  
18 Sept-Îles, ça été... là j'avais commencé à conter  
19 mon histoire, mais là j'étais encore bien entourée,  
20 j'étais un représentant... quelqu'un qui travaille  
21 pour la CAVAC, et le policier qui avait pris le  
22 dossier en charge. J'étais en confiance avec eux  
23 parce que j'étais à part... dans une salle à part,  
24 donc je risquais pas de le rencontrer dans le palais  
25 de justice.

1 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

2 Vous dites que vous êtes allée six fois à la Cour.

3 Comment avez-vous dû raconter votre histoire ou ce  
4 qui vous est arrivé ces six fois-là?

5 **Mme FANNY BACON :**

6 Comment j'ai dû raconter?

7 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 Avez-vous eu besoin de raconter ce que vous aviez  
9 vécu à chacune de ces occasions-là?

10 **Mme FANNY BACON :**

11 Ah oui. Oui, oui, à chaque fois. Bien, peut-être  
12 pas à chaque fois; peut-être trois, quatre fois.

13 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14 Okay.

15 **Mme FANNY BACON :**

16 Et, à un moment donné, on oublie, hein, certains  
17 détails et c'est ça, je me suis trompée sur un  
18 détail. Fait que ç'a comme... c'est ça qui a  
19 tout...

20 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

21 Pourriez-vous nous expliquer comment vous vous  
22 sentiez quand vous receviez des convocations? Je  
23 comprends que vous étiez convoquée de venir à la  
24 cour, c'est arrivé à six reprises. Qu'est-ce que ça  
25 vous fait vivre de recevoir ces convocations-là à la

1 Cour?

2 **Mme FANNY BACON :**

3 Ouf. C'est un gros stress, un gros stress et me  
4 dire que je vais le rencontrer là-bas, qu'il va me  
5 regarder durant tout le long. Parce que, veut, veut  
6 pas, on passe quand même un petit peu pour la  
7 méchante dans cette histoire-là, hein? Toute sa  
8 famille était là avec lui, qui m'a fusillé du regard  
9 tout le long.

10 Et puis comme je disais tantôt, on est à Sept-  
11 îles. Puis on ne va pas se le cacher, les Innus,  
12 c'est... j'essaie de trouver le mot juste, mais moi  
13 j'étais une femme innue intoxiquée. Donc je parlais  
14 avec deux *strikes* moi là, là, quand je m'en allais à  
15 la cour là. Ç'a été... je me trouvais... j'étais  
16 sûre qu'il allait pas me trouver crédible.

17 Fait que à chaque fois ç'a été un gros stress.  
18 Mon fils qui était âgé de sept ans, parce que nous  
19 autres, entre-temps on est déménagé à Québec, donc  
20 fallait que je trouve quelqu'un pour le garder.  
21 J'étais extrêmement stressée. Donc le monde  
22 subissait mon stress autour de moi, je leur faisais  
23 subir mon stress.

24 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Est-ce que vous avez vécu des remises? Ce qu'on

1 appelle une remise c'est quand le dossier devrait  
2 procéder mais pour une raison quelconque, le dossier  
3 ne procède pas?

4 **Mme FANNY BACON :**

5 Oui, oui, une fois. Je ris parce que c'est  
6 tellement... - je m'excuse, parce que je trouvais ça  
7 tellement ridicule. Il faut que je parte de Québec  
8 que j'arrive ici, on me dit que c'est remis parce  
9 que son avocat a la gastro. Je peux comprendre ça.  
10 Mais c'est parce que les gens ont parti à rire.  
11 Puis moi j'étais là, je regardais. Fait que, il a  
12 fallu que je reparte encore, retourner "bredouille",  
13 entre guillemets, à Québec, puis j'avais hâte que ça  
14 finisse cette histoire-là.

15 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16 Comment vous vous sentiez quand vous veniez, donc  
17 vous receviez une convocation, vous vous présentez  
18 puis finalement ça procède pas puis c'est remis à  
19 une autre date. Comment ça vous faisait sentir?

20 **Mme FANNY BACON :**

21 J'étais dans une colère là. C'est... on se sent  
22 comme un numéro, comme une moins que rien. Parce  
23 que c'est un gros stress, c'est tout le temps un  
24 gros stress. Parce que je le sais qu'à chaque fois,  
25 il va falloir que je raconte encore mon histoire,

1           puis on me dit que c'est remis. Fait que je suis  
2           très, très fâchée, très déçue de... du système  
3           judiciaire.

4                   Puis à un moment donné, je me suis dit si  
5           j'aurais été une non-autochtone, une allochtone,  
6           est-ce qu'ils auraient fait la même chose? Peut-  
7           être que oui, peut-être que non; peut-être que je  
8           m'embarque dans des fabulations. Mais à un moment  
9           donné, j'ai pensé à ça.

10   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11           Vous vous posiez la question?

12   **Mme FANNY BACON :**

13           Oui.

14   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15           Okay. Comment les délais entre le moment où  
16           l'événement a eu lieu puis le moment où le dossier a  
17           été terminé, comment vous qualifiez cette période-là  
18           dans votre vie?

19   **Mme FANNY BACON :**

20           Une fois que je suis partie de la Côte-Nord, parce  
21           que j'ai fait une fuite géographique carrément,  
22           parce que je voulais plus en entendre parler, j'ai  
23           trouvé ça extrêmement long, extrêmement long.

24                   Parce que, veut, veut pas, il y a beaucoup  
25           d'Innus à Québec. Fait que j'entendais parler de

1           lui souvent puis on me disait bien, finalement, il  
2           est pas si pire. Puis d'autres qui arrivaient,  
3           bien, il paraît que c'est pas vrai ce que t'as dit.

4           Fait que j'avais hâte que ça soit fini. Parce  
5           que dans... moi, sincèrement, je croyais que  
6           j'allais "gagner ma cause", entre guillemets. Je me  
7           disais peu importe, mais je voulais être crue...  
8           j'ai été crue, mais j'aurais donc voulu qu'il paye  
9           pour ce qu'il a fait... pour ce qu'il m'a fait  
10          subir.

11   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12          Puis comment vous vivez ça de... vous avez dit  
13          "fuite géographique"là, le fait de devoir quitter  
14          votre région puis votre... la région d'origine, la  
15          région dont vous venez, pour pouvoir vous éloigner  
16          de cette situation-là. Comment vous vivez ça, cette  
17          nécessité-là d'aller vivre à Québec pour vous  
18          éloigner de là?

19   **Mme FANNY BACON :**

20          Bien, sur le coup, je pense que j'ai pas tellement  
21          réfléchi, c'était mon coup de tête. Je suis partie  
22          avec ma... j'ai rempli ma valise, on a pris  
23          l'autobus avec mon garçon qui était âgé de sept ans.  
24          Je savais à peu près où j'allais rester. Je savais  
25          que peut-être là-bas, j'allais avoir une possibilité



1 d'emploi. Mais je suis partie parce que je voulais  
2 plus en entendre parler.

3 Mais il reste quand même, avec les médias...  
4 les réseaux sociaux aujourd'hui, j'en entendais  
5 parler quand même; mais moins qu'en étant dans ma  
6 communauté, parce que t'es connue aussi dans la  
7 communauté.

8 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9 Okay. Est-ce que vous vous rappelez des dates, en  
10 fait, tant la date de l'événement que la date de la  
11 fin de votre dossier judiciaire?

12 **Mme FANNY BACON :**

13 Oui.

14 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 Voulez-vous les dire au Commissaire? Pour qu'on...

16 **Mme FANNY BACON :**

17 C'était le douze (12) février.

18 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 Le douze (12) février de quelle année?

20 **Mme FANNY BACON :**

21 Deux mille dix (2010), je crois.

22 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

23 Ça c'est la fin du dossier judiciaire?

24 **Mme FANNY BACON :**

25 C'est la fin du dossier. Je reçois un appel de la

1            personne qui travaille pour la CAVAC qui m'a dit bon  
2            bien, il a eu le bénéfice du doute, fait que tout  
3            est fini.

4            Puis ç'a a adonné bien parce que j'étais chez  
5            le bureau du doc, là, j'ai pété les plombs et puis  
6            ils m'ont mis en... ils m'ont mis en arrêt de  
7            travail pendant deux semaines parce que j'étais zéro  
8            fonctionnelle. J(e n')avais plus confiance en...  
9            Pour moi, la justice là, c'était fini.

10            Puis là je me suis dit j'aurais... j'aurais pas  
11            dû aller aussi loin que ça, j'aurais pas dû me  
12            déplacer à chaque fois pour ce que ç'a donné. Je  
13            m'ai souvenue de tout, mais je me suis trompée sur  
14            un détail, un petit détail qui a fait que tout ça a  
15            mené à rien. Bien, pas c'est pas vrai, ça a pas  
16            mené à rien. Je suis allée au bout de ce que  
17            j'avais commencé et je me suis rendu compte, malgré  
18            tout ça, que je suis un être humain, que je suis une  
19            femme, puis que je suis Innue, et que toutes les  
20            femmes, peu importe leur nationalité, doivent être  
21            respectées. Quand c'est non, c'est non. La  
22            violence, c'est zéro. On doit pas... peu importe  
23            qu'elle soit verbale, sexuelle ou psychologique,  
24            financière, c'est non.

25            Là j'ai appris avec le temps que je (ne) me

1            laisserais plus faire. Je me suis... j'ai enduré  
2            beaucoup de choses. Mais moi non plus j'étais pas  
3            un ange là, parce que moi aussi je consommais à  
4            cette époque-là. J'ai été assez honnête pour le  
5            dire là-bas aussi.

6            Mais je consomme plus depuis dix (10) ans.  
7            Depuis cet événement-là, trois semaines après, je  
8            suis allée dans un centre à Thetford Mines pour  
9            aller m'aider dans mes dépendances, et depuis ce  
10           temps-là, je consomme plus.

11    **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12           Je comprends que le douze (12) février deux mille  
13           dix (2010), c'est le moment où vous recevez l'appel  
14           du CAVAC. Avant ça, vous aviez témoigné à la Cour  
15           dans le cadre du procès, c'est exact?

16    **Mme FANNY BACON :**

17           Oui.

18    **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19           Oui et quand on vous appelle, qui est au bout de la  
20           ligne, en fait, pour vous expliquer... parce que je  
21           comprends que vous habitez plus Sept-Îles à ce  
22           moment-là, vous êtes à Québec. Donc vous êtes pas  
23           présente pour la décision du juge sur la  
24           culpabilité... ou la déclaration de culpabilité ou  
25           l'acquittement là, de l'agresseur.

1 **Mme FANNY BACON :**

2 Oui.

3 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Vous êtes pas là à ce moment-là?

5 **Mme FANNY BACON :**

6 Non, parce qu'on m'avait dit que c'était pas  
7 nécessaire que je sois là. Mais finalement, je  
8 pense que c'est une bonne chose que j'aie pas été  
9 là, parce que j'aurais... je sais pas ce qui serait  
10 arrivé. Je... c'est ça, j'ai reçu un appel, ç'a  
11 duré quoi, cinq minutes gros max, pour me dire qu'il  
12 avait eu le bénéfice du doute; parce que je m'étais  
13 trompée sur un détail - sur un - c'est ça, sur un  
14 petit détail. Je me souviens de tout, tout, tout,  
15 mais je m'étais trompée.

16 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17 Okay. Et est-ce que vous avez l'impression que  
18 l'information que vous avez reçue à ce moment-là  
19 était suffisante? L'information que vous recevez  
20 lors de ce coup de téléphone-là?

21 **Mme FANNY BACON :**

22 Non, non, non, vraiment pas. J'aurais aimé ça que  
23 quelqu'un, un procureur... le procureur m'appelle  
24 puis qu'il m'explique qu'est-ce qui s'est réellement  
25 passé, qu'est-ce qui a fait que... c'est ça qu'il y

1           avait, je m'étais trompée, il a eu le bénéfice du  
2           doute, ça c'est clair dans ma tête. Mais la trousse  
3           médico-légale, pourquoi me l'avoir fait s'ils en  
4           sont pas servi? Les photos des bleus sur mes bras,  
5           de mes vêtements déchirés, à quoi ils ont servi? À  
6           rien?

7   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8           Okay. Et vous auriez aimé ça que le procureur de la  
9           Couronne... le procureur aux poursuites criminelles  
10          pour vous expliquer qu'est-ce qui s'est passé.

11 **Mme FANNY BACON :**

12          Oui.

13 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14          Et non pas que ce soit uniquement le CAVAC qui vous  
15          dise "bénéfice du doute", "l'accusé a été acquitté"?

16 **Mme FANNY BACON :**

17          Oui.

18 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19          Okay. Est-ce que vous avez l'impression d'avoir  
20          bien compris ce qui s'est passé dans le processus ou  
21          d'avoir reçu toute l'information que vous vouliez  
22          dans le processus?

23 **Mme FANNY BACON :**

24          J'ai su qu'il avait eu un très bon avocat, mais j'ai  
25          pas tout à fait compris le processus. J'aimerais

1           ça... j'aurais aimé ça qu'on m'explique comme il  
2           faut. J'ai reçu un CD de la comparution, qui était  
3           à peine... on n'entendait pas grand-chose. Je l'ai  
4           jeté. Moi pour, je me suis dit bah... dans ma tête  
5           à moi, il était acquitté. J'ai fait tout ça pour  
6           rien.

7           **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8           Okay. Est-ce que vous receviez des services pendant  
9           cette période-là? T'sé, dans la période, en fait,  
10          entre l'agression puis le... dans le dossier, est-ce  
11          que vous receviez des services, par exemple du CAVAC  
12          ou des services psychologiques ou thérapeutiques,  
13          pour vous aider dans le processus?

14          **Mme FANNY BACON :**

15          J'ai eu... oui, des services, avant que je déménage  
16          à Québec, avant que je passe à la Cour, oui, j'ai eu  
17          des services. Mais après, non.

18          **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19          Alors après février deux mille dix (2010), vous avez  
20          pas eu ça?

21          **Mme FANNY BACON :**

22          Non, j'ai rien eu.

23          **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24          Vous avez rien eu d'autre?

25          **Mme FANNY BACON :**

1 Non.

2 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

3 Okay. Puis quand vous dites vous avez eu des  
4 services avant que vous passiez à la Cour est-ce que  
5 vous parlez de l'accompagnement quand vous étiez  
6 physiquement au palais de justice, ou vous parlez du  
7 fait que vous receviez des services entre les dates  
8 de Cour, par exemple pour...?

9 **Mme FANNY BACON :**

10 C'est juste avant, juste avant la Cour. C'est une  
11 dame qui est venue me voir chez moi, parce que  
12 c'était plus pour l'indemnité... parce que j'étais  
13 pas apte à travailler puis j'avais encore mon emploi  
14 à Sept-Îles. C'est elle qui venait me voir pour me  
15 conseiller quoi faire, qui appeler. Parce que moi  
16 j'étais totalement dans le néant. Je savais même  
17 pas comment ça marchait.

18 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 Okay. Qu'est-ce que vous auriez voulu différemment?

20 **Mme FANNY BACON :**

21 Je sais, les policiers ont beaucoup de travail, puis  
22 qu'ils en voient d'autres. Mais soyez un peu plus  
23 respectueux. Mais c'est peut-être juste le  
24 policier, c'est peut-être un cas isolé, je le sais  
25 pas. Mais soyez... d'être plus attentif, attentive

1           aux femmes qui ont été agressées, ou aux enfants  
2           ou... je sais pas comment ça fonctionne avec les  
3           enfants.

4                    Mais moi, je me suis pas sentie vraiment  
5           soutenue par les policiers qui étaient là. J'aurais  
6           aimé ça avoir un petit peu plus de soutien, qu'ils  
7           me parlent plus, parce qu'ils ne me parlaient  
8           quasiment pas, puis qu'ils fassent pas des  
9           plaisanteries à côté de quelqu'un qui vient de se  
10          faire agresser, c'est pas... c'est pas fort ça là,  
11          là, abstenez-vous s'il vous plaît.

12                   Et puis, c'est ça, ça aurait été le fun que...  
13          qu'on me réfère à des gens. Parce que j'ai pas...  
14          j'ai pas rien eu là. C'est peut-être, vu que je  
15          restais à Québec, j'avais personne.

16   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17          Okay. Je comprends aussi que vous auriez aimé ça  
18          avoir plus d'informations sur l'acquittement, les  
19          raisons, mais également pendant le processus  
20          judiciaire, est-ce que vous avez l'impression que  
21          vous compreniez bien ce qui se passait? Vous  
22          comprenez bien les étapes?

23   **Mme FANNY BACON :**

24          Oh non. Absolument pas. Absolument pas. Moi je  
25          suis rentrée dans la salle de Cour je savais même



1 pas où m'en aller. On me dirigeait: va tout droit  
2 puis va là-bas. Puis moi je me suis assis... puis  
3 il fallait qu'on reste... t'sé, c'est plein de trucs  
4 comme ça, j'aurais... vraiment qu'on me dise bon,  
5 tu vas faire ça, ça, ça. Moi, j'avais aucune idée  
6 de ce que je faisais... de ce que j'allais faire.

7 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 Okay. Puis vous aviez l'impression de ne pas être  
9 prête ou de ne pas avoir eu l'information suffisante  
10 avant d'aller devant le juge témoigner par exemple?

11 **Mme FANNY BACON :**

12 Oui, c'est ça.

13 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14 Qui aurait... qui aurait... vous auriez aimé  
15 qu'il... vous donne cette information-là le  
16 procureur, le CAVAC, juste quelqu'un? Puis ça...

17 **Mme FANNY BACON :**

18 Quelqu'un.

19 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

20 Quelqu'un. Avez-vous eu des rencontres avec le  
21 procureur aux poursuites criminelles - ce qu'on  
22 appelle le procureur de la Couronne - pour qu'il  
23 vous explique le processus judiciaire?

24 **Mme FANNY BACON :**

25 Je me souviens pas. Je l'ai rencontré une fois. Je

1 l'ai rencontré une fois puis c'était toujours sur...  
2 en bon québécois, "sur le fly" là, t'sé. Il venait  
3 me parler deux minutes, puis après ça il partait  
4 parce qu'il avait plein de dossiers.

5 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6 Okay.

7 **Mme FANNY BACON :**

8 Alors ça c'est encore une autre chose qui me  
9 faisait, oh... là je me disais, qu'est-ce que je  
10 fais ici moi? J'avais l'impression de déranger.

11 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12 Okay. Ça c'est les journées même où vous recevez  
13 vos convocations... la journée de votre convocation  
14 à la Cour.

15 **Mme FANNY BACON :**

16 Oui.

17 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

18 C'était là que vous rencontriez le procureur?

19 **Mme FANNY BACON :**

20 Oui.

21 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 Puis ça allait vite?

23 **Mme FANNY BACON :**

24 Oui, oui, c'était tout le temps vite: ah, j'ai  
25 rencontré son avocat, bien, on va enlever telle

1 charge, telle charge, puis t'es-tu d'accord avec ça?  
2 Euh... oui. t'sé. C'était... c'était comme ça.

3 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Okay. Est-ce qu'il y a d'autres choses que vous  
5 avez trouvé difficile en lien avec le processus que  
6 vous avez vécu? Est-ce qu'il y a d'autres choses  
7 que vous voudriez nous parler, Madame Bacon, en lien  
8 avec ce que vous avez... le processus que vous avez  
9 vécu?

10 **Mme FANNY BACON :**

11 C'est que j'ai toujours l'impression... ce que j'ai  
12 trouvé difficile c'est que - je l'ai encore cette  
13 impression-là - de passer pour une menteuse. C'est  
14 pour ça que je voulais venir à Sept-Îles. Je viens  
15 boucler la boucle. Parce que quand il a reçu...  
16 quand il a été acquitté - je sais pas si c'est le  
17 bon terme - pour moi, j'ai mis ça dans une boîte et  
18 je l'ai rangé.

19 Mais quand j'ai regardé l'émission à "Enquête"  
20 avec les femmes de Val-d'Or, j'ai dit ah, peut-être  
21 que je pourrais appeler pour voir si ç'a été  
22 correct. Puis ils m'ont dit que peut-être que oui,  
23 ça serait une bonne chose que tu passes à la  
24 Commission puis venir conter ton récit.

25 Puis c'est ça que je voulais. Je suis pas une

1 menteuse. C'est arrivé pour de vrai. Il a souillé  
2 mon âme, mon corps, mais je suis en train de guérir  
3 de ça. Parce qu'il faut de la résilience et je suis  
4 très bien entourée présentement. Je suis quelqu'un  
5 de très spirituel et j'apprends à guérir de ça et je  
6 vais guérir en sortant d'ici... en sortant d'ici, ça  
7 va être fait.

8 Je dis pas que je vais oublier, mais ça va être  
9 un geste réparateur pour moi, et guérisseur aussi,  
10 et peut-être que même s'il y a des femmes qui  
11 écoutent présentement, qui ont subi la même chose ou  
12 qui subissent ces choses-là présentement avec leur  
13 conjoint, c'est non, je vais dénoncer.

14 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 C'est quoi pour vous, la place de la spiritualité  
16 dans la guérison des gens qui ont été victimes?  
17 Parce qu'on en a parlé un peu de la spiritualité  
18 dans le cadre de la guérison des gens qui peuvent  
19 commettre des agressions, mais j'aimerais ça que  
20 vous me parliez aussi de la vision que vous avez...  
21 l'importance de la spiritualité pour les victimes,  
22 donc, comment vous pourriez être accompagnée de  
23 cette manière-là pour participer vous aussi à votre  
24 guérison?

25 **Mme FANNY BACON :**

1 Bien, c'est ce qui me maintient debout. Il y en a  
2 qui... Au début, moi j'ai voulu m'autoguérir. J'ai  
3 été deux semaines après l'incident - deux semaines  
4 ou une semaine - j'ai consommé beaucoup en essayant  
5 de geler l'émotion. Mais c'est pas de même que ça  
6 marche.

7 Fait que graduellement, j'ai découvert... j'ai  
8 participé à des pow-wow en tant que spectateur, puis  
9 j'ai vu qu'il y avait beaucoup de monde qui  
10 s'entraide, c'est des... c'est des familles. Puis  
11 il y a pas de jugement et puis c'est ce qui m'aide  
12 beaucoup. Et même mon fils est en train  
13 tranquillement pas vite, il me demande de brûler de  
14 la sauge le matin. On se purifie avec la sauge.

15 Je m'en vais à l'église aussi, une fois de  
16 temps en temps. J'ai pas de... je suis pas... j'ai  
17 pas de religion en tant que telle là, mais ma  
18 spiritualité, c'est ce qui m'aide à me maintenir en  
19 vie puis avoir une bonne santé mentale et émotive.

20 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

21 Et est-ce que pour vous ça serait important pour  
22 vous que vous puissiez avoir, en tant que femme  
23 innue, victime d'agression sexuelle, droit à des  
24 services spirituels dans votre processus de  
25 guérison, dans votre processus judiciaire? Est-ce

1           que ça serait quelque chose, pour vous, qui serait  
2           une bonne recommandation?

3   **Mme FANNY BACON :**

4           Absolument.

5   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6           Que les femmes autochtones, Innues, comme dans votre  
7           cas, puissent avoir accès à des cercles par exemple?

8   **Mme FANNY BACON :**

9           Oui.

10   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11           On en parlait hier. Vous parliez de cercles, de  
12           tentes. Voulez-vous en parler un peu?

13   **Mme FANNY BACON :**

14           Des cercles de partage, des tentes de sudation, ça  
15           dépend aussi de la personne aussi, si elle veut ou  
16           pas - sans jamais forcer personne, bien sûr - mais  
17           se rencontrer une fois de temps en temps puis  
18           discuter de ce qu'on a vécu, de ce qu'on vit. Parce  
19           que c'est difficile de se... de se reconstruire.  
20           Comme moi je le disais, moi je me suis *reconstruit*  
21           de jour en jour.

22           Donner confiance aux hommes puis de s'entraider  
23           entre femmes. Dans les pow-wow, je l'ai... j'ai ça,  
24           j'ai ce soutien-là. Mais à l'extérieur, je l'ai  
25           pas. Puis c'est pas tout le monde qui adhère aux

1           pow-wow non plus. Parce qu'il faut pas se le  
2           cacher, c'est très catholique pratiquant là. J'ai  
3           rien contre ça, mais ça serait bien qu'on ait des  
4           centres de partage, qu'on se rencontre quelques fois  
5           durant l'année pour pouvoir discuter de ça.

6   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7           Donc qu'on puisse avoir des services spirituels  
8           selon les choix individuels qui seraient offerts  
9           pour les victimes d'actes criminels?

10 **Mme FANNY BACON :**

11           Oui.

12 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13           Okay. Hier, on a parlé de... on vous a dit à quel  
14           point c'était important pour nous que vous... quand  
15           ayant traversé les services, vous étiez la meilleure  
16           personne probablement pour nous dire qu'est-ce qui  
17           devrait être changé - les recommandations qui  
18           pourraient mises en place. On en a discuté pas mal  
19           hier, est-ce que vous - vous savez - vous aimeriez  
20           en partager avec le Commissaire - certaines idées de  
21           choses que vous dites moi, j'aimerais ça que ce soit  
22           comme ça pour les prochaines personnes qui  
23           dénonceraient des actes... des abus sexuels, par  
24           exemple?

25 **Mme FANNY BACON :**

1 Bien, peut-être qu'un agent de liaison pour faire le  
2 suivi. Parce que des fois, le jargon, on le  
3 comprend pas nécessairement... moi, étant pas  
4 avocate, je comprenais pas tout le temps, puis en  
5 étant gênée, je demandais pas tout le temps ce que  
6 ça voulait dire, tel, tel terme.

7 Puis qu'il y ait un agent de liaison qui nous  
8 suit. J'ai eu un très bon service avec la CAVAC;  
9 mais un plus - une femme si c'est possible, sans  
10 vouloir dénigrer le travail des hommes.

11 Parce que le représentant de la CAVAC, c'était  
12 un homme, c'était monsieur Picard, j'ai un service  
13 impeccable avec lui, je me suis sentie protégée avec  
14 lui. Comme je disais hier, j'ai été protégée aussi.

15 Mais avoir ce plus-là, une femme autochtone.  
16 Moi, je pense que ça serait bien, très bien même.  
17 Ça nous forcerait plus à avoir plus confiance au  
18 système de justice.

19 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

20 Fait que de pouvoir avoir une personne qui ferait le  
21 relais entre les différents acteurs.

22 **Mme FANNY BACON :**

23 Oui.

24 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Pour vous informer?



1 **Mme FANNY BACON :**

2 Oui.

3 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 La plus-value, d'avoir quelqu'un Innu, par exemple,  
5 autochtone, vous pensez que vous seriez plus à  
6 l'aise de poser des questions si vous comprenez pas  
7 ou des choses comme ça?

8 **Mme FANNY BACON :**

9 Oui.

10 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Okay

12 **Mme FANNY BACON :**

13 Peut-être qu'il y en a déjà une, je le sais pas là.

14 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 On demande vos idées. Alors...

16 **Mme FANNY BACON :**

17 Oui.

18 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 On les écoute. Est-ce qu'il y a d'autres choses que  
20 vous aimeriez différentes pour le futur? Vous  
21 aimeriez qui soit différent dans les dossiers?

22 **Mme FANNY BACON :**

23 Un centre de femmes, c'est une nécessité, vraiment.  
24 Or, comme on disait hier, les femmes sont sur  
25 représentants - sur...

1 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

2 Représentées.

3 **Mme FANNY BACON :**

4 Exactement, dans la violence et on est laissées à  
5 nous-mêmes. Puis des fois les femmes retournent  
6 avec leur mari, leur conjoint et peut-être qu'en se  
7 soutenant elles auraient plus confiance en elles.  
8 Parce qu'on n'a pas confiance en nous dans cette  
9 période-là. Notre confiance est à zéro, moins zéro  
10 même. Un centre de femmes, ça là, ça serait  
11 l'idéal; qui se promène un petit peu partout au  
12 Québec ou des gens qui feraient des conférences, je  
13 le sais pas.

14 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 Vous avez dit tantôt que vous aviez l'impression  
16 qu'en étant une femme innue qui, au moment des  
17 événements, avait des - bien qui consommait, en  
18 fait, que vous partiez avec « deux strikes ».

19 **Mme FANNY BACON :**

20 Oui.

21 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 Est-ce que c'est le sentiment vous vous viviez que  
23 c'était encore plus difficile pour vous puisque vous  
24 étiez une femme autochtone.

25 **Mme FANNY BACON :**

1 Oui.

2 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

3 De faire face au système?

4 **Mme FANNY BACON :**

5 Oui.

6 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7 Okay. Est-ce que vous êtes capable de nommer  
8 pourquoi vous aviez ce sentiment-là? Qu'est-ce qui  
9 vous faisait - donnait ce sentiment-là?

10 **Mme FANNY BACON :**

11 Bien, dans certaines villes au Québec, on subit  
12 beaucoup de racisme, hein? Puis malheureusement,  
13 Sept-Îles en fait partie. Il y a du bon monde à  
14 Sept-Îles, je veux pas dire que tout le monde n'est  
15 pas correct. Mais n'empêche qu'il y a beaucoup de  
16 racisme ici. Fait que pour moi, je me suis dit  
17 bien, je suis Innue, ça marchera pas. Ils me  
18 croiront pas. En plus, intoxiquée. Fait que pour  
19 moi, c'était... je pars avec deux *strikes* là, ça va  
20 pas bien mon affaire là. Il faudrait que je retire  
21 ma plainte, ils me croiront pas.

22 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

23 Les acteurs du système de justice que vous avez  
24 côtoyés, comme par exemple, l'avocat de la défense,  
25 le juge, le procureur aux poursuites criminelles,

1 est-ce que c'était des personnes qui étaient  
2 allochtones ou d'origine innue? Ou est-ce que?

3 **Mme FANNY BACON :**

4 Allochtones.

5 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6 C'étaient tous des allochtones?

7 **Mme FANNY BACON :**

8 Oui.

9 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10 Okay. Est-ce qu'il y a d'autres choses, madame  
11 Bacon, que vous voudriez partager avec nous ce  
12 matin?

13 **Mme FANNY BACON :**

14 Je suis très contente d'être ici malgré tout le  
15 bouleversement émotif que je subi. Je suis très  
16 contente parce que c'est fini, pour moi c'est fini  
17 cette histoire-là, je tourne la page.

18 Puis aux femmes qui écoutent, arrêtez de subir  
19 ça. Il faut plus subir ça. Soyez fières de qui  
20 vous êtes, vous êtes des porteuses de vie. Il faut  
21 dénoncer puis aller jusqu'au bout de ses démarches,  
22 peu importe les difficultés que vous allez  
23 rencontrer, vous allez vous faire traiter de  
24 menteuses. Vous allez vous faire dire que bof,  
25 c'était pas si grave que ça... non, c'est grave,

1 c'est très grave. Il faut qu'elles aillent au bout,  
2 déterminées, peu importe le résultat, il faut  
3 qu'elles terminent. Si c'est pas la justice qui va  
4 s'en occuper, c'est la vie qui va s'en occuper.  
5 Puis moi, je vais très bien aujourd'hui.

6 J'ai jamais été aussi bien depuis que j'ai  
7 arrêté de consommer, que j'ai déménagé, puis mon  
8 fils, il a une très bonne maman. Je l'ai très bien  
9 élevé. Mon fils a longtemps cru que l'agresseur  
10 avait été en prison à cause de ça, parce qu'il est  
11 au courant de l'agression qui avait eu, je suis pas  
12 rentrée dans les détails, il avait sept ans à  
13 l'époque.

14 On n'est jamais revenu sur cette histoire-là et  
15 en janvier, quand je lui ai dit que j'allais à la  
16 Commission pour justement parler de cette histoire-  
17 là, il m'a dit quoi? Il a pas été en prison lui?  
18 J'ai dit non. Là, il était très fâché, je le voyais  
19 par son regard, qu'il était très, très fâché. Mais  
20 j'ai dit écoute, est-ce que tu vas bien? Il m'a dit  
21 oui. Est-ce que maman va bien? Oui. Est-ce qu'on  
22 mène une belle vie? Oui. Pense juste à ça mon  
23 homme, le reste, ça va s'arranger. La vie va  
24 s'arranger de ça.

25 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

1 Bien, je vous remercie, en fait, d'avoir eu le  
2 courage de témoigner puis de finir par une note  
3 d'espoir pour les autres personnes - femmes qui  
4 auraient pu ou qui pourraient être victimes de  
5 violence - de toute forme de violence, c'est  
6 admirable le courage dont vous faites preuve.  
7 J'aurai plus d'autres questions, Monsieur le  
8 Commissaire.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Je vais offrir aux autres avocats s'ils ont des  
11 questions, peut-être? Me Dougherty?

12 **M<sup>e</sup> THOMAS DOUGHERTY :**

13 J'aurai pas de questions, Monsieur le Commissaire.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Me Laganière?

16 **M<sup>e</sup> MAXIME LAGANIÈRE :**

17 Je n'aurai pas de questions, Monsieur le  
18 Commissaire. Cependant, si vous me permettez un  
19 commentaire.

20 Je voudrais remercier Madame d'être présente,  
21 d'avoir offert ce témoignage-là, soyez assurée que  
22 j'ai entendu ce que vous aviez à dire. J'ai pris  
23 des bonnes notes et votre message se rendra aux  
24 autorités concernées. Je vous remercie beaucoup.

25 **Mme FANNY BACON :**

1           Merci beaucoup.

2   **LE COMMISSAIRE :**

3           Me Boucher?

4   **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

5           Je n'ai pas de questions, Monsieur le Commissaire.

6   **LE COMMISSAIRE :**

7           Me Robillard?

8   **M<sup>e</sup> DENISE ROBILLARD :**

9           Non plus, Monsieur le Commissaire, merci.

10   **LE COMMISSAIRE :**

11           Alors à moins que vous ayez d'autres choses à  
12           ajouter. C'est moi aussi qui va vous remercier  
13           d'avoir eu le courage de venir partager avec nous  
14           cet événement qui est triste, qui très triste.  
15           Comme le policier vous avait dit au début - quand  
16           c'est non, c'est non, hein? Et je pense que c'est  
17           le message que vous voulez passer, que les femmes  
18           doivent être respectées; quand elles disent non,  
19           c'est non. Je pense que c'est clair et maintenant,  
20           évidemment, il y a le processus. C'est bien de dire  
21           non, c'est non, mais quand quelqu'un outrepassé le  
22           non et qu'il y a une agression, bien, votre autre  
23           message c'est de dénoncer.

24   **Mme FANNY BACON :**

25           Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Vous avez hésité un moment donné en vous disant  
3 c'est pas grave, je vais laisser faire, je vais  
4 laisser tomber et ensuite, vous vous êtes repris.  
5 Vous avez dit je vais aller au bout. C'est grave,  
6 il faut dénoncer. Je pense que c'est un message  
7 important qu'il faut transmettre. Il faut que les  
8 gens - malgré les difficultés.

9 **Mme FANNY BACON :**

10 Oui.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Si on veut que les choses s'améliorent bien, il faut  
13 que ça soit dénoncé, ça c'est important. Il y a des  
14 choses que vous avez mentionnées et je comprends que  
15 Me Laganière nous dit j'en ai pris note et je vais  
16 transmettre aux personnes concernées.

17 Dès le départ, quand le policier et  
18 l'infirmière font des jokes alors que vous êtes dans  
19 un état où vous avez été agressée et vous êtes à  
20 l'hôpital pour des examens dans le processus. Vous  
21 avez eu une très mauvaise impression de ce  
22 comportement-là, un manque de respect, ça me paraît  
23 clair et ce sont des comportements qui ne devraient  
24 pas arriver ça.

25 Par la suite, j'ai compris que vous avez senti



1 un manque d'informations. Vous arriviez à la cour  
2 et on vous indiquait pas vraiment ce que vous auriez  
3 à faire, comment ça allait se passer et j'imagine  
4 que c'est un peu comme ici, Me Barry-Gosselin vous a  
5 sans doute expliqué que je vais vous poser des  
6 questions?

7 **Mme FANNY BACON :**

8 Oui.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Je vais vous laisser aller, ça va se passer... Vous  
11 auriez aimé que ça se passe un peu comme ça quand  
12 vous êtes allée là, hein?

13 **Mme FANNY BACON :**

14 Oui.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Un peu même beaucoup, comme ça, hein? Je pense que  
17 c'est un message qu'il faut passer aussi. Les gens  
18 qui sont impliqués dans le système de justice, bien,  
19 ils doivent prendre note que, une femme qui est  
20 agressée ou un autre témoin, ça peut être n'importe  
21 quel témoin qui est victime, qui arrive à Cour passe  
22 pas sa vie à la Cour il est pas familier avec le  
23 processus, a probablement passé une nuit blanche.

24 **Mme FANNY BACON :**

25 Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Pas capable de dormir parce qu'il est stressé. Vous  
3 nous dites j'étais stressée à chaque fois que je  
4 devais aller à la Cour. Je me préparais et je...  
5 c'était dur, c'était difficile et quand c'était  
6 ajourné, que ça passait pas bien ça faisait mal, ça  
7 vous mettait même en colère et c'est normal. Il  
8 faut que les gens dans le système de justice en  
9 soient conscients et ce qu'on porte en conséquence.  
10 Alors je pense que c'est un autre message que vous  
11 vouliez passer?

12 **Mme FANNY BACON :**

13 Oui.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Et vous dites ça serait bon qu'il y ait des agents  
16 de liaison ou une personne qui puisse faire ce  
17 travail-là; ça peut être le procureur de la Couronne  
18 si - qui pourrait expliquer à son témoin ou d'autres  
19 personnes de la CAVAC. Maintenant, vous dites une  
20 fois que c'est arrivé bien il faut se rebâtir, parce  
21 que ça fait perdre l'estime de soit ça fait perdre  
22 de la confiance.

23 Et vous dites je me suis sentie comme femme  
24 innue qui a pu être intoxiquée... Je me suis sentie  
25 avec une *strike*. Vous avez dit une, peut-être que

1           vous pensiez deux.

2                   Je... c'est une impression que... qui vous...  
3           qui vous mettait mal à l'aise, c'est évident, et qui  
4           a fait que vous avez hésité à quelques reprises à  
5           poursuivre le processus.

6                   Vous avez manifesté quelques heures après, au  
7           début ah, je vais laisser faire. Ensuite, après  
8           avoir rencontré le procureur de la Couronne et  
9           disons que vous étiez pas bien dans ce processus-là.

10   **Mme FANNY BACON :**

11           Non.

12   **LE COMMISSAIRE :**

13           Ça, c'est clair, ça je le comprends, je le sens et  
14           bien arrive l'aspect guérison ensuite. Bon, le  
15           processus judiciaire c'est pas déroulé comme vous  
16           auriez souhaité, ça s'est pas terminé comme vous  
17           auriez souhaité.

18                   Vous vous êtes sentie non seulement agressée  
19           dans votre corps et votre esprit quand c'est arrivé.  
20           Mais vous avez dit bien en plus, ils vont me prendre  
21           pour une menteuse t'sé, c'est le sentiment que vous  
22           me dites avoir eu.

23                   Et vous dites bien, il faut passer ensuite à la  
24           guérison. Vous dites un cercle de partage, un  
25           groupe de femmes autochtones de préférence, qui

1           rencontreraient des femmes qui ont vécu des  
2           situations semblables pour partager, pour se  
3           remonter ensemble, ça pourrait être utile.

4   **Mme FANNY BACON :**

5           Oui.

6   **LE COMMISSAIRE :**

7           T'sé, ça, je le sens. Évidemment, probablement que  
8           des groupes autochtones, je pense à Femmes  
9           autochtones Québec ou d'autres organisations, il y a  
10          sûrement quelqu'un qui peut imaginer des choses  
11          comme ça, qui pourraient aider et amener la  
12          guérison.

13                 Et finalement, bien, vous dites de venir à la  
14          Commission, bien moi ça m'a fait du bien. Ça m'a  
15          aidé à passer à autre chose et je vais tourner la  
16          page...

17   **Mme FANNY BACON :**

18          Hum-hum.

19   **LE COMMISSAIRE :**

20          Et être heureuse. J'ai quand même avec mon fils une  
21          belle vie, puis on peut aller de l'avant.

22   **Mme FANNY BACON :**

23          Oui.

24   **LE COMMISSAIRE :**

25          C'est ce que j'ai compris.

1 **Mme FANNY BACON :**

2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Est-ce qu'il y a autre chose que j'ai pas compris?

5 **Mme FANNY BACON :**

6 Vous avez tout compris.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 J'ai tout compris. Bien, merci beaucoup encore

9 d'avoir partagé avec nous.

10 **Mme FANNY BACON :**

11 Merci à vous.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Puis je vous souhaite d'être heureuse avec votre

14 fils puis votre famille. Vous avez le droit d'être

15 heureuse. Vous avez le droit d'être respectée

16 aussi, comme toutes les femmes. Je vous remercie

17 beaucoup.

18 **Mme FANNY BACON :**

19 Merci.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 On va suspendre une quinzaine de minutes avant

22 d'aller au témoin suivant?

23 SUSPENSION

24 -----

25 REPRISE

1 **LA GREFFIÈRE :**

2 La Commission reprend.

**LE COMMISSAIRE :**

3 Alors bonjour. Alors je comprends Me Barry-Gosselin  
4 que vous allez nous présenter votre prochain  
5 témoin ?

6 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7 Certainement, Monsieur le Commissaire. Donc ce  
8 matin, on a la chance d'avoir une deuxième femme,  
9 madame Danielle St-Onge, qui a accepté de venir  
10 partager avec la Commission son vécu en tant que  
11 victime d'agression sexuelle et son - la mère - dont  
12 elle a vécu le service de justice et son passage.  
13 On veut souligner le courage, tout comme madame  
14 Bacon, de madame St-Onge de venir témoigner  
15 aujourd'hui publiquement à la Commission Viens.

16 Madame St-Onge est accompagnée de son père,  
17 Lucien St-Onge et également de Christine (inaudible)  
18 de la Commission pour son témoignage. Et je tiens à  
19 préciser que, tout comme le dossier de madame Bacon,  
20 initialement, il y avait une ordonnance de non-  
21 publication et de non-diffusion dans le dossier de  
22 madame St-Onge. Mais à la demande de celle-ci,  
23 cette ordonnance a déjà été levée à l'hiver deux  
24 mille seize (2016). Donc madame St-Onge témoigne

1           donc aujourd'hui publiquement puisque l'ordonnance a  
2           été levée dès deux mille seize (2016).

3   **LE COMMISSAIRE :**

4           Alors bienvenue madame St-Onge. Bienvenue, monsieur  
5           St-Onge. C'est un honneur pour nous de vous  
6           accueillir aujourd'hui.

7   **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

8           Merci.

9   **LE COMMISSAIRE :**

10          Alors on va demander à madame la greffière de  
11          procéder à l'assermentation.

12   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13          Oui, le serment sur la place, s'il vous plaît,  
14          Madame St-Onge a signifié son souhait.

15   **LA GREFFIÈRE :**

16          Parfait.

17   -----

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Mme Danielle St-Onge  
2 Témoin citoyen  
3 Assermentée

4 -----

5 **LA GREFFIÈRE :**

6 Merci beaucoup.

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 Alors madame St-Onge, j'aimerais que vous nous  
9 parliez un petit peu de vous, de quelle communauté  
10 vous êtes originaire, de quelle nation? Partagez  
11 peut-être un petit peu par rapport à votre enfance  
12 puis ce que vous avez le goût de nous parler de  
13 vous.

14 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

15 Mon nom est Danielle St-Onge. Je viens de la  
16 communauté de Uashat-Maliotenam. Je suis mère de  
17 trois enfants, trois grands garçons. Je veux... je  
18 suis venue ici pour vous partager ce que j'ai vécu.  
19 J'ai subi des agressions sexuelles en étant jeune à  
20 l'âge de quatre ans - cinq ans et six ans.

21 Mais moi, ici aujourd'hui, je viens vous  
22 partager ce que j'ai vécu au niveau de la justice;  
23 comment que j'ai trouvé ça dur - dur et pénible.  
24 Quand j'ai pris la décision de dénoncer les  
25 agressions que j'ai subies dans mon enfance.

26



1           Le trente et un (31) mai deux mille treize  
2           (2013), ça là, j'ai été accompagnée de ma mère. Je  
3           suis allée au poste de police à la SPUM pour faire -  
4           pour dénoncer ce que j'ai vécu. Pendant la  
5           rencontre, c'était - ça s'est bien passé avec le  
6           policier. Là, il m'a expliqué un peu... bien  
7           légèrement, le déroulement de qu'est-ce qui avait,  
8           après la dénonciation, qui attend... qu'il devait  
9           rencontrer l'accusé.

10           Mais du mois de mai... bien du trente et un  
11           (31), mai jusqu'à en août, j'attendais tout le temps  
12           un appel des policiers pour me dire s'ils avaient  
13           déjà rencontré l'accusé. Mais en août deux mille  
14           treize (2013), j'ai eu l'appel que... qu'il avait  
15           déjà été allé voir l'accusé puis que... qu'il avait  
16           dit que c'était pas vrai.

17           Fait que le policier m'a dit que vu que  
18           c'était... qu'il avait... qu'il avait nié les  
19           accusations, il fallait qu'il amène le dossier au  
20           procureur. Puis j'ai eu un appel pour aller voir le  
21           procureur vers la même après, genre en octobre, là,  
22           JE sais que d'après mes... d'après mes souvenirs,  
23           c'était encore.... il n'avait pas... comment je  
24           pourrais dire ça... pas de neige là, je sais que  
25           c'était dans la même année.

1                    On est allé voir le procureur, numéro un parce  
2                    que j'ai eu plein de... tout le long, j'ai eu plein  
3                    de... comment je pourrais dire ça?

4                    **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5                    On va prendre le temps, madame St-Onge.

6                    **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

7                    Oui.

8                    **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9                    On n'est pas pressé. On a dit hier que le service  
10                    que vous aviez eu par les procureurs ou les  
11                    intervenants du CAVAC, qui avaient toujours été  
12                    respectueux?

13                    **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

14                    Oui.

15                    **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16                    Donc...

17                    **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

18                    Tout s'est bien déroulé très bien quand je  
19                    rencontrais les personnes à la CAVAC ainsi que les  
20                    procureurs. Mais quand j'ai rencontré la  
21                    première... le premier procureur là, il... j'étais  
22                    accompagnée de mes parents.

23                    Fait que il nous a expliqué que ça dépendait du  
24                    juge s'il fallait avoir une enquête préliminaire,  
25                    selon la plainte. Puis ça faisait comme un petit

1 plus, si j'étais capable de témoigner aussi. Fait  
2 que là on l'a rencontré, il est allé... il s'est  
3 levé, il est sorti du cubicule, il est allé voir le  
4 juge, puis ça prit quelque temps. Il est arrivé  
5 puis c'est là qu'il nous a dit qu'il allait avoir  
6 une enquête préliminaire... que c'était accepté.

7 Là, on attendait là ... il avait dit qu'il  
8 allait nous recontacter. Mais moi, dans mon... dans  
9 ma démarche, on m'avait donné une carte pour  
10 rencontrer la CAVAC. Là, je rencontre une... la  
11 première... la CAVAC numéro un. Là, il me... je  
12 vais... je lui conte mon histoire avec toute ma  
13 confiance, je donne ma confiance à elle pour conter  
14 mon... ma... mais enfin, là, pour conter mon  
15 histoire, ce que j'avais vécu avec les abus.

16 Puis on dirait que je suis comme... là, je  
17 suis... ma première rencontre ça s'est bien passé,  
18 c'était avec mes parents, avec la CAVAC numéro un.  
19 Mais toute l'année deux mille quatorze (2014), j'ai  
20 aucun appel du système juridique. J'ai jamais...  
21 j'ai jamais eu... on m'a jamais dit quand est-ce  
22 qu'il allait y avoir l'enquête préliminaire.

23 C'est par la CAVAC qu'ils m'ont dit bien, eux  
24 autres ils ont eu l'appel du procureur pour leur...  
25 pour me donner une date quand est-ce que j'allais

1 passer pour l'enquête préliminaire.

2 Fait que là on s'en va à l'enquête là, elle...

3 j'ai toujours... je suis toujours avec la CAVAC

4 numéro un cette année là. Là, avant la, avant

5 d'aller à... avant la date de l'enquête

6 préliminaire, qui est le sept (7) janvier deux mille

7 quinze (2015), elle m'amène au palais de justice

8 pour me montrer dans quelle salle qu'on va être puis

9 comment que ça va fonctionner un peu.

10 Là, elle me dit... puis là, on retourne au

11 bureau, puis là, je finis ma rencontre. Quand le

12 temps est venu de l'enquête préliminaire, il me

13 semble dans le bureau de la CAVAC, puis quand on m'a

14 convoqué pour aller... pour aller à l'enquête

15 préliminaire, là, au... dans la salle. Là aussi,

16 tout s'est bien passé.

17 Puis là, là, quand... après avoir témoigné

18 l'avocat de l'accusé demande un ajournement. Puis

19 là, ils ont - c'était environ une vingtaine de

20 minutes. On est re-rentre à la salle, c'est là

21 qu'on... que le juge a dit qu'il avait matière à

22 procès.

23 Mais j'étais enceinte de quatre mois, puis

24 j'avais demandé au procureur si on pouvait faire le

25 procès après avoir accouché parce que je voulais pas

1 affecter les émotions avec mon bébé. Il m'a dit  
2 oui, qu'on allait pouvoir attendre ce... à mon  
3 accouchement.

4 Puis là, quand on est sorti de là, le sept  
5 janvier deux mille quinze (2015), là, ils m'ont  
6 recontactée après avoir accouché. Mais là, je suis  
7 rendue avec CAVAC numéro deux. Là, avec le CAVAC  
8 numéro deux, il faut que je l'explique un peu mal à  
9 ma vie, recommencer mon histoire à une autre  
10 personn.; à essayer de faire confiance et... okay,  
11 excusez, Monsieur le Commissaire, avec... quand on  
12 est allé au... pour l'enquête préliminaire, c'était  
13 le procureur numéro deux, j'avais un autre procureur  
14 assigné. Ça, c'était une autre personne à qui je  
15 dois conter légèrement mon histoire, à faire...  
16 refaire confiance à un autre avocat... bien, un  
17 autre procureur.

18 Fait que là ils m'ont donné une date après mes  
19 rendez-vous à la CAVAC. Là, je m'en vais... là,  
20 après mon rendez-vous j'étais souvent accompagnée de  
21 mes parents aussi. Puis là ils me disent une date  
22 que je vais passer le... au mois de septembre deux  
23 mille seize (2016) pour le procès. Et puis j'étais  
24 (inaudible)

25 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

1 Est-ce que c'est possible que ce soit en septembre  
2 deux mille quinze (2015), la date qu'on vous donne?

3 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

4 Oui, oui, c'est (inaudible).

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6 C'est pas un examen pour les dates, hein? En tout  
7 cas, c'est pas grave.

8 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

9 Okay.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Mais en septembre... on vous donne une date en  
12 septembre deux mille quinze (2015) pour le procès à  
13 ce moment-là?

14 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

15 Procès, oui. Là... ok, le procès... je suis  
16 allée... on est allé là toute la journée. À la fin,  
17 ils remettent pour une autre date. Puis le  
18 procureur m'explique qu'ils ont dû remettre parce  
19 qu'il fallait sortir les détenus qui étaient... qui  
20 passaient. Bien, le palais de justice, nous autres,  
21 il y a une prison en bas, fallait sortir ceux là qui  
22 étaient là parce que c'était... il avait trop de  
23 prisonniers. Puis eux autres ils ont passé avant  
24 moi.

25 Puis quand c'était le temps de... quand le

1            procureur, il est arrivé, il était aux alentours de  
2            seize heures (16 h), puis la cour, elle allait  
3            fermer bientôt, fait qu'ils m'ont dit que ça allait  
4            être une autre date plus tard.

5            **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6            Puis à ce moment-là, Danielle, est-ce que c'est  
7            encore l'intervenante numéro deux du CAVAC qui est  
8            avec toi ou c'est une autre intervenante?

9            **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

10           Non, numéro trois - CAVAC numéro trois.

11           **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12           Alors c'était la troisième intervenante du CAVAC qui  
13           était avec toi?

14           **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

15           Oui. Là, il faut encore que je leur fait confiance  
16           à elle.

17           **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

18           Comment tu te sens quand on annonce qu'il y a  
19           d'autres dossiers qui ont passé puis qu'il manque de  
20           temps ou qu'on ne peut pas procéder cette journée-là  
21           dans ton dossier?

22           **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

23           C'est quand tu - t'es - quand on est appelé à aller  
24           - t'as une date fixe pour ton - bien, pour ton  
25           procès, bien, chez nous, là, deux ou trois semaines

1           avant là, le stress m'envahit, la peur m'envahit,  
2           l'insomnie m'envahit. Tous mes enfants, ils me  
3           voyaient pleurer, ils me voyaient en colère, ils me  
4           voyaient stressée. Puis eux autres, ils subissent  
5           ça... je leur faisais subir ce que je me sentais pas  
6           bien dans ma vie là, le stress avant d'y aller.

7           Puis après avoir été - quand - après qu'ils  
8           nous ont retourné, c'est la colère qui revient, la  
9           frustration que j'ai... que le procès n'est pas  
10          encore terminé. Parce que dans ma tête ça va être  
11          fini, ça va être fini, ça va être fini, puis  
12          t'arrives là-bas bien c'est tout à recommencer la  
13          prochaine date.

14          Alors là... alors là, je continue tout le temps  
15          les rencontres avec la CAVAC avec mon psychologue.  
16          Là, elle prend le rendez-vous... au rendez-vous avec  
17          la CAVAC, là, ils me disent que je vais... le procès  
18          est remis au mois de février deux mille seize  
19          (2016).

20          Deux semaines avant, encore, ça continue, mes  
21          émotions refont surface... mes enfants... je regarde  
22          mes enfants puis il y a un petit mot, un petit  
23          quelque chose (inaudible)... pour un petit rien,  
24          t'es comme la colère revient-là. Mais pour eux,  
25          c'est le système de justice qui me faisait... ça me



1           faisait... je sais pas si... ça me faisait fâcher  
2           que c'était pas terminé.

3           Fait que là le sept... avant le sept (7)... au  
4           mois de février deux mille seize (2016), là, je me  
5           prépare là mentalement puis je suis prête... je suis  
6           vraiment prête à aller là, c'est là, là... c'est  
7           dans quelques jours. Bien, quelques jours... les  
8           jours approchent.

9           Il y a un policier qui se présente chez nous.  
10          Bien, regarde, j'ai jamais eu de problèmes avec la  
11          police, je me dis, je le regarde, il rentre puis là,  
12          il me donne un document. Là, je voulais lui faire  
13          des farces, t'sé, dis-moi pas que c'est encore  
14          remis? Il me parlait plus. Là je regarde le papier  
15          l'assignation, c'était remis au mois d'avril. Puis  
16          là, il me regarde... (inaudible) je pleurais à... je  
17          pleurais puis il y avait personne chez nous.

18          Fait que j'ai appelé mes parents pour dire que  
19          c'était encore remis... que j'étais tannée, que  
20          j'avais le goût de lâcher puis que je... j'étais  
21          fatiguée de ce processus-là. Quelques jours après,  
22          j'appelle une intervenante à Uashat-Maliothenam. Je  
23          suis plus capable, je suis fatiguée puis je suis  
24          enfermée dans mon sous-sol. Je voulais prendre...  
25          je voulais partir... je voulais... c'est là qu'ils

1 ont appelé mon père. Mon père est arrivé, j'avais  
2 envie de quitter le monde, c'était trop lourd à  
3 subir pour moi, là.

4 À force de discuter avec l'intervenante puis  
5 mon père j'ai comme... j'ai comme réalisé que  
6 j'avais pas fini mon (inaudible), ma vie, il fallait  
7 pas qu'elle se termine comme ça. J'ai commencé  
8 quelque chose puis j'allais le terminer jusqu'à la  
9 fin pour me sentir bien puis être heureuse puis  
10 regarder mes enfants grandir.

11 C'est là que... là, la CAVAC numéro trois a été  
12 transférée à Baie-Comeau. Là, je suis rendue avec  
13 une CAVAC numéro quatre. Mais on est allé à la Cour  
14 au mois d'avril deux mille seize (2016), je suis  
15 encore avec le procureur numéro deux.

16 Là, il est assis, encore au bureau. Là, on est  
17 au palais de justice. On est là assis au bureau de  
18 la CAVAC puis on est là jusqu'à midi. On est allé  
19 dîner, on est revenu. À trois heures (15 h), le  
20 procureur vient nous voir puis qu'il nous dit qu'il  
21 faut remettre le procès parce que l'accusé avait...  
22 avait d'autres... avait des témoins; il a présenté  
23 des témoins puis le procureur m'a dit qu'il devait  
24 prendre... mais qu'il devait regarder les dossiers  
25 des... des témoins de l'accusé, c'est pour ça qu'on

1           devait le remettre encore.

2           Puis là, encore, j'étais encore frustrée puis  
3           j'étais encore fâchée là, là. Là, ils m'ont dit  
4           qu'ils allaient me donner une autre date plus tard.  
5           Je continue mes rendez-vous avec la CAVAC puis on...  
6           eux autres, ils me donnent une autre date que c'est  
7           le cinq septembre deux mille seize (2016).

8           J'y vais là-bas, on se présente au palais de  
9           justice, je suis avec la CAVAC numéro un, elle était  
10          revenue. Elle était en arrêt de travail, elle est  
11          revenue. Mais elle, elle faisait des demi-journées,  
12          fait que je suis avec elle le matin avec le  
13          procureur numéro deux.

14          Là, on passe pas on revient dans l'après-midi.  
15          Là, je suis rendue avec la CAVAC numéro trois. On  
16          attend, on attend puis là, à quatre heures (16 h),  
17          le procureur vient me voir puis j'ai toujours pas  
18          encore passé à la Cour, il me dit je crois que ça va  
19          être encore remis. Puis là, je pleure. Qu'est-ce  
20          que tu veux que je dis, c'est pas moi qui sais quand  
21          est-ce que... puis pendant qu'on discutait, son  
22          pagette, son téléphone, il sonne, on le convoque en  
23          bas à la salle. L'accusé avait plaidé coupable sans  
24          que je témoigne. Bien, c'est comment qu'il avait dit  
25          ça?

1 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

2 Si tu me permets, Danielle de t'aider un petit peu?

3 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

4 Oui.

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6 Ce que tu m'expliquais hier, je pense, à ce moment-  
7 là, c'est que le procureur a été appelé pour aller à  
8 la salle. Il s'en va combien de temps à peu près?

9 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

10 Au moins quinze (15) minutes. Il revient nous voir  
11 puis c'est là qu'il nous... il m'annonce que  
12 l'accusé a plaidé coupable.

13 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14 Est-ce que l'accusé, il a déjà plaidé coupable? Ou  
15 le procureur t'annonce que l'accusé va plaider  
16 coupable?

17 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

18 Il va plaider coupable. Parce qu'on va redescendre  
19 en bas à la, pour qu'on écoute ses... ses  
20 conditions.

21 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 Okay.

23 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

24 On descend en bas. On est dans la salle. Là, on  
25 lui lit ses messages... (inaudible) ses messages...

1           ses conditions. Là, j'écoute parler le procureur,  
2           bien, le juge, là, il lui dit que il est sur la  
3           liste des délinquants sexuels pendant dix ans; qu'il  
4           peut pas m'approcher pendant deux ans ou en lien  
5           avec d'autres personnes, essayer de me rejoindre  
6           avec d'autres personnes.

7           Là, j'écoute vraiment le juge parler puis là,  
8           il dit il ne peut pas venir chez nous ni à mon  
9           milieu de travail. Bien, je suis bien contente,  
10          sais-tu je vais pouvoir au moins être en paix dans  
11          mon milieu de travail deux ans... dans ma vie là.  
12          Là après, tout ça soit fini, là, il commence à lire  
13          un papier jaune.

14       **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15           Le papier jaune c'est la déclaration que t'avais  
16           remplie pour expliquer les conséquences que le crime  
17           avait eues sur toi?

18       **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

19           Oui, oui. Après que tout ça soit fini, on est  
20           parti. Je me suis dit... j'étais en compagnie de  
21           mes parents dans la voiture, j'ai embarqué avec eux  
22           autres, je me suis dit bon, j'ai enfin tourné une  
23           grosse partie, plusieurs pages de ma vie. Je  
24           respire mieux, je vais être bien avec mes enfants  
25           dans le futur. Je ferme la porte en arrière de mon

1 dos (inaudible).

2 Après ça, j'ai reçu le papier... le papier des  
3 conditions, mais je le lis... je le lis, mais moi je  
4 m'occupe pas, c'est marqué il ne peut pas être près  
5 de moi. Moi, je pensais qu'il incluait aussi qu'il  
6 ne peut pas venir au travail (inaudible). Là, à un  
7 moment donné, dans la même année, il vient à mon  
8 milieu de travail. Là, je le... il passe devant mon  
9 bureau, là, je fais rien (inaudible). Moi, je me  
10 souvenus du juge quand il a dit que il peut pas  
11 venir où est-ce que je travaille.

12 Là, j'appelle le policier à la SPUM. Là je  
13 dis il est ici lui à mon milieu de travail. Je dis  
14 je pense... j'ai même pas dit je pense... il a pas  
15 le droit de venir ici. Lui, le policier il me dit  
16 c'est un endroit public. Là, je me suis dit peut-  
17 être que si j'aurais travaillé ailleurs dans une  
18 autre petite entreprise il n'aurait peut-être pas pu  
19 venir là. Je me dis c'est le conseil... je savais  
20 pas comment gérer ça vu que l'autre, il me disait  
21 que c'est un endroit public.

22 Fait que là, dans l'autre année, il revient  
23 encore deux, trois fois. Mais j'appelle encore le  
24 policier. Il me dit comme je te l'ai dit c'est un  
25 endroit public. Après... après quelque temps, c'est

1           là, je me... je me suis levée, je suis allée au  
2           palais de justice par moi-même

3           J'ai demandé je peux-tu... est-ce que je  
4           pourrais avoir les papiers de la sténographe du  
5           procès que j'ai passé? Il me dit oui, vous avez le  
6           droit. Je dis okay c'est quel dossier... je nomme  
7           l'accusé, je me nomme puis il me donne ça.

8           Je m'en vais à mon travail puis je ressors  
9           celui que le gouvernement m'a envoyé, c'était bel et  
10          bien marqué qu'il pouvait pas venir dans mon milieu  
11          de travail puis dans l'autre, c'était pas marqué.  
12          Ça veut dire qu'il pouvait pas venir... il a déjà  
13          brisé les conditions, bien d'après moi.

14          Puis en juin deux mille dix-sept (2017), il y a  
15          une avocate qui m'a appelée. J'ai dit il y a  
16          quelqu'un qui a donné mon nom à elle, j'ai dit je...  
17          moi, c'est fini. J'ai... c'est déjà passé.

18          Mais j'ai une question pour vous. J'ai le papier de  
19          la sténographe puis j'ai le papier... les conditions  
20          que le gouvernement envoie puis ils sont pas  
21          pareils, c'est-tu normal? Il peut-tu venir à mon  
22          milieu de travail? Et elle l'avocate, elle m'a dit,  
23          elle me demande d'envoyer mes papiers, fait que je  
24          lui que je lui envoie mes papiers, puis il dit je  
25          vais te faire... il dit justement qu'il s'en allait

1 en vacances pendant deux semaines, mais que c'est  
2 son associé qui va me contacter.

3 Là, on est en juin deux mille dix-sept (2017).  
4 Là, l'associé me contacte. Effectivement, il me  
5 dit il peut pas venir à ton milieu de travail. J'ai  
6 dit moi, il a passé devant, c'est comme un  
7 gouvernement. Il me dit peu importe, où est-ce que  
8 tu travailles, il peut pas être là. Puis il me dit  
9 qu'il allait envoyer les papiers ici au palais de  
10 justice pour faire une modification. Donc là, en  
11 août deux mille dix-sept (2017), je reçois la  
12 modification qu'il peut pas venir à mon milieu de  
13 travail.

14 Après, lui, il a dû recevoir l'autre papier de  
15 la modification... l'accusé, puis... mais je  
16 continue toujours à... bien, régulièrement à appeler  
17 la CAVAC ou aller à des rendez-vous pour mon bien-  
18 être à moi.

19 Puis au mois d'octobre, elle m'appelle, elle me  
20 dit j'ai reçu un papier, elle me dit il faut que tu  
21 présentes demain matin à la cour. J'ai  
22 dit pourquoi? Bien, l'accusé veut modifier les  
23 conditions. J'ai dit pourquoi? Parce qu'il veut  
24 retourner où est-ce que tu travailles.

25 Il veut être... il veut faire affaire avec les



1           politiciens, qu'elle me dit. J'ai dit regarde,  
2           c'est le juge qui a dit qu'il pouvait pas venir à  
3           mon milieu de travail, pourquoi il réussirait à  
4           changer? Puis là, elle me dit ok... j'ai dit c'est  
5           quand il faut que je me présente? Demain matin.  
6           J'ai dit regarde, j'ai attendu trois ans et demi  
7           pour que mon procès se termine... que... trois ans  
8           et demi à vivre dans la peur, dans l'anxiété, le  
9           stress, mes enfants, ma famille. Pour une  
10          modification il me fait passer en Cour en deux mois!  
11          Pourquoi lui c'est... je suis... le lendemain, je  
12          suis allée... tellement... c'était tellement vite  
13          que je suis allée là avec une amie.

14                 J'ai pas pu aller là avec ma famille qui me  
15          supportait du début. Ils étaient partis dans le  
16          bois. Me dis-tu, si j'aurais pu recevoir un papier  
17          que j'allais passer en Cour un tel jour, j'aurais pu  
18          me préparer. C'est pas ça, le lendemain, j'ai de la  
19          misère à dormir toute la nuit, j'ai pas dormi toute  
20          la nuit quasiment.

21                 J'arrive là-bas, là on me convoque pour aller  
22          voir les témoins puis c'est là qu'on me dit que  
23          l'accusé désire rentrer au Conseil de bande puis...  
24          là, j'explique pourquoi je veux pas qu'il rentre.

25                 (Inaudible), c'est le juge qui a donné la

1           sentence. (Inaudible) à suivre; déjà que s'il  
2           s'aurait trompé dans l'entente... Puis là il veut  
3           rentrer. Mais avec tout son travail puis c'est un  
4           haut placé, ils ont modifié la sentence. Fait que  
5           il peut rentrer où est-ce que je travaille, mais  
6           avec des conditions. (Pleure) Ce que j'ai vécu  
7           pendant... en tout et partout quatre ans avec les  
8           erreurs de la justice. (Pleure) C'était dur,  
9           pénible.

10       **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11           Quand on s'est rencontrées Danielle hier tu m'as  
12           expliqué aussi qu'il y avait des témoins dans ton  
13           dossier puis qu'ils t'ont dit qu'ils avaient trouvé  
14           certaines choses difficiles.

15       **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

16           Oui.

17       **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

18           Est-ce que tu voudrais les partager avec le  
19           Commissaire?

20       **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

21           Oui, j'avais deux témoins dans mon procès qui  
22           étaient... vu que moi j'étais la victime, on m'a  
23           gardée en haut à la CAVAC, je descendais pas en bas  
24           tant et aussi longtemps qu'on nous... qu'il y ait  
25           pas l'appel là. Eux autres, ils étaient en bas mais

1 t'sé, avec tout le monde, ses supporters à l'accusé  
2 là, ils se sentaient intimidés eux autres aussi  
3 envers ça là.

4 Puis qu'ils étaient venus, bien ils étaient  
5 venus témoigner puis ils étaient laissés à eux-mêmes  
6 en bas dans la salle d'attente. Ils trouvaient ça  
7 difficile.

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9 Le moment de la sentence, en fait, le moment où la  
10 déclaration des - de la victime sur les conséquences  
11 du crime est lue au juge. Est-ce que c'est toi qui  
12 fais la lecture de ce document-là au juge?

13 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

14 Non, j'ai demandé au procureur de le lire pour moi.  
15 J'étais... j'étais dans mes émotions, j'arrivais pas  
16 à lire puis à parler, là.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

18 Qu'est-ce que tu trouvais particulièrement difficile  
19 à ce moment-là?

20 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

21 Bien, quand ils ont lu le... moi, j'appelle ça mon  
22 « papier jaune » là, parce que... (inaudible) quand  
23 ils ont lu, mais les autres personnes qui  
24 supportaient l'accusé, ils me regardaient, je me  
25 sentais regardée puis avec des rires moqueurs là,

1 qu'ils me croyaient pas à mon histoire, qu'ils  
2 croyaient pas... je cherchais pas à qu'ils croient à  
3 mon histoire, mais c'était la mienne, c'est ce que  
4 j'avais vécu toute ma vie. Bien, la partie de ma  
5 vie avant de dénoncer.

6 C'était... c'était une vie... ma vie était  
7 difficile en étant jeune fille, tu peux pas savoir.  
8 Quand une femme est victime d'abus sexuels ou une  
9 fille ou un enfant, tout le monde... toutes les  
10 personnes qui subissent ça les suit toute leur vie.

11 Mais particulièrement, chez les femmes... bien,  
12 elles connaissent pas la sexualité après et elles se  
13 respectent pas en tant que femmes; bien, pas moi en  
14 tout cas là. Ma vie... j'arrivais pas à faire la  
15 différence entre l'amour et le sexe, pour moi,  
16 c'était juste le sexe.

17 Puis quand ils ont lu mon papier bien, je les  
18 voyais rire de moi, genre là ou avec un sourire en  
19 coin. Mais je me suis dit je le fais juste pour moi  
20 pour avancer dans ma vie.

21 Ils m'avaient demandé si je voulais faire huis  
22 clos vu que j'étais mineure. J'ai dit non, je veux  
23 pas que ça soit huis clos, je veux que d'autres  
24 femmes ou d'autres victimes entendent mon message  
25 qu'il faut jamais lâcher dans la vie. Avancer avec

1 ce que t'as vécu pour mieux passer au travers de ces  
2 actes criminels... ces actes-là, là, d'abus sexuels.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Je comprends que t'as décidé donc d'aller au bout du  
5 processus judiciaire, parce que même si c'était  
6 extrêmement difficile pour toi, mais aussi pour  
7 encourager d'autres femmes ou d'autres filles ou  
8 d'autres victimes d'abus sexuels à dénoncer puis  
9 aller dans le processus?

10 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

11 Oui.

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Okay. On en a parlé un peu Danielle hier. Nous,  
14 c'est très important pour nous que les gens qui ont  
15 vécu à travers les services publics, qui ont vécu  
16 des choses difficiles puissent partager sur ce  
17 qu'ils voudraient qui change pour le futur. Qu'est-  
18 ce qu'on pourrait faire comme recommandation? Est-  
19 ce que tu veux partager un petit peu des idées que  
20 t'as avec le Commissaire?

21 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

22 Moi, quand... quand je me vois, quand je me regarde,  
23 t'sé, plusieurs fois, j'avais envie de lâcher prise,  
24 d'abandonner. Comme je vous l'ai dit, j'ai voulu  
25 enlever... j'ai voulu prendre ma vie. Mais je me

1           suis dit je le fais pour moi en premier lieu. Je le  
2           fais pour les autres victimes ou les autres  
3           victimes, je veux dire.

4           Il faut pas que ça soit si long de même. C'est  
5           pénible, pénible pour moi, mes enfants, mes parents,  
6           ma famille. Il faut que ça soit moins long. Parce  
7           que quand tu reportes... tu reportes.

8           Combien de fois j'ai fait l'insomnie à cause  
9           de... qu'ils reportaient la date du procès. Combien  
10          de fois j'ai dû être en (inaudible)... moi j'appelle  
11          ça une petite dépression, t'sé, parce que tu dors  
12          pas, tu penses, tu penses, tu veux pas oublier ça,  
13          je veux pas - tu penses à ce que tu vas dire s'ils  
14          me posent des questions.

15          Bien, trois ans et demi là... du trente et un  
16          (31) mai deux mille treize (2013) au quinze (15)  
17          septembre deux mille dix-sept (2015); c'était très  
18          dur... une longue vie. On dirait que j'avais vu...  
19          j'avais vécu plus long que trois ans, là, dans la ma  
20          vie là... tellement pénible, là.

21          C'est avec la confiance que tu dois... que tu  
22          dois faire avec mes (inaudible)... avec mes quatre  
23          CAVAC là, mes deux procureurs, tout le monde que tu  
24          rencontres, mon psychologue qui venait avec moi.  
25          Une chance qu'il y a juste elle qui ne m'a jamais

1           été changée.

2                   C'était... c'est trop long, trois... il  
3           faudrait prendre une décision ou bien faire de quoi  
4           moins long. C'est sûr j'étais une femme... quand je  
5           pense aux enfants qui dénoncent... trois ans, ils  
6           auraient eu le temps de tout oublier ça, un enfant  
7           qui pourrait aller... quand il dénonce une  
8           agression. Je vous le dis. (Pleure)

9           **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10           Est-ce que t'as l'impression que t'as reçu toute  
11           l'information que tu voulais dans le processus?

12           **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

13           Non, non. Quand tu connais pas le... quand tu  
14           connais pas le système de justice, moi, regarde,  
15           j'allais à la cour puis quand on me disait de  
16           retourner chez nous, je retournais ou les termes  
17           d'avocats ou les termes du processus judiciaire,  
18           bon bien les victimes, ils les connaissent pas,  
19           t'sé. Il y avait des mots que je comprenais pas,  
20           mais que... (pleure)

21           **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22           Est-ce qu'en tant que femme Innue, t'aurais aimé ça  
23           recevoir des services différents; par exemple, qui  
24           prendraient en considération ta spiritualité ou ta  
25           culture dans ton processus de guérison avec le

1 système de justice?

2 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

3 Dans ce côté-là, j'étais toujours accompagnée de mes  
4 parents, mon père et ma mère, puis des aidants  
5 spirituels qui m'aidaient à surmonter cette épreuve-  
6 là, t'sé, on faisait des rencontres avant qu'on  
7 aille à la Cour. Ils m'aidaient beaucoup. Je  
8 savais où aller chercher de l'aide puis de... qu'on  
9 m'écoute pour parler, partager, mais moi, c'est ce  
10 que... c'est ça là, c'est la... ce que je suis venue  
11 témoigner, là, c'était la dureté du procès là, de  
12 tout ça que je voulais vous partager.

13 Comment est-ce que ç'a été dur puis avec tout  
14 le nombre de personnes que je vous ai nommées, t'sé  
15 la confiance puis repartager mon histoire à chaque  
16 personne. Je voudrais pas... je veux pas... une  
17 chance que j'ai jamais lâché.

18 J'ai jamais arrêté mon processus parce que,  
19 aujourd'hui j'avance, j'avance puis je vais bien.  
20 Puis... mais je veux pas que ça soit aussi long pour  
21 les prochaines, là, les prochaines victimes s'il y  
22 en a qui veulent dénoncer, c'est ça.

23 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24 Est-ce que tu me permets de revenir un instant sur  
25 la question du problème que t'as avec les



1 conditions? Je voudrais te poser une question.  
2 Quand tu réalises qu'il y a une différence entre les  
3 notes sténographiques que t'es toi-même allée  
4 chercher au palais de justice puis les conditions  
5 que t'as. Comment tu te sens par rapport à ça?  
6 Est-ce que tu te sens démunie? Est-ce que tu te  
7 sens un peu impuissante puis tu sais pas quoi faire?

8 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

9 Oui, je savais pas quoi faire. Parce que quand  
10 j'appelais la police, ils me disaient tout le temps  
11 c'est un endroit public. Mais un endroit public,  
12 c'est mon milieu de travail cet endroit-là que j'ai  
13 dit.

14 Puis aussi, j'aurais aimé ça qu'on me dise  
15 c'est où qu'il peut pas aller quand je m'en vas.  
16 Est-ce que c'est moi qui s'en va ou c'est lui qui  
17 s'en va si on se retrouve à - comme dans un  
18 supermarché là? Je savais pas c'était quoi. Je  
19 suis allée payer mon permis - mes plaques. Il était  
20 là... c'est quoi je fais?

21 Il a-tu le droit d'être là? C'est-tu un  
22 endroit public? Personne y m'a expliqué c'est quoi?

23 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24 Est-ce que t'aurais aimé ça avoir quelqu'un qui  
25 puisse répondre à tes questions ou t'orienter

1           justement en lien avec ces problèmes-là?

2       **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

3           Oui, j'aurais aimé ça être plus au courant des  
4           conditions à lui, là, juste pour moi de ne pas  
5           m'approcher. C'est-tu juste à la maison puis au  
6           travail? Y avait-tu d'autres endroits qui doit pas  
7           se... être là quand je suis là... ou tu sais pas.

8       **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9           Concrètement, ce que les conditions empêchaient,  
10          c'était pas clair tout à fait pour toi à ce moment-  
11          là? Tu savais pas exactement c'était quoi  
12          l'application des conditions?

13       **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

14          Oui.

15       **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16          Okay. Est-ce que t'as pensé à aller voir, par  
17          exemple, le procureur pour qu'il te les explique?

18       **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

19          Non, j'ai... mais je pensais qu'il... qu'on faisait  
20          plus... bien, vu que c'est fini, c'était fini, là.  
21          On me laissait avec tous ces papiers-là.

22       **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

23          Est-ce qu'il y a d'autres choses que tu voudrais  
24          partager avec le Commissaire?

25       **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

1 Je voulais juste - peut-être, juste un message que  
2 je veux passer aux victimes. Je veux leur dire  
3 que... que si un jour, elles pensent à dénoncer ou  
4 qu'elles ont dénoncé de ne jamais abandonner, peu  
5 importe la durée, de pas abandonner, c'est pour le  
6 bien-être d'eux, de leur famille, de leurs enfants.

7 Le mien ç'a duré trois ans et demi, j'ai pas  
8 abandonné... je vais mieux maintenant. Je veux dire  
9 ça aux victimes qui sont en processus judiciaire,  
10 abandonnez pas pour la justice, continuez, continuez  
11 à avancer votre cheminement, c'est ce que je veux  
12 dire. (pleure) J'ai fini.

13 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14 Merci beaucoup d'avoir partagé avec le Commissaire,  
15 Danielle, ton vécu puis ton courage. Pour ma part,  
16 Monsieur le Commissaire, j'aurais plus de questions  
17 pour madame St-Onge.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Alors merci beaucoup. Je vais offrir aux avocats  
20 s'ils ont des questions, peut-être qu'ils en ont.  
21 Me Dougherty?

22 **Me THOMAS DOUGHERTY :**

23 J'aurai pas de questions Monsieur le Commissaire.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Me Laganière?

1 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

2 Je n'aurai pas de questions. Encore une fois,  
3 j'aimerais remercier Madame de son témoignage et de  
4 sa présence ici. Ses commentaires ont été bien  
5 écoutés, bien notés, et je suis convaincu qu'ils  
6 alimenteront les travaux de cette Commission-là de  
7 façon très adéquate. Merci.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Me Boucher?

10 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

11 Je n'ai pas de questions Monsieur le Commissaire,  
12 merci.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Me Robillard?

15 **Me DENISE ROBILLARD :**

16 Aucune question, merci.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors moi aussi, je vais vous dire merci d'avoir eu  
19 le courage de venir partager avec nous. C'est  
20 touchant, c'est triste et encourageant. Je vais  
21 vous dire pourquoi. Triste parce que ce que vous  
22 avez vécu; trois ans et demi et quand vous relatez  
23 CAVAC numéros 1, 2, 3, 4, procureur 1, procureur 2,  
24 les multiples ajournements, le stress de quelques  
25 semaines avant les dates pour vous préparer à

1 l'audience, de repenser tout ça et l'impression que  
2 vous aviez de faire vivre ça à vos enfants, à votre  
3 famille, la préoccupation que vous aviez, c'est  
4 certainement pas facile et on peut le comprendre.

5 C'est non seulement pas facile, mais c'est  
6 difficilement acceptable que ça fonctionne comme  
7 ça... ça devait être amélioré ça. Vous avez  
8 parfaitement raison de le dire.

9 Il faudrait et par contre, vous ajoutez même si  
10 c'est pas facile, même si c'est dur, même si c'est  
11 exigeant, stressant, il faut pas abandonner. Il  
12 faut que les femmes qui sont victimes d'agressions  
13 n'hésitent pas à dénoncer et aillent jusqu'au bout  
14 du processus.

15 C'est la deuxième fois ce matin que j'entends  
16 ce message-là et je pense que c'est important que  
17 les femmes n'hésitent pas à aller au bout du  
18 processus, même si c'est pas facile et on peut  
19 comprendre que c'est pas facile. C'est... vous êtes  
20 atteinte dans votre personne, dans votre esprit et  
21 vous avez à revivre, à repenser, à repréparer tout  
22 ça, c'est certainement difficile.

23 Je vous remercie d'avoir eu le courage de  
24 mentionner toutes ces choses-là. Je comprends aussi  
25 que vous aimeriez avoir plus d'explications et que

1           vous vous dites de grâce, expliquez plus aux  
2           témoins, aux femmes qui ont à aller à la Cour  
3           qu'est-ce qui va se passer, comment ça va se passer.  
4           De préparer et faire en sorte qu'on ait un support.

5           Vous dites j'ai été chanceuse d'avoir mes  
6           parents pour me supporter, votre père, votre mère,  
7           vos enfants, votre famille. Évidemment, on sait que  
8           ce sont pas toutes les femmes qui ont un support  
9           aussi précieux que celui que vous avez eu de vos  
10          parents. Et on peut imaginer que ça devient  
11          beaucoup plus difficile encore quand on n'a pas ce  
12          support-là et c'est important d'avoir un support,  
13          c'est important que ça aille rapidement, c'est  
14          important que les officiers de justice, procureurs  
15          de la Couronne et les autres, prennent le temps,  
16          qu'ils aient la sensibilité de communiquer avec les  
17          témoins, les victimes pour faire en sorte... les  
18          aider à travers ce processus-là.

19          Et, évidemment, le système en soi, bien et là  
20          on va dire c'est systémique, c'est trop long. C'est  
21          clair, ça n'a pas de sens, c'est inacceptable; il  
22          faut qu'il y ait des corrections qui se fassent et  
23          pas seulement chez les autochtones. Il y a des  
24          femmes allochtones qui vivent la même chose aussi.  
25          C'est évident qu'il faut que ça s'améliore, que ça

1 aille plus vite. Qu'il y ait un support.

2 Je repasse... vous dites j'ai eu envie de  
3 laisser tomber, je l'ai pas fait et j'encourage les  
4 femmes qui ont envie de laisser tomber de pas  
5 laisser tomber, d'aller au bout.

6 Les femmes ont le droit d'être protégées et ont  
7 le droit d'être supportées aussi tout au long du  
8 processus et évidemment meilleur sera le support,  
9 plus rapide sera le processus, bien, ça encouragera  
10 plus de femmes à dénoncer puis à aller au bout du  
11 processus.

12 Donc je vous remercie encore beaucoup, beaucoup  
13 d'avoir partagé avec nous et je vous souhaite  
14 beaucoup de bonheur. Vous avez le droit d'être  
15 heureuse avec votre famille et vos enfants.

16 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

17 Merci.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 Et de... d'être respectée en tant que femme et mère.

20 Je vous remercie encore. Bonne chance.

21 **Mme DANIELLE ST-ONGE :**

22 Merci beaucoup de m'avoir écouté. Merci.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Maintenant, on va suspendre ou vous avez des  
25 documents à produire?

1 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

2 Oui, en fait, madame St-Onge a accepté, pour  
3 compléter le dossier, qu'on dépose les notes  
4 sténographiques ainsi que les trois ordonnances de  
5 probation. L'ordonnance initialement rendue  
6 comprenant une erreur, la correction d'ordonnance  
7 ainsi que la troisième ordonnance de probation  
8 modifiée après une ordonnance du tribunal. Je pense  
9 que pour les fins des travaux de la Commission ça  
10 sera utile de démontrer le type de problèmes qui ont  
11 pu être vécus.

12 Donc madame la greffière, je vais déposer les quatre  
13 documents en liasse. Pouvez-vous me donner la cote  
14 s'il vous plaît?

15 **LA GREFFIÈRE :**

16 579.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN?**

18 P-579?

19 **LA GREFFIÈRE :**

20 Oui.

21 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 Alors sous P-579 les notes sténographiques  
23 uniquement de la décision ainsi que les trois  
24 ordonnances de conditions. Merci, Monsieur le  
25 Commissaire.



1                                   - PIÈCE COTÉE P-579 -

2       **LE COMMISSAIRE :**

3                   Merci beaucoup.

4       **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5                   Merci.

6       **LE COMMISSAIRE :**

7                   Alors on va dîner?

8       **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9                   Jusqu'à treize heures trente (13 h 30).

10      **LE COMMISSAIRE :**

11                 Treize heures trente (13 h 30) et on vous invite à  
12                 venir dîner avec nous.

13      **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14                 Merci.

15      SUSPENSION

16      -----

17      REPRISE

18      **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

19                 La Commission reprend.

20      **LE COMMISSAIRE :**

21                 Oui, alors bonjour. Alors nous poursuivons cet  
22                 après-midi dans des dossiers à huis clos, en  
23                 commençant par le dossier auquel on a donné le  
24                 numéro HC-37. Alors Me Arpin, vous allez nous  
25                 présenter votre témoin?

1 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

2 Eh oui Monsieur le Commissaire, alors nous  
3 allons entendre madame [REDACTED] qui va venir  
4 parler de ses impressions et ses perceptions  
5 concernant des dossiers avec le directeur de la  
6 Protection de la jeunesse. De façon plus  
7 spécifique, c'est le directeur de la Protection de  
8 la jeunesse de Victoriaville, et des événements qui  
9 se sont passés à l'Hôpital de Arthabaska. Madame  
10 est accompagnée de madame Christine Desrochers de  
11 l'équipe "Soutien et Mieux-être". Elle fera une...  
12 un serment sur la Bible et... c'est ça, elle fera un  
13 serment sur la Bible et par la suite, elle va nous  
14 faire les recommandations qu'elle... qu'elle  
15 considère juste  
16 à propos dans son dossier.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors vous me dites que vous êtes dans le dossier  
19 qui concerne madame [REDACTED] ?

20 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

21 Oui.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Alors c'est HC-38.

24 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

25 Ah, je suis désolée.

26 **LE COMMISSAIRE :**

1 Non...

2 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

3 Il faut vraiment y aller en ordre des HC. Donc on  
4 va commencer avec HC-37.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 37. On va changer le numéro. Bon, Okay.

7 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

8 On a changé les témoins.

9 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

10 Okay. (Inaudible)

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Alors c'est pas ce qu'on m'avait donné ce  
13 matin. Ça va. Alors on va le corriger.

14 **VOIX FÉMININE NON IDENTIFIÉE :**

15 Pouvez-vous répéter le HC? (inaudible)

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 37. Alors...

18 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

19 Alors Madame... Madame [REDACTED] On va vous  
20 assermenter.

21 -----

22

23

24

25

1 [REDACTED]  
2 témoin citoyenne  
3 Assermentée

4 -----

5 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

6 Merci.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Quand le piton rouge est allumé, ça va.

9 **Mme [REDACTED] :**

10 Parce que je le voyais pas de...

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Ah oui. C'est ça...

13 **Mme [REDACTED] :**

14 Il faut que je fasse ça pour...

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Oui, mais faites-vous en pas, les gens à la  
17 technique vont...

18 **Mme [REDACTED] :**

19 D'accord.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Ils s'occupent de ça.

22 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

23 Alors...

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Alors Me Arpin, c'est votre témoin.

26

1 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

2 Oui, merci beaucoup. Alors Madame [REDACTED],  
3 j'aimerais que vous nous disiez de quelle communauté  
4 vous êtes originaire et où vous habitez  
5 présentement?

6 **Mme [REDACTED] :**

7 Je suis originaire de la communauté de [REDACTED]. Je  
8 suis une Innue, mais je demeure dans la ville... à  
9 la ville de [REDACTED]. Je demeure là ça va  
10 faire quatre ans.

11 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

12 Vous viviez dans la communauté, avant?

13 **Mme [REDACTED] :**

14 Oui, mais auparavant, je demeurais dans la  
15 communauté à [REDACTED], mais j'ai déménagé en deux  
16 mille quatorze (2014).

17 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

18 On va parler, justement, de ces événements-là en  
19 deux mille quatorze (2014). Je pense que vous avez  
20 trois enfants?

21 **Mme [REDACTED] :**

22 Oui, j'ai deux plus vieux. Bien, mon premier lit,  
23 autrement... je sais pas si ça se dit encore.

24 **VOIX FÉMININE NON IDENTIFIÉE :**

25 Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oui.

3 **Mme** [REDACTED] :

4 J'ai... bien, dans les événements, mon plus vieux,  
5 il avait treize (13) ans, si ma mémoire est bonne,  
6 fouze (12) ans, puis il allait avoir treize (13)  
7 ans. Puis mon bébé de mon premier lit, lui, il  
8 avait dix (10) ans. C'est-tu ça? Oui. Deux (2)  
9 ans de... oui.

10 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

11 Et qu'est-ce qui se produit, à ce moment-là?

12 **Mme** [REDACTED] :

13 C'est sûr que... auparavant, j'étais avec un  
14 autochtone. J'étais avec... j'avais une relation,  
15 une union autrement dit, sans... comment je pourrais  
16 dire ça, sans forme légale. T'sé, c'est pas  
17 légalisé au niveau... non, on n'était pas marié,  
18 mais ça faisait sept ans qu'on était ensemble, mais  
19 on n'était pas... T'sé, je sais c'est pas correct  
20 en tant que cit oyenne, mais en tous cas, faillait  
21 que je le dise, là... C'était un policier, fait  
22 que, ça, ça pas rapport là... C'était... mais t'sé,  
23 j'avais trois enfants (rires) avec mon conjoint  
24 anciennement, plus mes garçons. Fait que... t'sé,  
25 il y avait pas d'autorité de rôle de parental qui

1           était exercé envers le beau-père, fait qu'il y avait  
2 beaucoup plus de relations amicales.

3           Ce qui a créé à avoir des frictions au  
4 niveau... lorsque moi je prenais position au niveau  
5 autoritaire, bien, ça marchait plus ou moins. T'sé,  
6 c'est juste pour vous amener un peu le dynamisme  
7 qu'il y avait entre mon ancien conjoint et mon  
8 conjoint actuel qui est allochtone. Avec un  
9 allochtone, il y a beaucoup plus de structure, un  
10 fonctionnement, un encadrement. C'est la base  
11 d'amener nos enfants à avoir une bonne éducation,  
12 intégrer des bonnes valeurs, avoir un bon  
13 (inaudible) pour aller de l'avant par la suite vers  
14 le futur.

15           Bien, ma philosophie c'est... à moi c'est ça  
16 là, mais dans une communauté, ils disent... il y a  
17 tout le temps cette citation- là, qui dit « Ça prend  
18 toute une communauté pour élever un enfant », fait  
19 que, toi-même en tant que mère des fois, t'as pas  
20 vraiment tout le rôle de pouvoir d'exercer ton rôle  
21 d'autorité, autrement dit là, envers tes enfants.  
22 Puis comme la famille est très proche, quand tu les  
23 réprimandes, la grand-mère vient... t'sé, vient  
24 effriter un peu, parce qu'elle veut les protéger.  
25 Je sais pas exactement comment dire ça, là, mais

1 t'sé, ça vient comme effriter un peu ton rôle de...  
2 ton rôle parental, autrement dit. Là je sens que je  
3 commence à avoir un trémolo là...

4 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

5 Ça va bien aller.

6 **Mme** [REDACTED] :

7 Oui?

8 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

9 Madame [REDACTED] quand vous étiez à [REDACTED] avec  
10 votre conjoint, est-ce que les enfants, vos deux  
11 garçons, vos deux plus jeunes, on va le dire comme  
12 ça...

13 **Mme** [REDACTED] :

14 Oui.

15 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

16 Est-ce qu'ils étaient pris en charge par le  
17 directeur de la Protection de la jeunesse?

18 **Mme** [REDACTED] :

19 Non, pas à ce moment-là parce que, lorsque moi je  
20 les ai eus, j'avais eu... j'étais même pas au  
21 courant qu'il y avait eu un signalement parce que  
22 mes garçons... lorsque j'ai quitté le père de mes  
23 garçons, moi j'avais pas de scolarité, je  
24 travaillais pas, fait que... (silence) fait que, aux  
25 yeux de la DPJ, (pleure) j'avais rien à amener à mes



1 enfants parce que j'avais pas de scolarité, rien.  
2 Excusez. Mais... mais au travers ça, la DPJ a fait  
3 quelque chose qui m'a... qui m'a poussé à aller de  
4 l'avant lorsque je les ai perdus mes garçons là...  
5 Ça m'a encouragée à aller me scolariser parce que  
6 mon ex-conjoint, dans ce temps- là, il était... il  
7 faisait son Baccalauréat pour être [REDACTED]  
8 [REDACTED] à l'UQAC à Chicoutimi, puis  
9 mon ancienne belle-mère c'était une ancienne  
10 [REDACTED] qui était [REDACTED] qui  
11 est très connue dans la communauté de [REDACTED]  
12 [REDACTED], puis mon ex-belle-sœur, c'était une avocate  
13 qui est Me [REDACTED].

14 T'sé, il y avait une... comparativement à ma  
15 famille, là, j'avais rien à côté d'eux autres là,  
16 fait que je partais avec... avec rien, dans le fond.  
17 Fait que j'ai perdu mes enfants parce que la DPJ à  
18 ce moment- là, elle disait que mes garçons avaient  
19 besoin d'un rôle d'un... d'un... comment on appelle  
20 ça, un modèle de père, mais ils avaient besoin d'un  
21 modèle de mère aussi.

22 Puis j'ai perdu mes enfants, moi, à ce moment-  
23 là en deux mille... Je sais plus trop, là, parce  
24 que souvent, t'sé, j'ai souvent fait affaire avec la  
25 DPJ concernant le cas de mes garçons là, de mon

1 premier lit là, autrement dit, là, parce qu'il y a  
2 eu des problématiques avec le père, puis pas  
3 nécessairement moi, puis... mais à la fin, là, de ce  
4 que je vais vous amener, Monsieur le Commissaire là,  
5 ça va être par rapport à moi avec mon nouveau  
6 conjoint, autrement dit. En tous cas...

7 Puis j'ai perdu la garde en deux mille (2000),  
8 c'était dans les années deux mille (2000), puis j'ai  
9 re-eu la garde exclusive parce que monsieur... t'sé,  
10 le père de mes garçons autrement dit, il voyait des  
11 araignées sur les murs, il était en intoxication,  
12 puis t'sé, j'ai eu la garde automatiquement là...

13 Même moi, lorsque j'ai appelé les grands-  
14 parents de mon ex-conjoint... bien les parents de  
15 mon ex-conjoint, les grands-parents de mes garçons,  
16 je leur ai demandé il était où le père de mes  
17 garçons. Est-ce vrai qu' [REDACTED] est à l'hôpital puis  
18 que... mais ça, ils osaient pas trop me le dire.  
19 Fait que moi, à ce moment- là, j'ai appelé un requin  
20 de la ville, à Baie-Comeau, t'sé, on l'appelle « les  
21 requins », c'était [REDACTED] là, c'est un de  
22 nos meilleurs avocats sur la Côte-Nord, bien, Me  
23 [REDACTED] c'est un requin (rires). C'est un exemple.  
24 Fait que je savais qu'en prenant Maître...

25 [REDACTED] [REDACTED] j'allais... ça allait

1 me coûter cher, mais j'allais avoir tout de suite  
2 mes garçons. T'sé, j'étais prête à payer le prix  
3 pour avoir la garde de mes enfants.

4 Fait que j'ai eu la garde. Je les ai re-eu en  
5 deux mille (2000)... deux mille onze (2011), je  
6 crois, je m'en souviens plus. Puis c'est-tu en deux  
7 mille onze (2011)? Oui, ça faisait même pas un an  
8 et demi que je les avais parce que durant cette  
9 année- là, j'ai quitté mon ex-conjoint puis j'ai  
10 rencontré mon nouveau conjoint, j'ai déménagé à

11 [REDACTED] J'ai déménagé tous mes enfants, bien  
12 j'avais mes deux garçons là, mais on a déménagé à  
13 [REDACTED] fait que au début... au début,  
14 c'était très... comment je pourrais dire ça?

15 T'sé, ils commençaient à le connaître mes  
16 garçons, là, mon conjoint, fait que on les voyageait  
17 beaucoup, on les amenait à Toronto, Expo-Sciences,  
18 Expo-Québec, fait que, avant de recommencer l'année  
19 scolaire, mais on les avait avisés aussi, mes plus  
20 vieux, [REDACTED] puis [REDACTED]... mais qu'on recommence  
21 l'école, il va y avoir une structure, il va y avoir  
22 des règlements, il y aura... vous allez avoir des  
23 responsabilités... t'sé. Ce qu'il y avait pas dans  
24 ma communauté. Ce qu'il y avait pas...

25 T'sé, je veux pas dire qu'on éduque pas

1 bien nos enfants, mais c'est un autre mode  
2 d'éducation, fait que... lorsqu'on a commencé...  
3 lorsque mes garçons ont commencé l'école, on a  
4 acheté les fournitures scolaires, t'sé, j'ai fait  
5 tout comme bon parent ferait pour ses enfants,  
6 acheter ce qui est nécessaire pour leur année  
7 scolaire, autrement dit, le linge, les sacs d'école,  
8 puis en tous cas. Mais on en avait trois, parce que  
9 mon conjoint aussi en avait un, là, il s'appelait...  
10 il s'appelle [REDACTED]

11 Puis moi, lorsque j'ai rencontré mon conjoint  
12 [REDACTED], mon nouveau conjoint, lui  
13 il avait aussi des problèmes, en tous cas... avec  
14 son ex-femme parce que je suis avec un homme marié,  
15 mais il est pas marié, mais en tous cas... un homme  
16 divorcé. Son ex-conjointe, son ex-femme, voulait  
17 avoir la garde exclusive de [REDACTED] parce que [REDACTED]  
18 était camionneur, il le voyait pas trop souvent  
19 parce qu'il fallait qu'il travaille pour payer ses  
20 comptes de roulement dans une maison, dans un  
21 appartement, ou peu importe.

22 Fait que son ex-femme a essayé d'enlever la  
23 garde... la garde partagée parce qu'ils avaient déjà  
24 une gare partagée, puis comme elle a pas réussi,  
25 elle est allée voir la DPJ pour dire que [REDACTED]

1 s'était fait frappé par son père, mais c'était pas  
2 vrai là... mais la DPJ... t'sé, c'est comme ça que  
3 la DPJ... puis c'était la même intervenante.

4 Parce que moi, je me rappelle, lorsque  
5 l'intervenante a appelé mon conjoint, elle était  
6 très directive, autoritaire, puis parce que moi j'ai  
7 étudié là-dedans, fait que je savais un peu comment  
8 ça marchait, t'sé, au niveau du système de la  
9 Protection de la jeunesse, autrement dit là... là.  
10 Là je disais à [REDACTED] t'es pas obligé de répondre  
11 à sa question, puis parle pas, t'sé, répond pas à  
12 ça. Puis là, l'intervenante elle attendait que  
13 [REDACTED] que réponde, puis t'sé il y a eu un long  
14 silence. Là, je lui ai dit - dis-y que son silence  
15 t'agresse ... là, elle savait plus quoi dire, puis  
16 en tous cas, t'sé, on n'était pas collaborant là...

17 Bien, mon conjoint'était pas collaborant à ce  
18 moment-là parce que, *anyway*, il partait avec deux  
19 prises. Parce que y avait déjà (inaudible) avec la  
20 DPJ, t'sé... t'es déjà... t'es déjà coupable jusqu'à  
21 preuve contraire. T'sé, tu pars avec deux prises  
22 autrement dit. Quand un enfant dit ça, bien c'est  
23 ça. Parce que moi, mes garçons, lorsque... là je  
24 vais en venir à mes garçons, c'était juste pour vous  
25 amener un peu le... c'était la même intervenante

1 avec le dossier de mon conjoint. Puis moi, mes  
2 garçons, lorsqu'ils se sont allés plaindre à la  
3 directrice d'école disant qu'on les maltraitait,  
4 qu'on les... que j'étais négligente puis que mon  
5 conjoint me battait alors que c'était pas vrai là,  
6 bien... puis j'étais enceinte à ce moment-là...  
7 Excusez.

8 Ç'a a duré deux jours, deux, trois jours  
9 l'évaluation, mais mes garçons ont menti. T'sé, ils  
10 avaient déjà porté plainte... ils avaient déjà porté  
11 plainte à la directrice, puis ils rencontraient une  
12 travailleuse sociale à l'école parce que l'école...  
13 parce que l'école d [REDACTED] c'était en biais là... La  
14 Protection de la jeunesse, c'était juste à côté.  
15 (Silence).

16 Puis moi j'ai... j'étais enceinte de mon  
17 dernier bébé [REDACTED], à ce moment- là...(pleure) je  
18 sortais de l'université. Je faisais mon cours quand  
19 j'ai eu l'appel pour me dire qu'il fallait que  
20 j'aïlle chercher mes garçons à la Protection de la  
21 jeunesse. Je sortais de l'université à l'UQAR à  
22 Lévis pour finir mon Baccalauréat... parce que je  
23 suis [REDACTED], là, mais en tous cas...  
24 Puis je faisais... je venais de finir mon cours de  
25 négligence parentale, t'sé. En tous cas... c'est-tu

1 un adon..., je le sais pas. Puis j'étais toute...

2 j'étais toute fébrile, j'étais toute nerveuse.

3 Puis moi personnellement, la DPJ, ça me faisait  
4 peur parce que, t'sé, même moi anciennement, là, je  
5 me suis toujours dit jamais je vais m'en aller

6 [REDACTED], ils volent des bébés... puis  
7 comme défaite, je suis travailleuse sociale, mais je  
8 vole pas de bébés.

9 Fait que, je suis allée chercher mes garçons à  
10 la Protection de la jeunesse à Victoriaville, puis  
11 j'ai dit à mon conjoint [REDACTED] j'ai peur de  
12 rentrer là toute seule. Il me dit appelle-moi au  
13 téléphone, t'sé, parce que j'avais un iPhone puis  
14 j'avais mes écouteurs, puis j'en ai laissé un dans  
15 mes oreilles, puis l'autre je l'ai laissé... je l'ai  
16 laissé accroché là, mais c'était pour avoir un peu  
17 les directives de mon conjoint, puis qu'elle entende  
18 ce que madame [REDACTED] elle avait à me dire.

19 Pourquoi... si je comprenais la raison du  
20 pourquoi que mes garçons étaient ici, puis... mes  
21 garçons se sont plaints comme de quoi que leur beau-  
22 père les maltraitait, alors que c'était même pas  
23 vrai, là, parce que, dans les recommandations de la  
24 DPJ c'était écrit qu'on avait des mesures éducatives  
25 déraisonnables. T'sé, on a... moi personnellement,

1 j'ai jamais levé la main à mes garçons, puis encore  
2 moins mon conjoint, mais on les réprimandait dans le  
3 sens on les faisait assire à table - t'as menti, je  
4 veux que tu nous dises la vérité [REDACTED]  
5 [REDACTED]..., mais t'sé, c'était tout le temps  
6 égalitaire, mais pas comme dans le temps, là...

7 Moi je me rappelle, j'ai reçu... t'sé, des  
8 mesures éducatives déraisonnables c'est quand t'as  
9 la fessée, puis à coup de ceinture, puis après ça  
10 t'as la branche qui vient avec, puis... t'sé, une  
11 fois la fessée c'est correct, mais anciennement  
12 c'était permis, asteure ça l'est pas. Mais ce que  
13 je veux dire, t'sé, y'avait pas de mesures  
14 éducatives déraisonnables là... t'sé, à ce moment-  
15 là là... c'était la perception de mes garçons, puis  
16 mes garçons, ils ont des problèmes de troubles de  
17 développement, puis des troubles de comportement,  
18 aussi, fait que... mais ils ont pas été évalués par  
19 rapport à ça.

20 Ils ont amené des informations à la même  
21 intervenante qui était au dossier de mon conjoint  
22 avec son ex-femme, qui est [REDACTED], puis j'y  
23 disais Madame [REDACTED], mes garçons, ils mentent.  
24 Vous donnez pas le bénéfice du doute à vos garçons,  
25 Madame [REDACTED] T'sé, c'était un ton très...



1           hautaine, puis elle me jugeait déjà, là... t'sé,  
2           j'étais déjà une mauvaise mère là, juste dans sa  
3           manière. Son non verbal, la synergologie de son  
4           corps, tout faisait en sorte que j'étais... j'étais  
5           pas une bonne mère. Puis ce que j'ai répondu: puis  
6           vous, Madame [REDACTED] vous donnez pas le bénéfice du  
7           doute à mon conjoint là, vous allez pas repartir  
8           avec vos... Là j'ai comme... j'ai vu qu'elle était  
9           plus agitée parce que je collaborais pas, puis: ah  
10          bien là, vous partirez pas avec vos garçons, vos  
11          garçons vont rester ici, puis si vous voulez voir  
12          vos garçons, il va falloir que vous vous en alliez à  
13          la Maison des femmes. J'ai dit pourquoi m'en aller  
14          à la Maison des femmes, je suis pas une femme  
15          battue. Eh bien, vous aurez pas droit... accès à  
16          vos garçons.

17                Fait qu'elle les a pris puis elle les a envoyés  
18          dans une... une ressource, là... dans une maison  
19          là...

20                Mais elle les a envoyés chez la directrice pour  
21          que le personnel de l'école se parle puis pour que  
22          par la suite ils se disent ah bien, c'est les beaux-  
23          fils à monsieur [REDACTED], fait que le garçon, [REDACTED]  
24          [REDACTED], il allait à la même école qu'[REDACTED] Puis  
25          nous autres, on le voyait par le personnel de

1 l'école comment qu'ils nous regardaient de travers  
2 parce que je savais... on savait qu'ils étaient au  
3 courant du... t'sé, quand mes garçons hébergent une  
4 nuit ou deux nuits à la directrice de l'école...  
5 bien d' [REDACTED] ou bien d [REDACTED] là, ça se parle  
6 là... T'sé, on le voyait là, qu'en même temps  
7 c'était comme pour nous... pour nous salir en tant  
8 que parents, puis t'sé, je suis pas paranoïaque  
9 là... mais je le voyais là, c'est quoi qui se  
10 tramait, là, au travers de ça là...

11 Parce que lorsqu'on s'en allait aux remises de  
12 bulletins mes garçons étaient plus là, mais on s'en  
13 allait aux remises de bulletins de [REDACTED], bien  
14 l'enseignante était... était bête avec nous autres.  
15 Puis lorsque [REDACTED] lui posait des questions -  
16 bien là, Monsieur [REDACTED] il va falloir que vous  
17 demandez... t'sé - à la mère de [REDACTED].

18 T'sé, ils essayaient tout le temps de... de  
19 dire que... mon conjoint était le méchant, là, mais  
20 il l'était pas, là, puis on participait à toutes les  
21 activités scolaires de [REDACTED] ce qu'on aurait fait  
22 d'ailleurs pour [REDACTED] puis pour [REDACTED] s'il aurait  
23 fallu qu'ils... continuent d'être là... (pleure)

24 Puis moi, lorsque j'ai demandé à [REDACTED]  
25 [REDACTED] c'est quoi vous allez faire avec mes

1 garçons? - Ah, ils vont rester ici, puis... on va  
2 vous recontacter pour nous présenter des documents  
3 pour se présenter à la cour, mais moi, je voulais...  
4 j'étais plus capable, moi, d'entrer en communication  
5 avec elle parce que... ça servait à quoi de  
6 communiquer avec quelqu'un puis d'essayer d'être  
7 collaborant lorsque tu sais que t'étais déjà  
8 accusée, puis qu'on disait déjà... t'es pas une  
9 bonne mère, vous êtes pas des bons parents fait que  
10 on va prendre vos enfants, fait que moi, ce que  
11 j'ai demandé à ce moment-là... non, je veux pas  
12 rentrer en communication avec vous, Madame [REDACTED] à  
13 l'avenir, vous allez communiquer avec notre avocat  
14 qui est Me [REDACTED], t'sé.

15 Parce que moi j'avais pris un avocat tout de  
16 suite. Je voulais qu'il me représente puis moi, on  
17 me disait « DPJ », j'avais des maux de ventre, puis  
18 j'étais pas bien dans ma grossesse, là, puis le  
19 stress, toute, j'étais tannée là... Puis j'avais  
20 quoi, j'avais sept mois, là, de mon dernier bébé,  
21 bébé [REDACTED] Fait que à ce moment- là, j'ai dit à  
22 [REDACTED] mais que tu rentres en communication  
23 avec Maître... avec l'intervenante, [REDACTED],  
24 tu lui diras ci, ça, ça... t'sé.

1           Puis l'intervenante, je me rappelle, elle me  
2           disait... elle m'a appelé pour me dire vos garçons,  
3           ils veulent leur cor, parce que j'en avais un qui  
4           était à l'harmonie primaire, puis on avait des  
5           assurances parce qu'il fallait payer pour  
6           l'instrument. Un... je sais pas comment on appelle  
7           ça les affaires, là, mais en tous cas, puis [REDACTED],  
8           lui, il était dans les cadets, fait que, t'sé, on  
9           les avait inscrits à des activités, toute.

10           Là, l'intervenante, elle me disait votre  
11           garçon, [REDACTED], il veut son instrument pour le  
12           pratiquer à la maison de famille d'accueil où est ce  
13           qu'il était là... je sais pas il était où. J'ai dit  
14           non, c'est pas vrai, j'amènerai pas un instrument de  
15           musique qui vaut cinq mille piastres (5000 \$) là,  
16           puis qui sont sur nos assurances, là, on va le  
17           garder tant et aussi longtemps qu'il revient pas à  
18           la maison, bien, je suis désolée, il en pratiquera  
19           pas de... d'instrument de...

20           Fait que là, la madame, l'intervenante à ce  
21           moment- là, elle a inscrit au dossier comme de quoi  
22           madame ne collaborait pas aux demandes de son  
23           garçon, elle ne répondait pas aux... Quand tu leur  
24           dis « non », ils te renvoient la balle dans le sens

1 que, « t'es pas collaborante », « madame respecte  
2 pas les demandes de ses fils », puis...

3 Là, je lui ai dit regarde là, c'est moi  
4 l'autorité *icitte*, c'est encore moi la mère, que  
5 quand même mes garçons sont chez vous là, ce qu'ils  
6 vont avoir besoin, là, ce que je vais leur amener  
7 là, ça va être leur linge, leur déodorant, leur  
8 brosse à dents puis leur pâte à dents, *that's it*.  
9 C'est de ça qu'ils ont besoin pour aller à l'école  
10 puis être propres. Puis j'ai raccroché le  
11 téléphone.

12 En tous cas, je me souviens plus, là... fait  
13 que j'ai préparé leurs sacs, puis à ce moment-là,  
14 lorsqu'ils ont pris mes plus vieux, j'avais  
15 l'adresse puis le numéro de téléphone où est ce  
16 qu'ils étaient mes garçons. Puis lorsque je parlais  
17 à mes garçons, en innu, [REDACTED] (Innu), t'sé, là je  
18 leur posais la question pourquoi qu'ils avaient fait  
19 ça. Là l'intervenante... t'sé, la madame à la  
20 maison où est ce que mes garçons étaient... Madame,  
21 vous avez pas le droit de leur parler en innu, je  
22 comprends pas. Fait qu'elle écoutait tout... t'sé,  
23 j'étais même pas capable de... t'sé, de leur parler  
24 en ma langue, là. Puis mes garçons, ils comprennent  
25 l'innu, mais ils me répondaient plus tout le temps

1 en français parce qu'ils... ils ont été habitués à  
2 ça.

3 Puis aussitôt que je posais des questions en  
4 innu, l'intervenante de la famille d'accueil elle  
5 disait - Madame c'est quoi vous posez comme question  
6 à vos garçons? T'sé, parce qu'elle comprenait pas  
7 dans le fond. Fait qu'elle m'interdisait aussi de  
8 leur parler en ma langue là... Bref, on est allés  
9 en Cour, on a passé... T'sé, puis lorsque je... ah  
10 oui, c'est vrai, lorsqu'on a... lorsque mes garçons  
11 ont commencé l'école, t'sé, mon plus vieux, [REDACTED],  
12 là, il taxait son frère pour qu'ils disent les mêmes  
13 choses que lui parce que j'avais payé des lunettes à  
14 mes garçons avant leur année scolaire, puis [REDACTED]  
15 s'est fait briser deux fois ses lunettes, mais il  
16 me le disait pas devant son frère. Il me le disait  
17 lorsqu'[REDACTED] partait pour les cadets - Maman, c'est  
18 [REDACTED] qui m'a battu parce qu'il est fâché contre  
19 moi parce que je dis pas la même chose que lui, là  
20 j'ai dit de quoi là, mais je savais qu'il me  
21 mentait, mais il osait pas me dire la vérité.

22 Puis lorsque mes garçons ont commencé leur...  
23 l'année scolaire, tout, je voyais que mon plus  
24 vieux, il s'en allait en régressant et non en  
25 progressant parce que... mais il me... souvent, je

1           lui posais la question, [REDACTED], ça va-tu? Ça va-tu  
2           bien à l'école? Puis il me disait oui, mais il me  
3           mentait. Il me le disait pas.

4           Puis on avait acheté des bicycles, à tous...  
5           aux trois garçons, t'sé, on les avait gâtés, mais  
6           avec les moyens qu'on avait. T'sé, mon conjoint il  
7           est camionneur, moi j'étais étudiante. J'avais pas  
8           d'argent là... Puis lorsque mes... lorsque j'ai eu  
9           mes garçons, ils arrivaient de chez leur grand-mère  
10          - une directrice d'école qui paye pas de taxes, qui  
11          paye pas d'impôt, t'sé, façon de parler, là - puis  
12          leur grand-père qui était un retraité d'Hydro-  
13          Québec, on s'entend là, on n'a pas le même  
14          portefeuille entre moi puis eux autres, là, fait  
15          que. Quand qu'ils étaient chez leur grand-mère, il  
16          y avait... ils disaient ci, ils disaient ça, ils  
17          l'avaient.

18          Parce que lorsque j'ai re-eu mes garçons là, en  
19          deux mille onze (2011), j'avais des grosses poches  
20          de hockey remplies de Xbox - j'avais trois consoles  
21          de Xbox - une console de Xbox c'est quasiment quatre  
22          cents piastres (400 \$), j'ai de la misère à en payer  
23          une pour moi-même là, t'sé. Puis t'sé, en tous cas.  
24          Pour dire qu'ils avaient tout ce qu'ils voulaient,  
25          là... L'accessibilité était facile, là, c'était...

1                   Mais je veux pas dire que c'était pas des  
2                   bons grands-parents, là, c'est des bonnes personnes  
3                   ██████████ puis 'ma ██████████ là... t'sé, je le sais,  
4                   là, qu'ils les aimaient mes garçons. Je le sais,  
5                   là, qu'ils... qu'ils en prenaient soin, puis que...  
6                   (Silence - pleure)... qui amenaient tout pour que  
7                   mes garçons soient en sécurité, puis qu'ils manquent  
8                   de rien. Parce que mes garçons, ils sont bien  
9                   habillés là, c'est des... c'est des petits garçons  
10                  polis, c'est des géants, là... puis ils vont à  
11                  l'école, ils mangent trois fois par jour, t'sé,  
12                  ils... ils sont bien là, chez leur grand-mère, là...  
13                  Mais ils sont plus chez leur grand-mère, ils  
14                  sont chez leur père qui est consommateur. Fait  
15                  que... là je suis toute perdue dans mes idées là...

16               **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

17                  Vous nous parliez quand ils étaient en famille  
18                  d'accueil...

19               **Mme ██████████ :**

20                  Ah, Okay. Oui oui.

21               **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

22                  Puis que vous pouviez pas leur parler dans votre  
23                  langue.

24               **Mme ██████████ :**



1           Oui. Ils étaient en famille d'accueil, tout, puis  
2           là, euh... on a passés en Cour là j'ai demandé aux  
3           garçons, qu'est-ce que vous voulez? -Ah, on veut  
4           s'en retourner chez notre grand-mère.

5           Mais en même temps, il fallait que je protège  
6           lui qui s'en venait là, parce que j'étais enceinte.  
7           Fait que je voulais pas vivre de stress, rien. Puis  
8           déjà là, j'en vivais pas mal beaucoup là... Fait  
9           que j'ai été d'accord à ce qu'ils s'en retournent  
10          chez leur grand-mère, mais moi, la grand-mère  
11          lorsqu'elle est venue témoigner à [REDACTED] pour  
12          dire que son garçon il était... il était ci, il  
13          était un [REDACTED] puis... t'sé, il avait des  
14          belles qualités. T'sé, mon Dieu qu'il était parfait  
15          là...

16          Mais ils l'avaient jamais vu là... Ils  
17          l'avaient jamais vu mon... le père de mes... de mon  
18          ex-conjoint là, les intervenantes de la DPJ là...  
19          puis moi j'étais... t'sé, déjà là, en partant, je  
20          suis une Autochtone, j'étais toxicomane, j'étais  
21          alcoolique, puis à la limite joueuse compulsive,  
22          joueuse pathologique, là... fait que... puis... la  
23          grand-mère a dit que j'avais fait deux centres de  
24          traitement de thérapie, puis la DPJ, elle a tout  
25          noté ce que la grand-mère a dit dans le dossier.

1 T'sé, c'était même pas vrai là... J'étais même pas  
2 capable de me défendre. (Pleurs)

3 Une grand-mère de quoi... soixante et cinq  
4 (65) ans, puis une jeune... une jeune étudiante  
5 bientôt finissante de quoi... trente-deux (32) ans  
6 là... t'sé, on dirait que j'avais pas de pouvoir  
7 là... t'sé, on dirait que... comment je pourrais  
8 dire ça, on dirait que moi j'étais pas importante à  
9 ce que je me défende devant le juge pour dire que -  
10 Monsieur le Juge, c'est pas vrai, là, tout ce que  
11 la madame dit là... t'sé. J'en ai jamais fait de  
12 centre de traitement, t'sé, j'étais même pas capable  
13 de dire ça, puis c'était déjà inscrit, tout dans le  
14 rapport de la DPJ après qu'on ait passés en Cour,  
15 t'sé.

16 Sans m'en rendre compte, j'aurais fait deux  
17 traitements là, deux centres de traitement de  
18 thérapie, alors que c'était même pas vrai, là...  
19 T'sé, j'étais comme... vraiment une mère... une  
20 consommatrice, là... je sais pas comment dire ça,  
21 alors que c'était même pas vrai, là, mais à cette  
22 date- là, t'sé j'étais enceinte. J'étais tellement  
23 fâchée, là, mais il fallait que je me concentre pour  
24 pas stresser mon bébé, là... T'sé, je pensais à lui  
25 là... puis je me disais, la manière comment je suis

1 jugée, ici, puis comment qu'on me... comment qu'on  
2 me persécute... t'sé, c'est une façon de le dire, je  
3 le sais pas, là... En tous cas, je me suis sentie  
4 de même.

5 T'sé, si j'ai failli à mon rôle de mère avec  
6 mes deux premiers, t'sé, je vais essayer de...  
7 d'amener le meilleur de moi-même pour mon dernier  
8 là... t'sé, je sais pas. (Pleure) Fait que pas  
9 longtemps après, en tout cas, mes garçons ils ont  
10 fini par partir à [REDACTED] c'est la grand-mère qui  
11 s'en occupait. Fait que dans le dossier, c'était  
12 écrit que mes... il y avait pas lieu d'être de... de  
13 bloquer l'accès à mes garçons pour qu'ils viennent  
14 nous voir, autant le beau-père, parce qu'au début,  
15 [REDACTED] c'était comme un monstre, là, mon conjoint  
16 là... aux yeux de la DPJ, puis qu'il bardassait mes  
17 garçons, puis t'sé. Même lui il a été jugé avant  
18 même de... de... comment dire ça, là... de se  
19 défendre sur les propos qui avaient été amenés par  
20 la DPJ, là, puis par mes garçons.

21 Mais lorsqu'on a été à la cour de  
22 [REDACTED] pour passer en Cour là, mes garçons  
23 sont rentrés dans le cubicule, t'sé pour venir me  
24 voir, me flatter la bedaine, puis parler avec mon  
25 conjoint [REDACTED], puis t'sé, ils ont serré la main

1 « excuse-nous [REDACTED] », t'sé, « excuse-nous pour  
2 ce qu'on a fait, c'était pas vrai », parce qu'eux  
3 autres ils voulaient juste s'en retourner chez leur  
4 grand-mère.

5 Puis l'intervenante est venue à ce moment-là  
6 pendant que je parlais avec mes garçons, là... Elle  
7 s'appelait [REDACTED]. Elle vous êtes  
8 monsieur [REDACTED]? T'sé, c'était mon garçon [REDACTED]  
9 là... il ressemble à son père, là, mais il paraît  
10 pas d'un bonhomme de trente-neuf (39)... de quarante  
11 (40) ans là... Il dit non, moi je suis [REDACTED]. »  
12 Elle dit vous avez pas le droit d'être ici, les  
13 garçons, venez je vais vous reconduire à votre père.  
14 Puis elle a osé dire, dans le cubicule, qu'on venait  
15 de briser un... comment tu appelles ça, là... t'sé,  
16 quand ils disent que t'as pas accès à... oui, des  
17 conditions. On venait de briser des conditions,  
18 là...

19 Mais c'est parce que, t'sé... en tous cas je  
20 comprends pas là, mais... mais c'est ça. Fait qu'on  
21 a passé en Cour, tout. Mes garçons ils ont  
22 retournés... ils s'en sont retournés à [REDACTED]  
23 avec leur grand-mère et je me rappelle, à ce moment-  
24 là, ce que j'ai dit à mes garçons lorsqu'ils sont  
25 venus me voir, parce que j'ai demandé à... au

1 procureur de la défense des enfants si je pouvais  
2 voir mes garçons avant qu'ils partent, là, pour  
3 [REDACTED] là, puis pour les prendre dans mes bras  
4 que quand même j'étais fâché après eux autres, là,  
5 pour toute la « marde » qu'ils m'avaient faite, là,  
6 puis... Puis la DPJ les a aidés à me faire de la  
7 « marde » là - excusez-moi le terme là. Je les ai  
8 pris dans mes bras, puis là j'ai dit, [REDACTED] ..  
9 [REDACTED] et [REDACTED], t'sé, à la place d'avoir fait ça,  
10 vous auriez pu me le dire que vous désiriez vous en  
11 retourner chez votre grand-mère. Là, vous avez fait  
12 de la peine à maman, puis vous m'avez fait de la  
13 "marde". » Je sais que c'est pas des choses à dire  
14 à un enfant, là, mais je l'ai dit. Avec tout ce que  
15 vous venez de faire là, ça se peut que je perde mon  
16 bébé. Je me rappelle, ça.

17 Parce qu'il y avait déjà eu trop de...  
18 [REDACTED] il était en DPJ avec son histoire avec son  
19 ex-femme avant que moi je rentre dans... dans les...  
20 t'sé, avant même qu'on cohabite ensemble. Puis  
21 lorsqu'on a déménagé, bien il y a eu encore une  
22 autre affaire de signalement parce que mes garçons  
23 ils disaient qu'on les avait maltraités, puis  
24 j'imagine que l'intervenante, à ce moment-là, à  
25 (inaudible) ça dû être [REDACTED] parce que

1 c'est elle qui m'a accueilli, elle dit... elle a dû  
2 surement savoir c'est qui votre... « C'est quoi le  
3 nom de votre mère? » - [REDACTED] -C'est  
4 quoi le nom de votre beau-père? - [REDACTED].

5 T'sé, je suis sûre qu'elle a eu des signes de  
6 piastres là, dans les yeux là... Excuse-moi, là, je  
7 suis en train de... en tous cas. Fait que ç'a été  
8 grossi alors que ça devait pas l'être. T'sé, c'est  
9 ma perception, là... C'est-tu ça? Je le sais pas.

10 À ce moment- là, moi comme je vous le disais,  
11 Monsieur le Commissaire, j'étais enceinte. Il a  
12 fallu qu'à un moment donné... il faut que  
13 j'accouche, là... J'ai accouché le [REDACTED]  
14 [REDACTED] deux mille quinze (2015), puis les  
15 événements ont eu lieu deux mille treize (2013),  
16 octobre deux mille treize (2013) à deux mille  
17 quatorze (2014) là, en tous cas... T'sé, pour  
18 l'histoire de mes garçons là, parce qu'on avait  
19 passé en Cour, puis en tous cas... Je dis deux  
20 mille quatorze (2014) parce que la DPJ était tout le  
21 temps... était tout le temps en train de me  
22 picosser, là, pour mes garçons, puis je collaborais  
23 pas, puis... T'sé, c'était comme du harcèlement là,  
24 ce que je vivais là, venant d'eux autres.

1                   Lorsque je suis allée accoucher, je suis  
2                   rentrée là un avant-midi, le [REDACTED]  
3                   deux mille quinze (2015) en avant-midi à l'Hôtel-  
4                   Dieu d'[REDACTED]. Lorsque je suis rentrée à  
5                   l'étage des chambres de naissances, moi j'avais mal,  
6                   j'avais mal au ventre. Je sentais que j'étais sur  
7                   le bord d'accoucher. Mon conjoint a été témoin de  
8                   la scène, de tout. T'sé, il a senti, il a vu les  
9                   agissements du personnel infirmier. Il a vu le chef  
10                  superviseur infirmière qui était à l'étage pour  
11                  dire: ils s'en viennent, ils sont là.

12                  Elle venait d'appeler la DPJ, mais moi, j'ai  
13                  pas eu conscience de ça, rien. J'ai accouché, ç'a  
14                  super bien été, puis eux autres, ils me disaient  
15                  qu'il y avait eu des petites complications. Fait  
16                  que normalement, après un accouchement, tu sors à  
17                  une journée et demie... eh... une journée et demie,  
18                  mais moi j'ai resté là trois jours. J'ai allaité,  
19                  j'ai allaité mon bébé.

20                  Lorsque j'ai accouché, ils me l'ont mis sur ma  
21                  poitrine [REDACTED] était là, mon conjoint, puis il a  
22                  tout le temps été là, du début à la fin, mais des  
23                  fois, j'y faisais des commissions pour aller me  
24                  chercher des affaires à la maison, il manquait des  
25                  choses du petit. Il s'en allait, mais il voyait

1 tout. Il était au courant de tout, de la scène qui  
2 se tramait déjà avant qu'on ait notre autorisation  
3 de sortie avec notre bébé.

4 C'est sûr que quand t'as des signalements avec  
5 [REDACTED], un signalement avec [REDACTED] puis [REDACTED], mes  
6 garçons, c'est les mêmes parents, c'est les mêmes...  
7 ça vient de la même... Je sais que dans le  
8 protocole de la Protection de la jeunesse, il faut  
9 qu'il y ait une alerte-bébé. Mais l'alerte-bébé, on  
10 t'évalue pas on te juge de tes antécédents, puis on  
11 prend le bébé on l'envoie ailleurs. Pas à la  
12 famille proche parce qu'il nous l'on jamais demandé,  
13 là... Pas de venir nous voir puis nous amener dans  
14 le sens que okay, il y a eu des signalements,  
15 nananan... nous expliquer la situation puis... puis  
16 nous... puis nous dire qu'il y a peut-être des  
17 risques... bien il y a peut-être des chances que  
18 vous perdiez votre enfant parce que vous avez eu des  
19 signalements.

20 Mais encore là, ils ont-tu le pouvoir de faire  
21 ça? Puis je sais qu'à ce moment-là, c'était Gina  
22 Landry la directrice de la Protection de la  
23 jeunesse. Est-ce que ce l'est encore? Je le sais  
24 pas. Mais je me rappelle de toutes les  
25 intervenantes qu'il y a eu au dossier. [REDACTED]



1 [REDACTED] elle était très collaborante avec nous  
2 autres, puis t'sé, elle était pas méchante.

3 Fait que pas longtemps après, lorsqu'on a voulu  
4 parler avec elle, elle était... elle avait quitté  
5 son poste, c'était une autre qui la remplaçait.  
6 Mais elle était pas méchante, mais l'autre, l'autre  
7 était méchante. Bien *anyway*, elles sont toutes  
8 méchantes là... t'sé, en tous cas. Puis elle qui  
9 est venue à l'hôpital pour prendre notre bébé,  
10 c'était [REDACTED] c'est une travailleuse  
11 sociale.

12 Puis le rideau était tout le temps fermé par le  
13 personnel infirmier, t'sé, dans ma chambre là, ma  
14 porte était tout le temps ouverte, mais le rideau  
15 était tout le temps fermé pour pas... on dirait pour  
16 pas qu'on voit qui avait accès dans le couloir.  
17 Mais moi, je m'en foutais, j'étais fatiguée, mais je  
18 le voyais aussi qu'il était tout le temps fermé le  
19 rideau. T'sé, mon lit est comme ça, puis le rideau  
20 est là, là... t'sé, vers la porte d'entrée de la  
21 chambre de naissance là...

22 Puis je me rappelle, après l'accouchement, il y  
23 a un... j'imagine qu'il y a un protocole à suivre  
24 les... t'sé, l'équipe de soins infirmiers, là,  
25 l'équipe de maternité, santé maternelle infantile,

1 je le sais pas, là... Mais la première chose qu'ils  
2 nous ont montrée, moi puis mon conjoint, c'était...  
3 un pamphlet du bébé secoué. Pourquoi? Puis il y  
4 avait une étudiante là... Une... elle était belle  
5 l'étudiante... elle faisait son stage de médecine,  
6 puis elle m'imposait de prendre des pilules  
7 anticonceptionnelles après ma... après la naissance  
8 de bébé [REDACTED], mais « ils sont où vos autres  
9 garçons? Ils sont... » t'sé, elle était agressive  
10 dans sa manière de...

11 Mais moi j'étais bien trop fatiguée, puis  
12 j'avais l'épidurale encore dans... t'sé, j'étais  
13 comme... j'étais gelée, là, dans le fond, là...  
14 Mais t'sé, j'avais pas toute ma tête là. Là c'était  
15 vrai j'étais gelée, mais ç'avait lieu d'être là,  
16 t'sé, j'avais eu une épidurale là, j'avais... pas...  
17 connaissance de tout ce qui se passait puis... puis  
18 c'est mon conjoint qui m'a fait penser à ça, c'est  
19 vrai. Il me disait... t'en souviens-tu [REDACTED] la  
20 jeune, la jeune docteure là, lorsqu'elle t'a imposé  
21 à dire il faut que vous preniez des pilules  
22 anticonceptionnelles, comme si c'était mal pour moi  
23 de mettre des bébés aux mondes (pleure) parce que  
24 mes garçons j'avais perdu mes plus vieux.

25 T'sé, dans le fond là, parce que la DPJ a

1 pris toutes informations que ce que mes garçons ont  
2 amené sans nous questionner nous autres aussi, t'sé.  
3 Pourquoi vos garçons agissent de même? Comment ça  
4 [REDACTED], il ment? Puis t'sé comment qu'il est le  
5 comportement de votre garçon au domicile? Il est-  
6 tu... il a-tu l'habitude de mentir, de taper son  
7 frère, de le battre? Puis en tous cas.

8 Puis mon garçon, à ce moment-là... Ah oui,  
9 c'est vrai, c'est important, ça. T'sé, avant que  
10 mes garçons aillent, bien c'était mon plus vieux  
11 dans le fond, là... parce qu'il a amené son frère à  
12 dire les mêmes choses que lui, fait qu'il l'a comme  
13 initié. On avait bloqué tous les accès  
14 d'ordinateur, t'sé d'iPad. On leur avait tout  
15 confisqué pour qu'ils se concentrent à l'école, aux  
16 études, aux leçons, puis tout ça. Puis mon garçon,  
17 il avait trois adresses courriel. Puis il s'en  
18 allait dans des sites de cul. Je sais c'est dans un  
19 âge d'exploiter la sexualité, en tous cas. On  
20 les... t'sé, j'avais bloqué mon plus vieux à avoir  
21 accès à tout ça, puis ça l'a fâché parce que même  
22 mon conjoint l'a dit, non [REDACTED], tu vas dans des  
23 sites de pornographie, il faut pas que t'ailles là.  
24 C'est des problématiques... puis en tous cas. T'sé,  
25 on l'avait pas frappé, là, on l'avait juste...

1           averti la raison du pourquoi on leur donnait pas  
2 accès à ça, puis...

3           Parce qu'on le voyait, t'sé, on le voyait dans  
4 les agissements de mon garçon, puis tout. Puis  
5 j'imagine que mon garçon, il a été fâché parce que  
6 tout ce qu'il faisait, mon conjoint l'anticipait,  
7 fait qu'il décodait dans ses... son comportement,  
8 dans sa manière d'être, puis de mentir, puis  
9 [REDACTED] était au courant tout le temps. Fait que  
10 lui, il était pas content, fait que j'imagine c'est  
11 pour ça qu'il est allé se plaindre à sa directrice  
12 pour dire qu'on le maltraitait, puis que moi, de un,  
13 j'étais victime... j'étais une femme battue, là,  
14 dans le fond. Puis c'était même pas vrai là...  
15 Puis qu'on était négligents, alors qu'on leur  
16 donnait tout ce qu'ils avaient besoin, mais avec les  
17 moyens qu'on avait là... En tous cas.

18           Fait que suite à ça là, t'sé, j'ai accouché de  
19 bébé [REDACTED] .. je fais un peu du coq à l'âne là...  
20 en tous cas. Fait que j'ai accouché de bébé  
21 [REDACTED]. J'étais supposée d'être là une journée et  
22 demie, mais j'ai resté là trois jours. Ils disaient  
23 qu'il y avait eu des complications c'était la raison  
24 du pourquoi, puis nananan.

1           Puis... ah, puis ils nous montraient aussi,  
2           c'est vrai, dans le protocole de SMI, comme je  
3           disais là... t'sé, il y avait le pamphlet qui disait  
4           qu'il fallait qu'ils nous montrent le bébé secoué.  
5           Si mon bébé il pleure trop souvent, qu'est-ce que je  
6           vais faire. T'sé, personnellement, là, je trouvais  
7           que ç'avait pas lieu d'être. Juste nous donner le  
8           pamphlet, oui c'est correct. Puis après ça,  
9           l'infirmière est partie avec mon bébé, puis nous a  
10          invité moi et mon conjoint pour nous montrer comment  
11          on lave un bébé. J'en ai eu deux avant là... je  
12          sais comment laver un enfant là... t'sé, je suis pas  
13          ignorante, là...

14                Puis elle l'a amené dans une salle, puis à  
15          ██████████, dans la salle de naissances, là, à l'étage de  
16          naissances là, c'est une affaire en rond, puis les  
17          infirmières sont toutes là... Il y a une aile là,  
18          puis il y a une aile par là... Ça, c'est les  
19          chambres pour accoucher là... Puis à côté, c'est...  
20          t'as comme un... c'est tout vitré là... Tu vois  
21          tout ce qui se passe en dedans là, lorsque c'est  
22          pour allaiter ou... des bébés dans un incubateur.  
23          t'sé, des affaires de mêmes là... tout le matériel.

24                Puis... l'infirmière, elle nous avait invités  
25          d'aller là pour nous montrer comment laver un bébé.

1           Puis moi, j'étais toute... je venais d'accoucher.  
2           J'étais fatiguée, j'étais à fleur de peau, puis  
3           bien... je pense que j'étais très connectée avec mon  
4           bébé, là, parce qu'il y avait une fenêtre, là, t'sé,  
5           il y a le lavabo ici, puis il l'a lavé dans le  
6           lavabo puis la fenêtre était là là, pas loin. Mais  
7           la fenêtre était comme *embaillée*, t'sé. Mais moi,  
8           personnellement, je trouvais qu'il faisait frette.  
9           Puis en arrière, bien il y avait la chose de  
10          rond, comme je vous disais, puis il y avait une  
11          intervenante là... Puis elle nous regardait de  
12          même. Puis l'infirmière elle lavait mon bébé, puis  
13          mon bébé il pleurait tellement, là... Y faisait-tu  
14          mal là, je le sais pas, si y faisait mal, mais il  
15          pleurait tellement qu'il m'a fait brailler.  
16          D'entendre mon bébé pleurer de même là... là. J'ai  
17          dit à [REDACTED] qu'est-ce qu'elle fait? Y fait mal,  
18          mon petit il a froid. C'est pas d'elle qu'il a  
19          besoin, c'est moi là... -Non, Madame [REDACTED] c'est  
20          juste pour vous montrer, c'est important ci, c'est  
21          important ça, puis de bien nettoyer, puis de bien  
22          laver le cordon ombilical; mais je le savais ça. Ah  
23          mon Dieu, c'est quoi ça - il venait de naître là,  
24          mon bébé, ils l'avaient reviré de bord là... - ah  
25          mon Dieu, c'est quoi ça? Il avait un bleu. T'sé,

1           une tache mongolienne là... là j'ai dit, c'est parce  
2           que mon bébé c'est un Autochtone, t'sé, moi j'étais  
3           toute fière de le dire, là, t'sé.

4           Puis je me rappelle, je l'ai dit en montagnais  
5           (paroles en montagnais). T'sé, je me suis dit oh...  
6           mon bébé, ça va être vraiment un Innu. Mais c'est  
7           un métis, là... Il avait sa tache mongolienne.  
8           T'sé, j'étais fière qu'il ait ça, parce que c'est  
9           représentatif à nous autres, des taches  
10          mongoliennes. En tous cas. Mais elle, quand elle a  
11          dit, oh mon Dieu, c'est quoi? T'sé, j'avais  
12          l'impression qu'elle essayait de dire par la bande  
13          que je venais de frapper mon bébé, puis il avait un  
14          bleu... mon Dieu, c'est terrible, que c'est que vous  
15          avez fait.

16          Mais elle l'a pas dit de cette manière-là  
17          mais... Parce que moi je l'ai dit après, c'est une  
18          tache mongolienne. Mais je me rappelle plus c'est  
19          quoi son nom, de l'infirmière. En tous cas, il y a  
20          trop eu de... de professionnels là-dedans là...  
21          (pleure).

22          Après ça, ils ont fait toutes les évaluations,  
23          puis l'intervenante était là... elle nous regardait  
24          comme si on était... comme si, je sais pas moi, elle  
25          avait-tu peur qu'on batte l'infirmière? Parce que

1 mon bébé braillait, je sais pas. En tous cas, je me  
2 suis sentie très observée, puis très... comment on  
3 dit ça là? Je me suis sentie observée, puis très  
4 jugée sans qu'ils disent rien. T'sé, ils disent  
5 rien, puis tu te sens déjà jugée. Tu te sens déjà  
6 étiquetée, puis...

7 Après ça, on est allé dans la chambre, tout,  
8 puis là, j'étais fatiguée parce que j'allaitais,  
9 puis à un moment donné j'étais tellement fatiguée  
10 que je fournissais pas vraiment de lait, puis ça me  
11 faisait mal. Mon bébé avait faim puis j'étais  
12 brûlée. Puis au début, ils boivent beaucoup les  
13 bébés quand tu viens de les... à place de boire aux  
14 quatre heures, ils peuvent boire... t'sé pour  
15 activer tes... ton lait maternel là... là.  
16 L'infirmière, elle me dit ah pauvre petite, tu  
17 devrais y donner une suce... mais c'est pas  
18 recommandé, je le sais moi! Il faut pas que tu  
19 donnes de suce à un bébé quand il vient de naître.  
20 Il faut que ce soit ton odeur, ton sein. T'sé,  
21 c'est ça un des premiers contacts qu'il doit avoir  
22 avec toi, pas avec du plastique là. En tous cas.  
23 Ah, il faut que tu lui donnes une suce, ça va te  
24 permettre de te reposer, puis... Puis moi à ce  
25 moment-là, j'ai dit ah oui, c'est vrai, hein. J'ai



1 pas pensé à ça là. Là je dis à [REDACTED] va chercher  
2 une suce, va à la pharmacie », mais comme je vous  
3 disais, là, mon [REDACTED] il est pas fou, là, t'sé,  
4 il savait, là, ce qui s'en venait, là...

5 Parce que cette journée... la nuit là, que j'ai  
6 demandé d'aller chercher une suce, il a appelé sa  
7 soeur [REDACTED]. [REDACTED] je sens qu'on va nous prendre  
8 bébé [REDACTED] Avec tous les agissements du  
9 personnel ici, là, je sens qu'on va le perdre notre  
10 garçon. Mais [REDACTED], il me le disait pas à moi.  
11 Pour pas me fatiguer, pour pas me... me... pour pas  
12 me... pour pas me faire stresser, puis que je sois  
13 relaxe, puis que je sois bien avec mon bébé  
14 autrement dit, là...

15 Mais moi, je voyais pas ça là... T'sé moi, je  
16 voyais juste bébé [REDACTED]. Répondre à ses besoins  
17 lorsqu'il pleure, je le prends dans mes bras, je le  
18 berce, j'y chantonne des chansons innues pour qu'il  
19 se rendorme, je l'allaiter. Ou des fois, c'était  
20 juste mon odeur puis il se recouchait. (Pleure).

21 Puis lorsque ç'a été le temps de sortir,  
22 l'infirmière, elle me dit ah, la pédiatre en chef...  
23 je sais pas quoi là, elle va venir. Ça va être le  
24 dernier examen, Madame [REDACTED] puis vous allez  
25 pouvoir repartir avec votre bébé, mais vous devriez

1 l'allaiter tout de suite parce que l'examen, ça  
2 risque d'être long. Là, j'étais là... okay, là,  
3 c'était le matin, c'était la fête... c'était la  
4 journée de fête à mon père, c'était le vingt-neuf  
5 (29) janvier, je me rappelle.

6 Okay, je vais allaiter. Je venais de  
7 l'allaiter, je me suis dit okay, je vais  
8 l'allaiter, t'sé. Je veux pas qu'il ait faim, puis  
9 je veux pas qu'il pleure, là. Je l'ai allaité, mais  
10 juste un sein. Là, l'infirmière est venue - okay,  
11 la pédiatre est prête à évaluer votre bébé, on va le  
12 prendre. T'sé, j'avais pas fini là... de... j'avais  
13 pas fini de le nourrir, puis j'avais l'impression  
14 qu'on m'avait arraché mon bébé de mon sein.

15 (Pleurs) C'est drôle à dire là, mais on dirait je me  
16 suis sentie de même.

17 Ils sont partis avec mon bébé. Ils l'ont amené  
18 dans le chose transparent là, dans le... à l'hôpital  
19 là... c'est comme un petit lit là, puis y'a des  
20 roulettes, puis ils l'amènent de l'autre bord. Puis  
21 le maudit rideau, là, il était tout le temps fermé  
22 t'sé, je me rappelle, il était fermé encore.

23 Pas longtemps après, j'entends des cluck,  
24 cluck, cluck, cluck. C'était la madame de la  
25 Protection de la jeunesse, [REDACTED], de

1 [REDACTED] de la Protection, là... Puis mon  
2 conjoint, il était là, puis direct quand elle l'a vu  
3 arriver, on a tous les enregistrements de tous les  
4 événements, là... on a tous les enregistrements.  
5 Puis [REDACTED] il dit: oui, vous êtes qui? -  
6 [REDACTED], Protection de la jeunesse, cas de  
7 négligence et de violence conjugale, on prend votre  
8 bébé... Il dit, vous êtes l'instigatrice de tout ça  
9 là? Elle dit oui, pour pas que vous vous  
10 désorganisiez devant l'enfant.

11 Comment veux-tu... (pleurs) Comment veux-tu  
12 qu'un... qu'un parent soit pas désorganisé lorsqu'on  
13 enlève son enfant. Il venait de naître là. Ils  
14 sont partis avec mon enfant. Je savais même pas il  
15 était où. Ils me disaient que c'était une mesure  
16 provisoire, un quarante-huit (48) heures, puis  
17 qu'ils allaient nous le redonner après. Mais c'est  
18 parce qu'ils nous l'ont pris un jeudi, le quarante-  
19 huit (48) heures finissait le samedi matin. Il y a  
20 pas de services d'ouverts, là, le samedi matin là...  
21 Il fallait qu'on attende à lundi. (Pleurs).

22 [REDACTED] il dit c'est qui qui va nourrir le  
23 bébé, madame elle allaite? -Ah bien, madame il va  
24 falloir qu'elle se présente ici aux heures de boire.  
25 Vous voyez bien que vous êtes folle, sainte cristi

1 de tabarnak! On était fâché là, puis moi je  
2 braillais à l'autre *boutte* de la chambre. Puis il y  
3 avait des policiers en civil comme si on allait la  
4 battre. T'sé, comme si on avait été du monde  
5 dangereux là... Puis toutes les chambres de cet  
6 étage-là là, toutes les chambres de naissances, là,  
7 les portes étaient fermées. Il y avait juste notre  
8 porte qui était ouverte.

9 Puis il y avait du monde civil qui se promenait  
10 dans le couloir là... Puis là j'ai dit je peux-tu  
11 au moins voir mon bébé une dernière fois? (Pleurs)  
12 Ils m'ont dit non. (Pleurs) Ils ont pas voulu.  
13 (Pleurs) Puis... [REDACTED] elle disait si  
14 tu veux revoir bébé [REDACTED], il faut que t'aïlles à  
15 la Maison des femmes. Ils arrêtaient jamais de me  
16 dire ça « si tu veux revoir tes enfants... » J'ai  
17 dit pourquoi j'irais là, je suis pas une femme  
18 battue. Bien vous verrez pas votre bébé. T'sé,  
19 avec un ton... le ton de la DPJ dans le fond là.  
20 (Pleurs)

21 Là, elle nous a dit on va aller à la Cour, on  
22 va demander à voir un avocat, puis bon bien, c'est  
23 correct, si on va à la cour, on va prendre notre  
24 bébé. Elle dit non, je vous donne pas votre bébé.

1 On va aller à la Cour, vous allez prendre un avocat,  
2 puis on va suivre les étapes qu'il y a à suivre.

3 Elle nous a jamais dit là, quand... qu'elle  
4 allait envoyer mon bébé en famille d'accueil. Puis  
5 là on a demandé mais bébé [REDACTED] je l'allaiter,  
6 c'est quoi... il va boire quoi moi, mon bébé? - On  
7 va y donner une bouteille. (Pleurs)

8 Puis j'ai appelé mes parents. J'ai dit que  
9 c'était la journée de fête à mon père là... C'était  
10 la première année que j'y souhaitais même pas bonne  
11 fête. J'ai dit papa, passe-moi maman (pleurs) puis  
12 il le savait dans ma voix... (Paroles innues)  
13 Qu'est-ce que t'as mon enfant? J'ai dit passe-moi  
14 maman. Là j'ai parlé avec ma mère. J'ai dit maman,  
15 ils ont pris mon bébé, la DPJ est partie avec mon  
16 bébé.

17 T'sé, je le savais là, que je vivais  
18 d'injustice sociale puis que j'ai été étiquetée,  
19 j'ai été stigmatisée par rapport à ma culture, d'où  
20 ce que... puis cette journée-là, Monsieur le  
21 Commissaire, j'aurais tellement voulu pas être  
22 Autochtone, là, juste pour que je sois pas jugée de  
23 cette manière-là puis qu'on me donne mon bébé, là.  
24 Parce que j'ai perdu bébé [REDACTED] quasiment une  
25 semaine de temps.

1                   Ils disaient qu'on était des parents  
2 négligents, qu'on était... qu'on répondait pas aux  
3 soins de nos enfants puis tout. J'ai demandé à  
4 [REDACTED] ils nous ont jugés de cette manière-là, on  
5 va appeler l'intervenante à la Protection de la  
6 jeunesse pour y dire... T'sé, ils nous ont donné le  
7 numéro de téléphone pour mes garçons, ils m'ont  
8 donné l'adresse pour que j'aïlle amener des Xbox,  
9 ils vont surement nous donner le numéro de téléphone  
10 puis l'adresse pour que je puisse amener le lait  
11 maternel à mon bébé, t'sé. Non! Non!», elle nous a  
12 raccroché au nez l'intervenante qui était en urgence  
13 psychosociale, là, vu que c'était une fin de  
14 semaine.

15                   Ah bien il va falloir que vous attendiez votre  
16 intervenante, puis on n'avait même pas  
17 d'intervenante parce qu'on n'avait pas de suivi avec  
18 bébé [REDACTED] là... Il va falloir que vous attendiez  
19 votre intervenante, nananan, les bureaux sont  
20 ouverts lundi. Clic. C'est quoi votre nom? Là,  
21 [REDACTED] lui demande c'est quoi votre nom? C'est  
22 quoi votre nom? Elle a tellement dit ça vite que  
23 je me rappelle même plus si on l'entend bien dans  
24 l'enregistrement, puis elle nous a raccroché la  
25 ligne au nez.

1                   (Silence - pleure) Puis suite à ça, il a fallu  
2                   qu'on... qu'on passe en Cour pour avoir [REDACTED]. On  
3                   le savait même pas il était où. Ah oui, c'est vrai,  
4                   j'oubliais. T'sé, dans l'histoire de mes garçons,  
5                   là, il fallait qu'ils me signifient la requête comme  
6                   de quoi qu'ils envoyaient... t'sé après le tralala  
7                   de la... je me suis présentée en Cour, les grands-  
8                   parents se sont présentés en Cour, puis il y a eu un  
9                   rapport qui a été fait par rapport à cette  
10                  présentation de la cour-là, juste une requête... une  
11                  requête de la Cour de la jeunesse. Puis moi je  
12                  faisais mon stage pour être [REDACTED]  
13                  [REDACTED] - à ce moment-là je faisais mon stage à  
14                  [REDACTED] au Grand Conseil [REDACTED] - puis cette  
15                  journée-là j'étais en supervision professionnelle  
16                  pour être évaluée. Je me rappelle avoir eu un  
17                  téléphone de [REDACTED] pour me signifier  
18                  la requête, mais on l'avait tout le temps dit aux  
19                  intervenantes de la Protection que s'ils avaient  
20                  quelque chose à nous envoyer, qu'ils le donnent à  
21                  notre avocat, nous... notre avocat allait  
22                  communiquer avec nous autres.

23                  Mais cette journée-là, ils l'ont pas fait.  
24                  Pourquoi? Parce qu'ils ont su qu'on avait déménagé  
25                  à [REDACTED] puis on restait plus à [REDACTED].

1           Fait que l'intervenante - j'étais enceinte  
2           là... là je fais du coq à l'âne parce que j'ai des  
3           choses qui reviennent, là... puis je trouve ça très  
4           important que vous l'entendiez aussi. Puis on a  
5           tous les enregistrements.

6           ██████████ elle m'appelle sur mon  
7           cellulaire puis elle laisse un message: Madame  
8           ██████████, il faut qu'on vous signifie la  
9           requête, nananan, mais je sais pas où est-ce que  
10          vous êtes, à quelle adresse que vous êtes rendue.  
11          Ce qu'on va faire, comme on n'a pas été en mesure de  
12          rentrer en communication avec vous, on va aller par  
13          le biais des journaux et ça va être sur le Journal  
14          de Montréal; je sais pas exactement comment ça  
15          marche, je vais le demander à ma superviseure.

16          Elle m'a laissé ça sur mon... ma boîte vocale.  
17          T'sé, je suis pas une criminelle là... Parce  
18          qu'elle était pas capable de me donner la requête  
19          puis de rentrer en communication avec moi, elle  
20          disait qu'elle allait mettre mon nom au Journal de  
21          Montréal pour que j'appelle à la DPJ de  
22          ██████████ pour qu'elle puisse me donner...

23          T'sé, ça fait pas de sens là, ce que... t'sé,  
24          c'était du harcèlement là, du zèle. Puis avec mon  
25          bébé... T'sé, ils sont partis avec mon bébé, là.



1 Je le savais même pas il était où bébé [REDACTED] là.  
2 Il était-tu dans la municipalité ou bien il était à  
3 Saint-Cyrille-de-Wendover? Ou je le sais pas là.  
4 Il était-tu rendu à Drummond? Puis je le sais pas.  
5 (Pleurs) Mais on a passé en Cour le mardi, je  
6 crois. En tous cas, moi dans ma tête, c'est comme  
7 une semaine. J'ai pas vu mon bébé une semaine, mais  
8 moi il fallait que j'allaite que quand même mon bébé  
9 était pas là... J'ai demandé à [REDACTED] qu'il aille  
10 me chercher un tire-lait pour activer mon lait  
11 maternel, que je puisse allaiter mon bébé *m'é* que je  
12 l'aie. Puis... je l'avais même pas.

13 Puis la DPJ nous donnait même pas  
14 d'informations pour dire que oui vous pouvez amener  
15 votre lait à telle adresse, votre bébé est là. Puis  
16 ils disaient qu'ils allaient lui donner la bouteille  
17 à place de moi. (Pleurs) T'sé, ils ont... ils me  
18 l'ont carrément arraché. Ça se fait-tu ça encore en  
19 deux mille dix-huit (2018)?

20 T'sé, tu fais même pas ça à des animaux,  
21 ciboire. La Protection de la faune, les animaux  
22 sont bien mieux protégés que nous autres on dirait  
23 des fois. C'était l'impression que j'avais.  
24 J'étais tellement fâchée contre le système. Peu  
25 importe quel système, j'étais fâchée contre

1 tout là...

2 J'avais pas confiance en personne, j'avais  
3 pas confiance en rien, peut-être l'avocat parce  
4 qu'il me coûtait cher là, mais t'sé, j'étais fâchée  
5 contre tout parce que j'étais une Autochtone puis  
6 c'est sûr qu'on l'a eu. On a passé en Cour, c'est  
7 sûr qu'on l'a eu après, notre bébé. Ils nous l'ont  
8 redonné là. Parce que même le juge, c'était même  
9 pas la Protection... la Cour de la Protection de la  
10 jeunesse, je pense que c'était la Cour supérieure.

11 Il y avait un grand écran là, c'était par  
12 visioconférence, puis le juge il était où, je le  
13 sais pas,... il était à Québec, je le sais pas il  
14 était où. Puis c'est comme ça qu'ils nous ont  
15 passés en Cour pour savoir si j'étais apte à ravoir  
16 mon bébé, dans le fond, là. Si... je le sais pas.  
17 (Pleurs)

18 Ils te passent en Cour, puis il y a la  
19 procureure de la jeunesse, de l'enfant, de bébé  
20 [REDACTED]. Il y a mon avocat, puis il y a l'avocat de  
21 la DPJ. En tous cas, il y avait trois... il y en  
22 avait trois là... Puis la DPJ, elle me posait des  
23 questions... je me rappelle plus trop c'est quoi  
24 qu'elle m'a dit. Puis là j'ai dit Monsieur le Juge,  
25 la DPJ m'a donné l'adresse puis le numéro de

1           téléphone pour mes plus vieux pour que je puisse  
2           amener des iPod, des Xbox, mais lorsqu'ils ont pris  
3           mon bébé [REDACTED], ils m'ont pas donné d'adresse puis  
4           de numéro de téléphone pour que j'aïlle amener son  
5           lait maternel.

6           Là, la DPJ, elle a arrêté de me poser des  
7           questions. Puis le juge il m'a demandé avez-vous  
8           autre chose à rajouter, Madame [REDACTED]? (Pleurs) Je  
9           veux mon bébé! Qu'est-ce que vous voulez que je  
10          dise? C'est tout ce que j'ai dit là. Mais il y  
11          avait beaucoup de questions, aussi. [REDACTED] a  
12          passé, moi j'ai passé, [REDACTED] a passé. Puis t'sé,  
13          ils avaient même pas envoyé mon bébé dans la famille  
14          proche là, ils l'ont envoyé à une place *nowhere*  
15          qu'on saura jamais là, parce que j'étais une mère  
16          négligente, puis [REDACTED], dans les notes de la DPJ,  
17          c'était un homme violent, alors que c'était même pas  
18          vrai là.

19          Puis... même mon médecin, il l'aurait vu s'il  
20          aurait fallu que je sois quelqu'un de violenté avec  
21          des bleus ou je sais pas, moi. T'sé, quand t'as des  
22          consultations de grossesse, tu le vois tout le temps  
23          le médecin là... Puis je sais c'est quoi, là, être  
24          battue, parce que je l'ai déjà été avec le père de  
25          mes garçons, t'sé, mes deux plus vieux là. Puis ils

1            essayaient de dire... ils tenaient mordicus à dire  
2            que mon conjoint c'était un homme violent.

3            Ils l'aimaient pas parce que mon conjoint, il a  
4            de la parlotte. Il a de la richesse, puis c'est  
5            quelqu'un de très allumé intellectuellement parlant,  
6            puis t'sé, avec lui, un plus un fait deux, là, fait  
7            pas quatre, là, t'sé, en tous cas. Il est pas là,  
8            mais j'aurais voulu qu'il soit là pour entendre.

9            Puis après ça, lorsqu'on a eu les... lorsqu'on  
10           a gagné gain de cause, là... lorsqu'on a gagné la  
11           cause parce qu'ils allaient nous redonner mon bébé  
12           là, on est allé à Saint-Cyrille à la Fromagerie  
13           Lemaire. C'est sur la 20. C'est après Drummond.  
14           C'est dans le coin de Saint-Germain-de-Grantham. Il  
15           faisait tempête. Ils m'ont amené mon bébé il était  
16           quasiment dix heures (10 h) le soir, en pleine  
17           tempête. Puis lorsque [REDACTED] m'a donné mon  
18           bébé, elle m'a... elle m'a enlacée. Elle m'a  
19           enlacée pour... comme de quoi madame était contente  
20           que j'aie mon...

21           T'sé, je voulais pas qu'elle m'enlace là...  
22           Tout ce que je voulais, moi à ce moment- là,  
23           lorsqu'elle m'a donné... je voulais la battre là.  
24           C'est pas des choses à dire, mais c'est ce  
25           sentiment-là que j'avais contre eux autres, t'sé,

1           mais je... t'sé, je suis pas folle là. J'aurais  
2           même pas fait ça, là. Anyway, juste le fait d'y  
3           penser ça me fait du bien.

4           Puis lorsqu'ils nous ont re... lorsque le juge  
5           a donné son jugement, il disait qu'il allait y avoir  
6           une aide-conseil suivi, t'sé, pour voir si le bébé  
7           était en sécurité, afin de savoir si on apportait  
8           les soins nécessaires à son bon développement, puis  
9           voir si notre logement est adéquat, puis si y a pas  
10          du speed là, de la coke là, de l'alcool ou je sais  
11          pas.

12          T'sé, je caricature là. J'étais jugée comme  
13          une Autochtone là, fait que c'est sûr que je prenais  
14          toutes les drogues qu'il y avait au monde là. Mais  
15          j'étais coté A-1 au niveau de mes assurances-vie.  
16          T'sé, ça marche pas là. Je prends pas de drogues,  
17          là, je prends rien. Mon conjoint, il est  
18          camionneur, il prend rien. On est une bonne  
19          famille, là, on est des bons parents, là...

20          Puis l'intervenante, [REDACTED], elle  
21          venait chez nous pour cogner à la... pour faire son  
22          aide suivi conseil, mais elle faisait pas d'aide  
23          suivi conseil. Elle marchait dans l'appartement,  
24          elle regardait, elle observait. Puis moi j'avais  
25          mon bébé dans mes bras, je l'allaitais, t'sé. Je

1 la laissais aller.

2 Puis à un moment donné, elle est rentrée dans  
3 la chambre à [REDACTED] [REDACTED] a un set de chambre,  
4 [REDACTED] a son lit, il a une chambre. Nous autres,  
5 on a notre chambre, notre set de chambre, t'sé, on  
6 n'a pas des matelas à terre. On a tous des modules  
7 de lit là. Elle est sortie de la chambre de [REDACTED],  
8 puis elle a dit: vous, Madame, vous êtes Autochtone,  
9 vous êtes toxicomane, vous avez consommé dans votre  
10 vie, Madame [REDACTED] Là, [REDACTED] l'a entendue, j'ai  
11 regardé mon conjoint, puis elle me pointait du doigt  
12 comme je vous pointe là: « Vous Madame [REDACTED], vous  
13 êtes toxicomane, vous avez consommé dans votre  
14 vie. » Là je regarde [REDACTED], c'est quoi elle veut  
15 dire là? -Aie! c'est pas de l'aide, suivi, conseil  
16 ça! T'sé, tout de suite mon conjoint il a pris ma  
17 défense là.

18 Là j'ai... j'ai carrément dit, j'ai renvoyé la  
19 balle - je suis toxicomane parce que je suis  
20 Autochtone? -Ah, à vous de me le dire, Madame  
21 [REDACTED].

22 T'sé, elle était arrogante chez nous, j'aurais  
23 pu la foutre dehors à coups de pied dans l'cul, là,  
24 t'sé - ça se dit-tu? Je le sais pas, mais en  
25 tous cas.

1           Ce qu'on a fait, elle est sortie, puis on a  
2           appelé notre avocat pour lui dire Me [REDACTED] madame  
3           [REDACTED] est venue aujourd'hui, puis c'est ça  
4           qu'elle a fait. Elle a pas fait d'aide suivi  
5           conseil, je le sais c'est quoi là... j'étudie là-  
6           dedans, puis j'ai travaillé avant d'étudier. T'sé,  
7           j'ai été... j'ai déjà fait du remplacement aux  
8           [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]  
9           [REDACTED], mais ils m'aimaient pas. Pourquoi? Parce  
10          que je disais la vérité puis que je rentrais pas  
11          dans le moule de la Protection de la jeunesse.

12           Lorsque je disais que le parent avait fait cinq  
13          pas, bien, la DPJ elle disait qu'il en avait fait  
14          juste deux... un et demi, alors que c'était pas  
15          vrai. Fait que je le sais un peu c'est quoi la  
16          philosophie, là. Surtout quand c'est une famille,  
17          c'est tous des toxicomanes. La famille (inaudible),  
18          admettons, ils ont tous le même problème.

19           C'est ça. C'est ça par chez nous la DPJ. Puis  
20          on a appelé notre avocat pour lui dire: (elle) est  
21          venue, c'est ça qu'elle a fait, fait que notre...  
22          Me [REDACTED] il nous dit... il nous a dit okay, je vais  
23          appeler sa superviseure, je vais y dire ce qu'elle  
24          vous a... Après ça, les deux... elle était  
25          supposée... c'était supposé... t'sé... on était

1           supposé d'avoir une aide suivi conseil pour deux  
2           mois, deux-trois mois.

3           Mais ça c'est... la DPJ s'est désistée. Ils  
4           ont bien vu qu'on n'était pas une famille de tout  
5           croche, là. Puis même avec le dossier de [REDACTED]  
6           la... la DPJ s'est désistée.

7           [REDACTED] il l'a eu sa garde partagée, là, mais  
8           avec mes garçons, mes deux plus vieux, non. Puis  
9           aujourd'hui mes garçons, là, la DPJ a transféré le  
10          dossier à [REDACTED] parce que il y avait pas lieu  
11          d'être, là, les agissements qu'ils avaient là-bas,  
12          puis même le juge là-bas, il a dit qu'ils peuvent  
13          rentrer en contact avec leur mère, qu'il y a pas de  
14          problèmes de rentrer en contact avec leur beau-père,  
15          que madame pourra voir ses garçons aux vacances  
16          d'été, aux fêtes de Noël puis aux congés de relâche.

17          T'sé, on les avait toutes les dates, puis on a  
18          les papiers aussi. Fait que mes garçons, ils ont  
19          été envoyés à [REDACTED] puis il a fallu qu'on  
20          recommence tout à [REDACTED] Pourquoi? Parce que  
21          c'était un nouveau Centre de services sociaux  
22          [REDACTED], c'était des nouvelles intervenantes.

23          Fait que, t'sé, [REDACTED] qui a demandé ça  
24          à [REDACTED], qu'il refasse un autre... t'sé, c'était dans  
25          ses recommandations à elle lorsqu'elle a transféré



1 le dossier à [REDACTED] autrement dit. Fait que là,  
2 il a fallu qu'on reprenne un autre avocat, mais les  
3 avocats étaient tous pris à... [REDACTED] puis ils  
4 prenaient pas de nouveaux clients. Il a fallu que  
5 j'en prenne un de [REDACTED] pour que je puisse  
6 payer des frais de déplacement, de... t'sé, elle m'a  
7 couté cher là... c'est ça que je veux dire là...  
8 Puis elle s'appelait [REDACTED] Me [REDACTED] - je m'en  
9 souviens plus là.

10 Puis lorsque mes garçons... lorsque la DPJ a  
11 renvoyé mes garçons à [REDACTED], chez leur grand-  
12 mère, puis que c'est leur supposé père qui s'en  
13 occupait, ils le savaient, là, qu'ils envoyaient mes  
14 garçons à gueule du loup là. Parce que c'est un  
15 consommateur, le père là... (Pleurs ) T'sé, ils  
16 m'ont jamais évaluée là... Mes garçons, là,  
17 astheure aujourd'hui là, ils vivent là-dedans là,  
18 dans une maison de consommateurs de speed, là. Puis  
19 je peux pas rien faire parce que la DPJ, elle a  
20 décidé ainsi, que c'est le père qui a la garde,  
21 c'est le père qui a le droit sur mes garçons là...  
22 Je sais pas comment dire ça.

23 T'sé, il y a bien... ils le voyaient bien là,  
24 que le père était consommateur, là... T'sé, pas de  
25 dents de « yeule », tous les yeux enfoncés. Viens

1 pas me dire que c'est du Tylenol, là, c'est du speed  
2 là... Puis nous autres, des parents... des parents  
3 quand même instruits, qui veulent amener une  
4 éducation à leurs enfants, mais qui ont écouté des  
5 propos mensongers, puis sans nécessairement faire  
6 l'évaluation auprès de nous.

7 La raison du pourquoi que mes garçons ils  
8 agissaient ainsi pour s'en retourner chez eux, chez  
9 leur grand-mère parce que l'accès était beaucoup  
10 plus facile, ils avaient tout ce qu'ils voulaient,  
11 puis tout. T'sé, ils sont jamais venus me voir, là,  
12 évaluer moi puis [REDACTED], là, pour dire pourquoi  
13 [REDACTED], il agissait de même, là...

14 Puis avec les troubles de comportement que mes  
15 garçons avaient, puis de développement, ils auraient  
16 pu enrichir... leur évaluation dans ce sens- là...  
17 t'sé, peut-être ç'aurait été un... un trouble  
18 d'adaptation. Je sais pas moi. Puis ils auraient  
19 pu me donner tous les services à Victo pour que...  
20 ils puissent avoir accès à un psychologue, à un  
21 psychoéducateur ou... pour qu'on puisse les garder  
22 là-bas, puis qu'ils puissent continuer leur vie avec  
23 moi, puis...

24 Parce que là aujourd'hui, présentement, là, mes  
25 garçons sont chez leur père. Puis le père, il a pas

1           changé, là. Il consomme encore de la drogue là.  
2           Pas plus tard qu'hier, je suis allée ramener mes  
3           garçons chez eux, chez leur père, puis je me suis  
4           dit je vais rentrer, voir pour le bon accueil,  
5           t'sé. Ça faisait longtemps que j'avais pas vu le  
6           père de mes garçons, puis « bonjour [REDACTED] », tout.

7           Je rentre là. Le père était couché dans un  
8           lit... comme un lit Paramédic pliant là. Parce que,  
9           je sais pas c'est quoi qu'il a dit, là, il avait des  
10          problèmes de santé ou je sais pas quoi, là. Puis il  
11          y avait du monde à l'autre bout, deux filles, qui  
12          étaient en train d'écraser des... des pilules. Puis  
13          mes garçons étaient là-dedans.

14          C'est ça que la DPJ, t'sé, les a amenés, ils  
15          les ont envoyés dans un ghetto, là. Ils savaient  
16          que le père était consommateur, ils les ont envoyés  
17          là pareil. (Silence - pleurs)

18          Puis pour ce qui est de mon bébé [REDACTED], bien,  
19          je l'ai eu après six (6) jours puis il puait la  
20          cigarette. On fume pas nous autres. Tu le sens  
21          quand quelqu'un fume la cigarette, tu le sens de  
22          loin à part de ça. T'sé, ça pue quelqu'un qui fume  
23          la cigarette. T'sé, c'est plate à dire là, mais ça  
24          pue. Ça, tu le sens de loin là. Il sentait la  
25          boucane mon bébé lorsque je l'ai eu, et la première

1 chose que j'ai faite, j'ai... je voulais savoir s'il  
2 allait reprendre mon sein, t'sé, pour que je puisse  
3 le ré-allaiter. Mais il l'a pris (pleurs), mais...  
4 le soulagement que j'ai eu, Monsieur le Commissaire,  
5 là, ça équivaut en rien de toutes les réussites que  
6 j'ai pu faire dans la vie, là. En tous cas, j'en ai  
7 pas fait beaucoup là, mais de ravoir mon bébé puis  
8 de sentir son odeur, puis de ressentir un genre de  
9 relâchement, de soulagement, ah, c'est l'odeur de ma  
10 maman. Je souhaite pas ça à personne, même pas à  
11 mon pire ennemi. T'sé, tout ce que j'ai eu à subir,  
12 puis... (silence) Je sais plus quoi dire.

13 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

14 Je pense, Madame [REDACTED] que vous en avez dit  
15 beaucoup. Vous avez vraiment fait le tour de ce  
16 qu'on avait regardé hier dans la préparation. Vous  
17 êtes allée au-delà. Merci beaucoup. Je vous  
18 remercie de votre témoignage.

19 **Mme [REDACTED] :**

20 Oui.

21 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

22 Oui, merci beaucoup.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Je vais demander aux... je vais offrir aux avocats  
25 s'ils ont des questions suite à votre récit...

1 **Mme** [REDACTED] :

2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 ... hein? Me Dougherty vous (inaudible).

5 **M<sup>e</sup> THOMAS DOUGHERTY :**

6 J'aurai pas de questions, Monsieur le Commissaire...

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Non.

9 **M<sup>e</sup> THOMAS DOUGHERTY :**

10 Merci pour le témoignage.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Me Boucher?

13 **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

14 J'aurai pas de questions, Monsieur le Commissaire,  
15 mais je vais aussi vous dire que j'ai bien noté  
16 votre témoignage, et on va en faire rapport aux  
17 autorités pour quand même faire un suivi dans votre  
18 dossier, après tout ce que j'ai entendu cet après-  
19 midi, clairement. Merci beaucoup.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Alors vous voyez, ça peut avoir son utilité.

22 **Mme** [REDACTED] :

23 Je l'espère.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Oui...

1 **Mme** [REDACTED] :

2 J'espère que ça va porter fruit, t'sé, parce que je  
3 souhaite pas ça à personne.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 T'sé, vous savez le... la personne qui représente la  
6 DPJ est ici, entend, Me Boucher, qui représente le  
7 gouvernement... la Procureure générale du Québec,  
8 est ici, qui entend aussi, alors évidemment c'est à  
9 huis clos, mais c'est...

10 **Mme** [REDACTED] :

11 J'ai... t'sé, j'ai rien contre la DPJ, aujourd'hui  
12 là. C'est à ce moment-là, à cette date-là.

13 Présentement je travaille au [REDACTED] puis je travaille  
14 avec des intervenantes de la DPJ, puis je veux pas  
15 dire qu'ils toutes...

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Hm.

18 **Mme** [REDACTED] :

19 T'sé, souvent t'as des pommes *pourrites*, puis c'est  
20 comme partout ailleurs.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Oui, c'est... c'est le problème qui arrive parfois.

23 Bon. Écoutez, je pense que vous avez vécu des  
24 situations pas faciles pour votre bébé [REDACTED].

25 C'est en quelle année bébé [REDACTED] ?

1 **Mme** [REDACTED] :

2 Deux mille quinze (2015).

3 **LE COMMISSAIRE** :

4 Deux mille quinze (2015)

5 **Mme** [REDACTED] :

6 Oui.

7 **LE COMMISSAIRE** :

8 Ah, il est encore tout jeune.

9 **Mme** [REDACTED] :

10 Il a trois ans...

11 **LE COMMISSAIRE** :

12 Ah oui?

13 **Mme** [REDACTED] :

14 Fait que, t'sé, je suis comme... t'sé, ç'a ses bons  
15 puis ses mauvais parce qu'avec l'événement qui est  
16 arrivé, c'est rendu que je suis hyper protectrice,  
17 puis je devrais pas l'être. T'sé, j'ai jamais pris  
18 une gardienne, là, pour mon bébé. Je suis jamais  
19 partie, même pour aller faire l'épicerie, là...  
20 T'sé, il est tout le temps... il est bien tannant  
21 des fois, mais... (rires)

22 **LE COMMISSAIRE** :

23 Uh-hum.

24 **Mme** [REDACTED] :

25 T'sé, je l'ai jamais laissé. T'sé, le cordon là,

1 je... moi je l'ai pas coupé. On me l'a coupé  
2 court à cette date-là, là, mais...

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Il y avait eu six journées difficiles.

5 **Mme** [REDACTED] :

6 Oui, t'sé, il y a vraiment eu une coupure, une  
7 rupture...

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Oui.

10 **Mme** [REDACTED] :

11 T'sé, de tout là...

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Et vous êtes restée avec l'idée que c'est survenu  
14 parce que vous êtes Autochtone, là, en grande  
15 partie...

16 **Mme** [REDACTED] :

17 Oui. Je me suis sentie comme ça...

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 C'est ce que j'ai compris de votre témoignage.

20 **Mme** [REDACTED] :

21 Oui, puis l'intervenante qui faisait l'aide, suivi,  
22 conseil, lorsqu'elle est venue chez nous pour me  
23 dire qu'après ça « vous madame, vous avez consommé,  
24 vous êtes Autochtones », je voulais la battre. Elle



1           était chez nous là... t'sé avec les droits, les lois  
2           du Québec on peut se... mais pas avec la DPJ.  
3           T'sé, j'en pense... j'y pense là, ça me fait du  
4           bien.

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           Oui.

7           **Mme** [REDACTED] :

8           Mais je le ferais pas là, t'sé. Je suis pas...

9           **LE COMMISSAIRE :**

10          Non, c'est...

11          **Mme** [REDACTED] :

12          Je suis pas folle là...

13          **LE COMMISSAIRE :**

14          C'est mieux pas.

15          **Mme** [REDACTED] :

16          Bien non, c'est sûr là. T'sé, j'ai quand même une  
17          position professionnelle aussi là, t'sé, mais tout  
18          l'effet écosystémique que ç'a fait dans plusieurs  
19          couches, avec tout ce que la DPJ a pu en juger sans  
20          nécessairement nous...

21          **LE COMMISSAIRE :**

22          Uh-hum.

23          **Mme** [REDACTED] :

24          ... évaluer en tant que parents là... Creuser plus  
25          sur ce que mes garçons disaient, là,...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oui.

3 **Mme** [REDACTED] :

4 ... t'sé, peut-être que mes garçons, aujourd'hui,  
5 là, ils verraient pas leur père consommer à la  
6 maison là,...

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Oui.

9 **Mme** [REDACTED] :

10 ... puis qu'ils seraient avec nous autres, puis que  
11 mon [REDACTED] serait à l'Armée de terre, puis [REDACTED]  
12 il jouerait à l'Harmonie à Montréal, au Symposium,  
13 pour présenter l'école primaire [REDACTED] de  
14 [REDACTED] là, t'sé, c'est...

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors en fait, pour bébé [REDACTED] bien, ça va mieux.  
17 On va vous souhaiter que ça continue...

18 **Mme** [REDACTED] :

19 Oui.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Hein, puis que tout aille bien. En ce qui concerne  
22 vos... vos deux fils plus âgés, bien j'ai compris,  
23 de ce que nous dit Me Boucher, qu'il y a des gens  
24 qui vont jeter un œil.

25 **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

1 Je vais faire rapport, Monsieur le Commissaire.

2 Étant donné que c'est à huis clos aussi, je voudrais  
3 pas... je voudrais pas non plus briser le sceau...

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Non, mais...

6 **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

7 On pourrait s'en reparler, peut-être, un petit peu  
8 après.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Mais de prendre des mesures pour jeter un oeil, je  
11 pense pas que ça aille à l'encontre des souhaits  
12 de... de madame. Je pense...

13 **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

14 (Inaudible) Monsieur le Commissaire.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 ... qu'elle serait contente qu'une vérification  
17 soit faite de ce qui se passe chez le père des  
18 enfants, hein?

19 **Mme** [REDACTED] :

20 Oui.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 T'sé, je pense que c'est le moins qu'on puisse  
23 suggérer, hein? Alors je vous remercie beaucoup  
24 d'avoir choisi de partager avec nous ces... ces  
25 moments qui sont tristes dans votre vie et qui

1           vous ont fait mal.

2     **Mme** [REDACTED] :

3           Hum.

4     **LE COMMISSAIRE :**

5           Puis peut-être... qui ont peut-être fait mal à vos  
6           enfants aussi.

7     **Mme** [REDACTED] :

8           Bien beaucoup...

9     **LE COMMISSAIRE :**

10          Hein?

11     **Mme** [REDACTED] :

12          À notre famille, t'sé là...

13     **LE COMMISSAIRE :**

14          Oui. Alors j'espère que ça va continuer à  
15          bien aller comme je disais tout à l'heure pour  
16          votre jeune,...

17     **Mme** [REDACTED] :

18          Oui.

19     **LE COMMISSAIRE :**

20          ... votre bébé, puis qu'un œil sera jeté par les  
21          gens responsables sur ce qui se passe...

22     **Mme** [REDACTED] :

23          Oui.

24     **LE COMMISSAIRE :**

25          ... en ce qui concerne vos deux fils plus âgés.

1 **Mme** [REDACTED] :

2 Bien, ce serait l'idéal. Ça serait la moindre des  
3 choses, là, parce que ça...

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Je pense qu'on s'entend là-dessus, Madame.

6 **Mme** [REDACTED] :

7 Oui, exactement, oui.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Alors je vais vous remercier beaucoup, vous  
10 souhaiter bonne chance. Vous avez le droit d'être  
11 heureuse...

12 **Mme** [REDACTED] :

13 (rires - pleurs)

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Hein? Quoi, vous pensez pas? Hein, puis vos  
16 enfants aussi. Alors merci. On va suspendre une  
17 dizaine de minutes. Okay. En tous cas, le  
18 temps nécessaire.

19 SUSPENSION

20 -----

21 REPRISE

22 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

23 La Commission reprend.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Alors bonjour. Bienvenue. Alors je comprends

1           que nous allons procéder maintenant dans le  
2           dossier HC-38 ?

3       **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

4           Exact, Monsieur le Commissaire.

5       **LE COMMISSAIRE :**

6           Pour « huis clos », huis clos 38, avec votre témoin  
7           suivant, que vous allez nous présenter.

8       **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

9           Oui. Merci Monsieur le Commissaire.

10       **LE COMMISSAIRE :**

11           Je comprends qu'il y aura de la traduction de l'innu  
12           au français, du français à l'innu, et les  
13           interprètes ont déjà tous été assermentés à  
14           un moment ou à un autre.

15       **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

16           Tout à fait. Alors Monsieur le Commissaire,  
17           aujourd'hui nous allons entendre madame [REDACTED]  
18           [REDACTED] - je suis désolée pour la prononciation.  
19           Madame [REDACTED] va venir nous parler d'événements  
20           qu'elle a vécus en lien avec des services du  
21           Directeur de la Protection de la jeunesse dans son  
22           milieu à [REDACTED].

23           Elle est accompagnée par sa mère, madame  
24           [REDACTED]. Il y a madame Mollen, qui est  
25           interprète, et pour madame [REDACTED] je vais vous

1           demander l'autorisation à madame [REDACTED]  
2           qu'elle puisse assister à l'audition et madame Lise  
3           Malec, qui accompagne pour le mieux-être, et madame  
4           Geneviève Collard, qui est enquêtrice.

5           Ce que nous allons faire aujourd'hui, Monsieur  
6           le Commissaire, c'est une forme hybride. C'est-à-  
7           dire que la mère est assise avec nous, madame  
8           Collard va tranquillement lire l'échange qu'elle a  
9           eu avec... avec la mère, et la mère pourra commenter  
10          à ce moment-là, en innu, et notre traductrice pourra  
11          venir donner les informations qui vont enrichir les  
12          propos et la mère va faire une déclaration  
13          solennelle... une affirmation solennelle.

14       **LE COMMISSAIRE :**

15          Oui, et on va permettre à madame Gallagher aussi,  
16          de...

17       **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

18          Ah, tout à fait.

19       **LE COMMISSAIRE :**

20          ... de la DPJ, d'assister. Alors vous allez  
21          procéder à l'assermentation de madame Collard comme  
22          témoin-rapporteur et ensuite, aussi de madame  
23          [REDACTED] qui est le témoin.

24       **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

25          Parfait.

1 [REDACTED],  
2 témoin-citoyenne  
3 Affirmation solennelle

4 -----  
5 Mme Geneviève Collard,  
6 Témoin rapporteur  
7 Affirmation solennelle

8 -----

9 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

10           Merci.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12           Alors Me Arpin, vos témoins.

13 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

14           Merci. Alors Madame Collard, je vais vous demander  
15 de lire les échanges que vous avez eus avec la mère  
16 tranquillement, pour qu'on puisse bien traduire, et  
17 madame pourra vous interrompre lorsqu'elle a des  
18 précisions à apporter. Merci.

19 **Mme GENEVIÈVE COLLARD :**

20           Oui. Alors c'est à propos de mes démarches que j'ai  
21 prises avec le Service, en lien avec le TDAH dont  
22 mon fils a été diagnostiqué. J'ai voulu rencontrer  
23 un médecin, dont le nom de famille est [REDACTED] à  
24 [REDACTED] C'est son médecin de famille.  
25 Mon fils a été diagnostiqué en deux mille quinze  
26



1 (2015), et moi j'ai fait des démarches pour qu'il  
2 puisse rencontrer un psychologue, suite à des  
3 recommandations du neuropsychologue. J'ai suivi  
4 toutes les recommandations, par exemple les lunettes  
5 et les autres soins.

6 Ce que j'ai remarqué c'est que mon garçon  
7 prenait une médication et que cela ne lui faisait  
8 pas bien. À chaque fois que je rencontrais le  
9 médecin, je lui disais que la médication n'était pas  
10 efficace et que cela lui faisait des effets  
11 secondaires indésirables.

12 Chaque fois que je parlais à mon fils, il était  
13 rebelle, il n'était pas obéissant. Donc le médecin  
14 a donc jugé augmenter la dose et cela a juste empiré  
15 la situation.

16 La psychologue, [REDACTED] nous a alors  
17 rencontrés, et je lui ai parlé de toute la situation  
18 et même de son comportement à l'école. Elle m'a  
19 crue et a donc fait une recommandation en  
20 pédopsychiatrie pour qu'il puisse avoir une  
21 évaluation. Parce que maintenant, il en est rendu à  
22 sa quatrième médication. En ce moment, sa quatrième  
23 médication, cela ne lui fait toujours pas. Ils  
24 augmentent la posologie mais rien ne change. Il en  
25 est rendu maintenant qu'il entend des voix. Il

1           reçoit des suivis avec les services sociaux à  
2           ██████████ ce sont des Québécois qui s'occupent  
3           de lui là-bas et il y a une employée qui est Métis  
4           et qui nous comprend, contrairement aux autres  
5           intervenants.

6           Lorsque j'ai des rencontres avec les  
7           intervenants, ou même avec les infirmières, je leur  
8           dis que la médication ne fait pas et eux ils  
9           insistent sur le fait que c'est dû à son  
10          comportement, à son trouble du TDAH. Même le  
11          médecin de famille dit cela.

12          J'essaie de recevoir des soins en utilisant le  
13          principe de Jordan, mais encore là, rien n'y fait.  
14          On me refuse le service. On me dit que si c'est  
15          urgent, je dois me rendre à l'urgence et encore là-  
16          bas, on me répond que c'est son trouble du  
17          comportement, même si je mentionne qu'il est  
18          suicidaire et qu'il n'aime pas sa vie.

19          J'ai mentionné qu'il avait déjà tenté de  
20          s'enlever la vie et que je l'ai empêché de le faire.  
21          Le médecin, les intervenants, tout le monde me dit  
22          que c'est pas une urgence. Il y a que ██████████  
23          ██████████ et l'intervenante ██████████ qui comprennent  
24          que cela nous prend une évaluation en  
25          pédopsychiatrie. Un enfant de douze ans ne peut

1 pas réagir ainsi sans qu'il soit évalué.

2 Le coordonnateur de [REDACTED] ne m'a  
3 pas dit qu'elle-même a fait des démarches pour nous  
4 référer à un autre service. Même la directrice du  
5 Centre de santé de [REDACTED], a accepté de nous  
6 envoyer faire l'évaluation. C'était en janvier. Le  
7 coordonnateur des services sociaux, qui est un  
8 blanc, il a plutôt suggéré de faire une table multi.  
9 [REDACTED] a même trouvé le moyen de nous référer à un  
10 shaman qui vient de Saskatchewan. Celui-ci avait  
11 suggéré que l'on arrête la médication et les  
12 comportements de [REDACTED] s'étaient améliorés.

13 Ils ont fait une table multi, avec les  
14 différents intervenants qui travaillent avec mon  
15 fils, par exemple l'école, le médecin, l'infirmière  
16 du dispensaire et les services sociaux. Ils ont  
17 alors repris la médication, et c'est là que tout  
18 s'est détérioré.

19 Et [REDACTED] a donc décidé de faire un  
20 signalement à la DPJ. Par contre, ce que je savais  
21 pas, c'est qu'ils ont mis de côté [REDACTED] et

22 [REDACTED]

23 Question : [REDACTED] et [REDACTED] sont-  
24 elles deux Autochtones?

25 Réponse : Oui.

1 On dirait qu'on tourne tout le temps en rond, et  
2 que la situation de [REDACTED] ne s'améliorait pas.  
3 Lorsqu'il était temps de faire notre rendez-vous à  
4 l'hôpital, le médecin a fait un signalement à la  
5 DPJ. Le médecin [REDACTED] a suggéré un placement  
6 en Centre de réadaptation pour de gros troubles de  
7 comportement. Je n'ai pas contesté le placement.  
8 On dirait que j'étais à bout d'énergie. Je  
9 n'arrivais pas à trouver vers qui me tourner.

10 Puis nous avons été en Cour... à la Cour. La  
11 deuxième fois, lorsqu'on a été en Cour, j'ai  
12 demandé que [REDACTED] puisse venir  
13 témoigner pour mon garçon.

14 Elle était supposée être invitée par l'avocate  
15 de [REDACTED] Me [REDACTED] Par contre, en fin de  
16 compte, rendu sur place, l'avocat ne l'avait pas  
17 convoquée. Il a dit pourquoi est-ce qu'on  
18 l'enverrait faire une évaluation en pédopsychiatrie  
19 si ce sont des troubles comportementaux? Le père  
20 de [REDACTED] avait un avocat, [REDACTED]  
21 qui est métis. Celui-ci a invité [REDACTED] à venir  
22 témoigner pour [REDACTED] en Cour.

23 Elle a parlé de toute la situation, et qu'il  
24 avait besoin de recevoir une évaluation en  
25 pédopsychiatrie. Le juge semblait vouloir hésiter

1 à accorder de faire une évaluation, et j'ai donc  
2 décidé de demander la parole en Cour. Je leur ai  
3 dit: qu'attendez-vous? Attendez-vous qu'il se  
4 suicide pour lui offrir de l'aide? Je fais tout  
5 mon possible pour l'aider. Il faut attendre que ce  
6 soit rendu à là pour l'aider maintenant?

7 Ils ont accepté alors de faire faire  
8 l'évaluation. C'était en date du mois de mars deux  
9 mille dix-huit (2018). Maintenant, j'attends qu'il  
10 puisse recevoir son évaluation. La travailleuse  
11 sociale de [REDACTED] qui travaille à la  
12 DPJ m'a dit qu'elle a appelé le médecin pour qu'il  
13 puisse avoir une référence à Québec pour son  
14 évaluation. Mais le médecin a dit qu'il n'avait  
15 pas besoin d'évaluation, que c'était juste un  
16 trouble de comportement et que l'éducatrice a dit  
17 la même chose. Et le témoignage de [REDACTED] et le  
18 mieux ne comptent pour rien maintenant.

19 La travailleuse sociale a dit je ne pense pas  
20 qu'on va aller faire l'évaluation en  
21 pédopsychiatrie. Avec tout cela, on fait un retour  
22 à la case départ. Le dix-huit (18) avril deux  
23 mille dix-huit (2018), il y a eu une audience en  
24 Cour pour prolonger son placement en centre de  
25 réadaptation. Ils veulent le prolonger de

1 six mois.

2 Le procureur a dit qu'il a reçu un rapport de  
3 l'éducatrice la veille de l'audience en fin  
4 d'après-midi comme de quoi l'éducatrice confirmait  
5 que [REDACTED] entendait vraiment des voix. C'est là  
6 que le témoignage de [REDACTED] et moi-même étaient  
7 devenu vrais maintenant. Ils ont alors accordé  
8 qu'il y ait une évaluation dans les plus brefs  
9 délais.

10 Question : Et maintenant, que se passe-t-  
11 il avec [REDACTED] ?

12 Réponse : Maintenant, il entend des voix  
13 et fait des crises de panique.

14 Ils sont en train de faire des démarches.  
15 L'éducatrice a rencontré le psychologue et  
16 l'infirmière afin de savoir comment intervenir avec  
17 [REDACTED] lorsqu'il entend des voix. J'attends  
18 toujours. Je ne sais pas quand ils vont procéder à  
19 l'évaluation. Je pense que ce sera ce lundi,  
20 quatorze (14) mai deux mille dix-huit (2018).

21 Depuis décembre deux mille seize (2016), je  
22 demande une évaluation. Maintenant, on est en deux  
23 mille dix-huit (2018), et c'est maintenant qu'ils  
24 accordent l'évaluation. Pourquoi? Est-ce que je  
25 connais pas mon fils pour savoir que cela n'est pas

1 normal? Eux, malgré tout cela, ils ont toujours  
2 voulu avoir raison. Il a fallu deux ans avant  
3 qu'ils agissent et que cela soit ordonné par la  
4 Cour.

5 Question : Quelles étaient tes attentes  
6 par rapport aux services?

7 Réponse : Qu'on me prenne au sérieux.

8 Comme si je ne connaissais rien. Ils  
9 auraient dû écouter mon avis. Maintenant,  
10 mon fils ne veut plus me parler. Tout ce  
11 processus a comme brisé mon fils. Ils ont  
12 brisé ma relation avec mon fils.

13 Maintenant, je suis à l'Assistance  
14 sociale. J'avais un travail à temps plein  
15 à cause de cette situation.

16 Hier, j'ai parlé à mon fils, il faisait une  
17 crise de panique. J'ai dit à mon fils passe-moi ton  
18 éducatrice, et celle-ci me demande... qu'est-ce que  
19 je peux faire? Je lui dis: quoi? Elle me demande:  
20 Que fais-tu lorsque ton fils fait une crise de  
21 panique? À ce moment- là, je me sentais vraiment  
22 mal. Je me sens coupable face à mon fils.

23 Des recommandations?

24 Réponse : J'aimerais que l'on... que  
25 l'on... - excusez-moi. J'aimerais que ne

1 l'empêche pas de parler sa langue  
2 maternelle, l'innu. On l'empêche de  
3 parler la langue entre eux, les enfants  
4 innus, au Centre de réadaptation. Cela  
5 leur est interdit.

6 Question : Sais-tu pourquoi on leur  
7 interdit de parler la langue?

8 Réponse : La travailleuse sociale de  
9 [REDACTED] une intervenante non  
10 autochtone, [REDACTED], me dit que  
11 c'est pour éviter les fugues.

12 L'éducatrice au centre me dit qu'il leur  
13 est interdit de parler la langue seulement  
14 en groupe, pour que tout le monde puisse  
15 se comprendre. La travailleuse sociale,  
16 elle me dit que c'est pour éviter qu'ils  
17 planifient de faire une fugue en groupe.  
18 Je ne trouve pas que ce soit une raison  
19 pour les empêcher de parler la langue.

20 Autre recommandation : mon fils n'est pas un  
21 cobaye, aussi. Fin du récit.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Merci. Est-ce qu'il y aurait des choses à ajouter?

24 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**



1 Madame [REDACTED], est-ce qu'il y a des choses que  
2 vous voulez ajouter?

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 On vous écoute.

5 **MME [REDACTED] :**

6 (EN INNU)

7 **MME NADIA MOLLEN :**

8 (Traduction) Elle est allée rencontrer les services  
9 sociaux de [REDACTED] avant qu'il y ait un signalement  
10 de la DPJ. Elle a demandé un placement de trente  
11 (30) jours, volontaire. Elle a été refusée. Il  
12 fallait qu'elle fasse un signalement à la DPJ et le  
13 signalement a été refusé parce qu'elle, c'est un  
14 placement volontaire qu'elle a voulu, puis c'est  
15 pour ça qu'il a été refusé pour faire un  
16 signalement. Si elle a été refusée...

17 **MME LISE MALEC (?) :**

18 (Inaudible)... parce qu'elle avait fait un  
19 signalement, puis le signalement a pas été retenu,  
20 puis si elle, elle aurait refusé les services, là,  
21 la DPJ aurait venu chercher l'enfant pour le  
22 placement.

23 **MME [REDACTED] :**

24 (EN INNU)

25 **MME NADIA MOLLEN :**

1 Elle dit que moi, je voulais faire un signal... bien  
2 un placement temporaire de trente (30) jours. Ç'a  
3 été refusé, mais dès que le médecin a fait  
4 un signalement à la DPJ, ç'a été accepté.

5 **MME** [REDACTED] :

6 (EN INNU)

7 **MME NADIA MOLLEN :**

8 Je ne comprends pas pourquoi moi ç'a été refusé.  
9 Pourtant, j'ai fait une demande. Puis qu'elle a été  
10 souvent refusée, ses demandes. Est-ce que parce que  
11 je suis Innu que mes demandes sont refusées?

12 **MME** [REDACTED] :

13 (EN INNU)

14 **MME NADIA MOLLEN :**

15 **MME LISE MALEC (?) :**

16 Lorsque le placement a eu lieu en réadap, la dame a  
17 fait un... elle a été tellement rabaissée, puis elle  
18 a perdu espoir.

19 **MME** [REDACTED] :

20 (EN INNU)

21 **MME NADIA MOLLEN :**

22 Elle dit qu'il y a des journées je me sens tellement  
23 rabaissée que j'ai pas d'espoir et quand je pense à  
24 mes enfants, je sais plus où aller. Je les regarde  
25 et je me suis en train de me dire qu'est-ce

1 qu'ils vont devenir plus tard?

2 **MME** [REDACTED] :

3 (EN INNU)

4 **MME NADIA MOLLEN** :

5 Elle dit qu'elle a honte parce que c'est une femme  
6 innue.

7 **MME** [REDACTED] :

8 (Pleurs) (EN INNU)

9 **MME** [REDACTED] :

10 On m'a proposé de... on m'a comme conseillé d'aller  
11 chercher des services dans le principe de Jordan.  
12 On me disait que tout le monde était accepté là-bas.  
13 J'étais confiante qu'en allant là-bas, j'allais  
14 laisser mes... (inaudible) faire des démarches.  
15 C'est eux autres qui vont faire que, enfin, je vais  
16 avoir un rendez-vous pour mon garçon. Quarante-huit  
17 (48) heures après, j'ai eu la réponse, c'était non.

18 On dirait qu'aujourd'hui, ça parle de  
19 Principe de Jordan dans toutes les communautés, ça  
20 parle de ça. Moi, j'ai plus confiance en ça. C'est  
21 comme si... c'est comme si on m'a menti. C'est  
22 que... tout le monde va être aidé là-dedans. Ça m'a  
23 comme dit que... Aujourd'hui, je sens que... on  
24 dirait que le Principe de Jordan, moi, j'y crois  
25 plus. Je fais plus confiance en ça.

1 C'est... on dirait que ça me tente plus d'aller  
2 consulter à l'hôpital, services sociaux, tout ce qui  
3 est... on dit qu'on va m'aider, mais dans le fond, à  
4 la fin, c'est moi qui re... qui se retrouve seule,  
5 puis que mon garçon est placé. Pourtant, j'ai fait  
6 toutes les démarches pour l'aider, mais là...  
7 comment je pourrais dire? J'ai tout accepté les...  
8 j'ai voulu accepter tous les services qu'on... j'ai  
9 tout essayé, aller à l'urgence, tout ce qui est  
10 suivi, et tout, mais dans le fond, finalement, ce  
11 que j'ai gagné c'est un placement, là, je peux rien  
12 y faire là... (Pleurs)

13 Là, aujourd'hui, mon garçon il a perdu  
14 confiance en moi. Ça juste... c'est juste que ç'a a  
15 brisé ma famille, ç'a a comme... ce sera plus jamais  
16 comme avant. Tellement que je voulais l'aider, ce  
17 que j'ai gagné c'est juste que mon... j'ai perdu la  
18 confiance de mon garçon. (Pleurs)

19 Maintenant, ce que je me dis, il faut... il va  
20 falloir que je me relève. Il va falloir que je me  
21 relève, même si eux autres... même si eux autres ils  
22 ont gagné, il faut que je me relève tout le temps  
23 pour mes enfants. Mais j'ai vraiment hâte de  
24 savoir... d'avoir un diagnostic pour leur montrer  
25 que j'avais raison depuis le début. (Silence)

1 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

2 Alors c'est complet, Madame? Je vous remercie  
3 infiniment. Merci.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 J'ai compris, dans la déclaration, que vous espériez  
6 qu'il y ait une évaluation le quatorze (14) mai.  
7 Est-ce que je comprends que ç'a pas eu lieu? Et  
8 que vous n'avez pas eu de dates qui vous ont été  
9 données depuis?

10 **MME** [REDACTED] :

11 Non.

12 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

13 En fait, Monsieur le Commissaire, si je peux me  
14 permettre, ce matin j'ai eu le privilège de discuter  
15 avec madame Gallagher sur ce... sur cette question-  
16 là, et le... les demandes sont en processus. Ils  
17 attendent une date. C'est une question de lit, là,  
18 de pouvoir donner une bonne place à l'enfant...  
19 comme c'est en troisième ligne, c'est Québec, donc  
20 ils attendent d'avoir vraiment la bonne place pour  
21 pouvoir le déplacer pour qu'il puisse bénéficier de  
22 cette... de cette évaluation-là...

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 En somme, je comprends qu'il y a quelque chose qui  
25 est en marche?

1 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

2 Oui, tout à fait. C'est en... c'est en marche.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Que c'est pas sur une tablette...

5 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

6 Non, c'est pas sur une tablette.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Bon, et qu'on va avoir un suivi?

9 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

10 Oui, je vois madame Gallagher qui me... oui, qui  
11 me fait signe que oui. On va avoir un suivi dans ce  
12 dossier-là...

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Oui. Bon j'apprécie. Est-ce que les... avocats ont  
15 des questions? Me Dougherty?

16 **M<sup>e</sup> THOMAS DOUGHERTY :**

17 J'aurai pas de questions, Monsieur le Commissaire.  
18 Je voulais juste remercier la... madame [REDACTED]  
19 pour son témoignage, j'en prends bonne note, puis  
20 moi-même, je vais voir avec les autorités...  
21 certaines autorités s'il y aurait quelque chose qui  
22 pourrait être fait pour aider madame [REDACTED].

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 J'apprécie. Me Boucher?

25 **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

1 J'aurai pas de questions, mais effectivement, nous  
2 allons effectuer un suivi auprès de Me Arpin et vous  
3 en serez informé lorsque les démarches  
4 additionnelles seront un petit peu plus loin,  
5 Monsieur le Commissaire.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Eh bien, Madame [REDACTED] je pense vous avez entendu  
8 Me Arpin, Me Dougherty, Me Boucher, et j'ai vu le  
9 signe de tête de madame Gallagher qui est de la DPJ  
10 qui acquiesçait à ce que Me Arpin disait  
11 qu'effectivement, il y a des... des choses qui  
12 seraient faites, et que c'est pas sur une tablette,  
13 loin, loin.

14 Alors ce que je veux vous dire, c'est vous  
15 remercier d'être venue partager avec nous, et soyez  
16 assurée que... qu'on en prend note et je souhaite  
17 que ça se fasse rapidement et je trouve que vous  
18 avez eu beaucoup de courage, de détermination de  
19 persister malgré les embûches, malgré qu'on vous  
20 dise non, c'est pas nécessaire, non... malgré même  
21 qu'un juge aurait dit que ça devrait se faire, ça  
22 semblait retomber à rien et c'est revenu.

23 Alors je pense que votre persistance  
24 pour votre fils, même si vous dites «j'ai perdu sa  
25 confiance», je pense que vous allez la regagner

1           parce que vous avez fait beaucoup d'efforts pour  
2           votre fils, puis il va certainement vous être  
3           reconnaissant un jour et vous avez fait votre... en  
4           bon français, vous avez fait « job de mère »  
5           correctement. Hein? Je vous en félicite, puis je  
6           vous souhaite bonne chance. S'il y a autre chose...  
7           rien à ajouter, je vais suspendre, maintenant. Est-  
8           ce que vous aimeriez ajouter quelque chose? Non,  
9           ça fait le tour? Bon, alors j'espère que tout va  
10          bien aller puis on va... de toute façon, on va en  
11          entendre parler. On veut savoir ce qui se passe.

12       **MME** [REDACTED] :

13           Okay.

14       **LE COMMISSAIRE** :

15           Ça va? Bonne chance, merci beaucoup.

16       **MME** [REDACTED] :

17           Oui, merci.

18       **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN** :

19           Merci.

20       **LE COMMISSAIRE** :

21           Alors on suspend.

22       SUSPENSION

23       -----

24       REPRISE

25       **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE** :



1           La Commission reprend.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           Alors bonjour. Me Arpin, vous allez nous présenter  
4           votre prochain témoin.

5           **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

6           Oui, Monsieur le Commissaire, alors nous avons  
7           madame [REDACTED] qui est présente. Madame  
8           [REDACTED] est la grand-maman de [REDACTED]  
9           qui est en lien avec un dossier que nous avons  
10          entendu cet après-midi. Alors madame [REDACTED] va  
11          venir parler de son petit-fils et des services qu'il  
12          reçoit en lien avec le Directeur de la Protection de  
13          la jeunesse.

14          Vous préciser que madame n'a pas accès au  
15          dossier de son petit-fils étant la grand-mère, donc  
16          ce qu'elle va venir nous parler c'est vraiment les  
17          contacts qu'elle a eus avec lui, ses impressions,  
18          comment elle voit le dossier, à titre de Kukum, de  
19          grand-mère. Madame [REDACTED] va nous faire une... un  
20          serment sur la Bible et elle est accompagnée de  
21          madame Malec du Service Mieux-Être et de la  
22          traductrice, madame Malec.

23          **LE COMMISSAIRE :**

24          Oui.

25          -----



1 Mme [REDACTED],  
2 Témoin citoyenne  
3 Assermentée

4 -----

5 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

6 Merci.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Bonjour Madame [REDACTED]. Bienvenue. Nous sommes  
9 heureux de vous recevoir. Nous allons vous écouter  
10 attentivement. Est-ce que le témoignage est en  
11 innu?

12 **Mme [REDACTED] :**

13 En innu.

14 **MME NADIA MOLLEN :**

15 ... (inaudible) parle en innu.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 En innu.

18 **Mme [REDACTED] :**

19 En innu.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Mais vous avez compris ce que j'ai dit en français?

22 **Mme [REDACTED] :**

23 (En INNU)

24 **MME NADIA MOLLEN :**

25 (TRADUCTION) Oui, je comprends.

26

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oui. Alors Me Arpin, c'est votre témoin.

3 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

4 Merci. Alors Madame [REDACTED], on va parler de votre  
5 petit-fils qui reçoit des services de la DPJ de  
6 [REDACTED] et qui est en Centre de  
7 réadaptation à [REDACTED], c'est ça?

8 **Mme [REDACTED] :**

9 Oui.

10 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

11 Hier, lorsque nous nous sommes rencontrées, on a  
12 regardé des sujets ensemble, des thèmes, et un des  
13 thèmes qui vous... qui vous préoccupait beaucoup,  
14 c'était la langue... la langue innue au centre de  
15 réadaptation à [REDACTED]. J'aimerais ça que vous  
16 en parliez au commissaire.

17 **Mme [REDACTED] :**

18 (EN INNU)

19 **MME NADIA MOLLEN :**

20 J'ai appelé mon petit-fils qui est présentement à  
21 [REDACTED], au Centre jeunesse [REDACTED]

22 **Mme [REDACTED] :**

23 (EN INNU)

24 **MME NADIA MOLLEN :**

25 (Traduction) Elle a demandé - qu'est-ce que tu

1           fais aujourd'hui? Il a dit moi je suis en train de  
2           jouer.

3   **Mme** [REDACTED] :

4           (EN INNU)

5   **MME NADIA MOLLEN** :

6           Elle a posé la question - Est-ce que tu vas bien?

7   **Mme** [REDACTED] :

8           (EN INNU)

9   **MME NADIA MOLLEN** :

10          Son petit-fils lui a répondu - ça va être tout pour  
11          le moment, je vais aller jouer, je vais jouer.

12   **Mme** [REDACTED] :

13          (EN INNU)

14   **MME NADIA MOLLEN** :

15          Elle a posé la question - pourquoi tu veux fermer  
16          notre conversation?

17   **Mme** [REDACTED] :

18          (EN INNU)

19   **MME NADIA MOLLEN** :

20          Plus tard je vais te parler.

21   **Mme** [REDACTED] :

22          (EN INNU)

23   **MME NADIA MOLLEN** :

24          Et là, elle a insisté de rester, de pas fermer le  
25          téléphone.

1 **MME** [REDACTED] :

2 (EN INNU)

3 **MME NADIA MOLLEN** :

4 Elle a demandé à son petit-fils - Pourquoi tu me  
5 parles en chuchotant? Est-ce que... il y as-tu  
6 quelqu'un qui... qui t'empêches de me parler en  
7 innu?

8 **Mme** [REDACTED] :

9 (EN INNU)

10 **MME NADIA MOLLEN** :

11 Son petit-fils lui a répondu - oui. Et il a  
12 fermé... il a raccroché le téléphone.

13 **Mme** [REDACTED] :

14 (EN INNU)

15 **MME NADIA MOLLEN** :

16 Le lendemain, je le rappelle. Notre conversation a  
17 duré deux, trois minutes. Ç'a pas été long.

18 **Mme** [REDACTED] :

19 (EN INNU)

20 **MME NADIA MOLLEN** :

21 C'était en début mars lorsqu'ils l'ont fait rentrer  
22 au Centre jeunesse à [REDACTED].

23 **Mme** [REDACTED] :

24 (EN INNU)

25 **MME NADIA MOLLEN** :

1 Deux jours après, il a rappelé... il a rappelé sa  
2 grand-mère.

3 **Mme** [REDACTED] :

4 (EN INNU)

5 **MME NADIA MOLLEN** :

6 Chaque jour, il m'a appelé. Peut-être on lui a  
7 accordé de m'appeler.

8 **Mme** [REDACTED] :

9 (EN INNU)

10 **MME NADIA MOLLEN** :

11 Chaque fois qu'il m'appelait, il pleurait.

12 **Mme** [REDACTED] :

13 (EN INNU)

14 **MME NADIA MOLLEN** :

15 Son petit-fils lui a dit - viens me chercher.

16 **Mme** [REDACTED] :

17 (EN INNU)

18 **MME NADIA MOLLEN** :

19 Elle a répondu, je peux pas venir te chercher.

20 **Mme** [REDACTED] :

21 (EN INNU)

22 **MME NADIA MOLLEN** :

23 Elle a répondu - c'est la DPJ qui est à... la  
24 DPJ maintenant qui s'en occupe.

25 **Mme** [REDACTED] :

1 (EN INNU)

2 **MME NADIA MOLLEN :**

3 Il m'a raccroché.

4 **Mme** [REDACTED] :

5 (EN INNU)

6 **MME NADIA MOLLEN :**

7 Et le lendemain, c'est moi qui le rappelle.

8 **Mme** [REDACTED] :

9 (EN INNU)

10 **MME NADIA MOLLEN :**

11 Et je lui ai posé la question - mon petit-fils,  
12 est-ce que tu vas bien?

13 **Mme** [REDACTED] :

14 (EN INNU)

15 **MME NADIA MOLLEN :**

16 Et son petit-fils lui a répondu, - non, j'ai pas le  
17 temps, je veux jouer.

18 **Mme** [REDACTED] :

19 (EN INNU)

20 **MME NADIA MOLLEN :**

21 C'était court notre conversation.

22 **Mme** [REDACTED] :

23 (EN INNU)

24 **MME NADIA MOLLEN :**

25 Il a passé en Cour le dix-huit (18) avril.



1 **Mme** [REDACTED] :

2 (EN INNU)

3 **MME NADIA MOLLEN** :

4 Il(elle) a reçu un appel. L'appel qu'il(elle) a  
5 reçu, il a dit on va l'amener en Cour...

6 **Mme** [REDACTED] :

7 Pour le dix-huit (18).

8 **MME NADIA MOLLEN** :

9 Pour le dix-huit (18) avril.

10 **Mme** [REDACTED] :

11 (EN INNU)

12 **MME NADIA MOLLEN** :

13 Quand on lui a annoncé que la cour, le dix-huit  
14 (18) avril, il était vraiment content. Il allait  
15 en Cour ici, à Sept-Îles... à Sept-Îles.

16 **Mme** [REDACTED] :

17 (EN INNU)

18 **MME NADIA MOLLEN** :

19 Le dix-huit (18) avril, la Cour l'a... lui, il  
20 devait être présent à la Cour, mais ç'a été annulé.  
21 Eux autres, ils sont déplacés... ils se sont  
22 déplacés pour aller le voir, mais lui, il était pas  
23 là... Sa présence a été annulée.

24 **Mme** [REDACTED] :

25 (EN INNU)

1 **MME NADIA MOLLEN :**

2 Et la Cour, ç'a été entendu qu'il reste encore six  
3 (6) mois là, à la DPJ.

4 **Mme** [REDACTED] :

5 (EN INNU)

6 **MME NADIA MOLLEN :**

7 Cinq jours après, il m'a appelé.

8 **Mme** [REDACTED] :

9 (EN INNU)

10 **MME NADIA MOLLEN :**

11 Il voulait s'informer c'est quoi... c'était quoi  
12 les recommandations. « Mamie, c'est quoi qui a été  
13 annoncé? »

14 **Mme** [REDACTED] :

15 (EN INNU)

16 **MME NADIA MOLLEN :**

17 Puis elle, elle a répondu - tu vas rester encore  
18 six (6) mois là-bas.

19 **Mme** [REDACTED] :

20 (EN INNU)

21 **MME NADIA MOLLEN :**

22 Il a répondu - d'accord.

23 **Mme** [REDACTED] :

24 (EN INNU)

25 **MME NADIA MOLLEN :**

1           Après ça, j'ai pas eu d'appel.

2   **Mme** [REDACTED] :

3           (EN INNU)... c'était le dix-huit (18) avril, mai...  
4           au début mai.

5   **MME NADIA MOLLEN** :

6           Au début mai, elle est allée visiter au centre.

7   **Mme** [REDACTED] :

8           (EN INNU)

9   **MME NADIA MOLLEN** :

10          Lorsqu'elle elle a visité au centre, c'est là que  
11          son petit-fils lui a dit j'ai pas le droit de  
12          parler en innu.

13   **Mme** [REDACTED] :

14          (EN INNU)

15   **MME NADIA MOLLEN** :

16          Elle... son petit-fils lui a répondu j'ai pas le  
17          droit de communiquer en innu avec les autres  
18          jeunes.

19   **Mme** [REDACTED] :

20          (EN INNU)

21   **MME NADIA MOLLEN** :

22          Et il y avait des jeunes innus dans ce centre  
23          aussi.

24   **Mme** [REDACTED] :

25          (EN INNU)

1 **MME NADIA MOLLEN :**

2 Il y a une travailleuse sociale à [REDACTED] elle  
3 s'appelle [REDACTED]...

4 **Mme [REDACTED] :**

5 (EN INNU)

6 **MME NADIA MOLLEN :**

7 C'était sa travailleuse sociale, c'est sa TS.

8 **Mme [REDACTED] :**

9 (EN INNU)

10 **MME NADIA MOLLEN :**

11 La travailleuse sociale elle a dit est-ce que tu  
12 sais pourquoi que les jeunes on les empêche de  
13 parler en leur langue au Centre jeunesse à [REDACTED]  
14 [REDACTED]? Puis elle, elle a répondu - mais  
15 explique-moi.

16 **MMe [REDACTED] :**

17 (EN INNU)

18 **MME NADIA MOLLEN :**

19 La raison pourquoi ils n'ont pas le droit de parler  
20 en leur langue innue, c'est à cause ils ont peur de  
21 faire une fugue.

22 **Mme [REDACTED] :**

23 (EN INNU)

24 **MME NADIA MOLLEN :**

25 C'est ce que la travailleuse sociale a dit.

1 De planifier une fugue.

2 **Mme** [REDACTED] :

3 (EN INNU)

4 **MME NADIA MOLLEN** :

5 Et c'est avec... j'étais en train de réfléchir...  
6 en réflexion. Je me suis posé la question pourquoi  
7 les jeunes Innus n'ont pas le droit de parler en  
8 leur langue innue. Pourtant, il y a des... il y a  
9 des jeunes à allochtones qui parlent français, et  
10 qui planifient pareil leur fugue. Pourquoi nos  
11 jeunes... pourquoi les jeunes Innus doivent... on  
12 empêche de parler leur langue?

13 **Mme** [REDACTED] :

14 (EN INNU)

15 **MME NADIA MOLLEN** :

16 La question que je me pose, les jeunes qui  
17 parlent... il y a des jeunes allochtones qui  
18 parlent en français et les travailleuses qui  
19 travaillent au centre de DPJ, ils parlent en  
20 français et pourquoi doit-on, un jeune innu  
21 pourquoi on empêche ce jeune-là de parler dans sa  
22 langue?

23 **Mme** [REDACTED] :

24 (EN INNU)

25 **MME NADIA MOLLEN** :

1 Mon petit-fils, depuis sa naissance, il parle la  
2 langue innue. Moi je me... ce que je me pose, la  
3 question, on l'a élevé cet enfant-là en innu, mais  
4 pourquoi doit-on l'empêcher qu'il communique en  
5 innu, aussi? C'est sa langue et c'est important  
6 qu'il parle, qu'il communique aussi en innu.

7 **Mme** [REDACTED] :

8 (EN INNU)

9 **MME NADIA MOLLEN** :

10 Et je vais raconter un peu mon histoire pourquoi  
11 lui il est présentement au Centre de jeunesse de la  
12 DPJ.

13 **Mme** [REDACTED] :

14 (EN INNU)

15 **MME NADIA MOLLEN** :

16 Il y a un an, mon... la mère de cet enfant- là,  
17 [REDACTED], elle m'a contacté pour l'aider.

18 **Mme** [REDACTED] :

19 (EN INNU)

20 **MME NADIA MOLLEN** :

21 La mère de [REDACTED] m'a contactée pour l'aider parce  
22 qu'il ne fonctionnait pas à l'école, à la maison et  
23 il n'écoutait pas les consignes et c'est pour ça  
24 que la mère de [REDACTED] m'a contactée. C'est  
25 pour l'aider.

1 **Mme** [REDACTED] :

2 (EN INNU)

3 **MME NADIA MOLLEN** :

4 J'accompagnais dans ses rendez-vous au Service de  
5 première ligne, à l'école [REDACTED] et avec le  
6 médecin.

7 **Mme** [REDACTED] :

8 (EN INNU)

9 **MME NADIA MOLLEN** :

10 Mon petit-fils a le TDAH, selon le médecin.

11 **Mme** [REDACTED] :

12 (EN INNU)

13 **MME NADIA MOLLEN** :

14 Déjà là, je savais qu'elle (inaudible) sa quatrième  
15 médication qu'il prenait.

16 **Mme** [REDACTED] :

17 (EN INNU)

18 **MME NADIA MOLLEN** :

19 À force de prendre les médicaments, ils avaient  
20 aucun effet.

21 **Mme** [REDACTED] :

22 (EN INNU)

23 **MME NADIA MOLLEN** :

24 On a proposé au médecin d'aller... de faire

1           une demande pour rencontrer un pédopsychiatre. Il  
2           a refusé.

3   **Mme** [REDACTED] :  
4           (EN INNU)

5   **MME NADIA MOLLEN** :

6           Le médecin a refusé d'envoyer mon petit-fils de  
7           rencontrer un pédopsychiatre.

8   **Mme** [REDACTED] :  
9           (EN INNU)

10   **MME NADIA MOLLEN** :

11          Un médecin, c'est juste un médecin.

12   **Mme** [REDACTED] :  
13          (EN INNU)... un pédopsychiatre, c'est un  
14          spécialiste...

15   **MME NADIA MOLLEN** :

16          Le médecin c'était juste un médecin. Un  
17          pédopsychiatre, c'est juste... c'est un spécialiste  
18          et d'après elle, elle pense que le... à force  
19          d'essayer la médication, elle dit que sa médication  
20          n'a pas d'effets. Mon petit-fils n'est pas un  
21          cobaye.

22   **Mme** [REDACTED] :  
23          (EN INNU)

24   **MME NADIA MOLLEN** :

25          C'est comme si son petit-fils, on faisait



1 des expériences sur lui, comme en le traitant comme  
2 un rat.

3 **Mme** [REDACTED] :  
4 (EN INNU)

5 **MME NADIA MOLLEN** :

6 Le médecin refuse de faire la demande.

7 **Mme** [REDACTED] :  
8 (EN INNU)

9 **MME NADIA MOLLEN** :

10 Le médecin lui, il aime mieux de donner les  
11 médicaments.

12 **Mme** [REDACTED] :  
13 (EN INNU)

14 **MME NADIA MOLLEN** :

15 Quand mon petit-fils avait cinq (5) mois, il devait  
16 avoir une chirurgie au niveau sur le cœur. Il  
17 avait un souffle au cœur.

18 **Mme** [REDACTED] :  
19 (EN INNU)

20 **MME NADIA MOLLEN** :

21 À force d'essayer la médication... mon impression à  
22 moi, à force de prendre la médication, ça doit  
23 affecter sur le cœur.

24 **Mme** [REDACTED] :  
25 (EN INNU)

1 **MME NADIA MOLLEN :**

2 Aujour'd'hui, je suis venue ici pour trouver la  
3 bonne médication pour qu'on aide mon petit-fils  
4 pour son TDAH.

5 **Mme** [REDACTED] :

6 (EN INNU)

7 **MME NADIA MOLLEN :**

8 Mon plus grand souhait, c'est que le médecin  
9 accorde l'autorisation de rencontrer un  
10 pédopsychiatre.

11 **Mme** [REDACTED] :

12 (EN INNU)

13 **MME NADIA MOLLEN :**

14 C'est ça que je voulais raconter, mon histoire.

15 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

16 Madame [REDACTED] lorsqu'on s'est rencontrées, hier,  
17 vous m'avez parlé de... du centre que vous aviez  
18 recommandé, dont vous aviez parlé à l'intervenante  
19 sociale, à Maria. J'aimerais ça que vous parliez  
20 au commissaire. Qu'est-ce que c'est ce centre-  
21 là... Qu'est-ce qu'il offre comme services?

22 **Mme** [REDACTED] :

23 (EN INNU)

24 **MME NADIA MOLLEN :**

25 Le Centre Walgwan pour les jeunes autochtones

1 de douze (12) à dix-sept (17) ans.

2 **Mme** [REDACTED] :

3 (EN INNU)

4 **MME NADIA MOLLEN** :

5 J'avais un pamphlet et moi, d'après moi, j'avais  
6 pensé l'envoyer... j'aurais souhaité qu'on l'envoie  
7 en thérapie pour le Centre Walgwan.

8 **Mme** [REDACTED] :

9 (EN INNU)

10 **MME NADIA MOLLEN** :

11 La DPJ de [REDACTED] là... c'est une  
12 travailleuse sociale.

13 **Mme** [REDACTED] :

14 (EN INNU)

15 **MME NADIA MOLLEN** :

16 Elle, elle est allée rencontrer la travailleuse  
17 sociale de la DPJ de [REDACTED] Elle a  
18 proposé - moi j'aurais souhaité que mon petit-fils  
19 parle dans sa langue, qu'il fasse une thérapie dans  
20 sa langue. Et le Centre Walgwan se trouve à Maria.

21 **Mme** [REDACTED] :

22 (EN INNU)

23 **MME NADIA MOLLEN** :

24 Et la TS a répondu le centre qui est à Maria, elle  
25 a répondu c'est juste des jeunes qui ont

1 des problèmes de consommation de drogues et  
2 d'alcool.

3 **Mme** [REDACTED] :  
4 (EN INNU)

5 **MME NADIA MOLLEN** :

6 Hey regarde, moi ça fait quatre (4) médicaments que  
7 mon fils... mon petit-fils a essayé. Ça c'est une  
8 autre drogue, ça aussi.

9 **Mme** [REDACTED] :  
10 (EN INNU)

11 **MME NADIA MOLLEN** :

12 Et la TS lui a répondu ç'a aide, la médication, ton  
13 petit-fils.

14 **Mme** [REDACTED] :  
15 (EN INNU)

16 **MME NADIA MOLLEN** :

17 Et d'après moi, je pense que mon petit-fils, y a  
18 aucun effet, je pense, c'est juste ça gèle.

19 **Mme** [REDACTED] :  
20 (EN INNU)

21 **MME NADIA MOLLEN** :

22 Ça gèle, tout ce qui est train de prendre la  
23 médication.

24 **Mme** [REDACTED] :  
25 (EN INNU)

1 **MME NADIA MOLLEN :**

2 Au lieu d'en prendre d'autres médicaments,  
3 d'autre médication, c'est la... c'est le  
4 pédopsychiatre que j'aurais voulu qu'il rencontre  
5 pour que le pédopsychiatre donne les bons... la  
6 bonne médication à mon petit-fils.

7 **Mme** [REDACTED] :

8 (EN INNU)

9 **MME NADIA MOLLEN :**

10 Et la TS lui a répondu c'est pas sa place là-bas,  
11 en thérapie.

12 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

13 Madame [REDACTED] maintenant, vous savez que votre  
14 petit-fils va être... va être vu par un  
15 pédopsychiatre. La DPJ fait les démarches  
16 présentement pour qu'il soit vu. Est-ce que ça  
17 vous rassure, comme grand-maman?

18 **Mme** [REDACTED] :

19 Oui, ça me rassure.

20 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

21 Ça fait du bien, hein?

22 **Mme** [REDACTED] :

23 (EN INNU)

24 **MME NADIA MOLLEN :**

25 Après la... après le dix-huit (18) avril.

1 **VOIX FÉMININE NON IDENTIFIÉE/MME LISE MALEC :**

2 Il a passé au tribunal le dix-huit (18) avril.

3 **MME NADIA MOLLEN :**

4 Il a passé au tribunal le dix-huit (18) avril.

5 **Mme** [REDACTED] :

6 (EN INNU)

7 **MME NADIA MOLLEN :**

8 C'est là qu'ils ont reçu l'autorisation que son  
9 petit-fils va être envoyé en pédopsychiatrie.

10 **VOIX FÉMININE NON IDENTIFIÉE/MME LISE MALEC :**

11 Le juge a ordonné une évaluation en  
12 pédopsychiatrie.

13 **Mme** [REDACTED] :

14 On a été à la DPJ de [REDACTED]... (EN INNU)

15 **MME NADIA MOLLEN :**

16 Et la DPJ de [REDACTED] eux autres, ils n'ont pas  
17 fait encore de démarches.

18 **Mme** [REDACTED] :

19 (EN INNU)

20 **MME NADIA MOLLEN :**

21 C'est là qu'ils ont fait les démarches... les  
22 autres qui ont vu mon petit-fils lorsqu'il a fait  
23 des crises d'anxiété, des crises de panique...

24 **Mme** [REDACTED] :

25 (EN INNU)

1 **MME NADIA MOLLEN :**

2 Et ça, quand son petit-fils a eu ses crises  
3 de panique et quand ils ont vu l'état de cet  
4 enfant, c'est là que [REDACTED] a réagi aussi.

5 **Mme [REDACTED] :**

6 (EN INNU)

7 **MME NADIA MOLLEN :**

8 Présentement, je pense qu'ils sont en train de  
9 faire les démarches.

10 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

11 Merci beaucoup, Madame [REDACTED] d'être venue  
12 aujourd'hui nous parler de votre petit-fils. Merci  
13 infiniment. Merci.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Merci. Je vais demander aux avocats s'ils ont des  
16 questions. Me Dougherty?

17 **M<sup>e</sup> THOMAS DOUGHERTY :**

18 J'aurai pas de questions, Monsieur le Commissaire.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Me Boucher? Me...

21 **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

22 J'aurai pas de questions, Monsieur le Commissaire.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Me Robillard? Hm? Alors... alors merci beaucoup.  
25 Merci beaucoup parce que je réalise que vous,

1           comme la mère de [REDACTÉ] vous vous êtes...

2 **VOIX FÉMININES NON IDENTIFIÉES :**

3           La grand-mère.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5           La grand-mère, hein? Non, vous, comme la mère...

6           la mère de [REDACTÉ] s'est préoccupée de son fils et

7           vous aussi, comme grand-mère...

8 **Mme [REDACTÉ] :**

9           Hum.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11          Alors toutes les deux vous avez travaillé et

12          insisté pour que [REDACTÉ] soit bien suivi, bien

13          traité, alors je pense que [REDACTÉ] est chanceux

14          d'avoir une mère, puis une grand-mère comme...

15          comme vous deux et on toutes les raisons de

16          croire, comme Me Arpin disait tout à l'heure,

17          toutes les raisons de croire que bientôt, il pourra

18          avoir une évaluation en pédopsychiatrie et en

19          espérant que des solutions, des traitements, des

20          thérapies ou des médications appropriées puissent

21          être trouvés pour aider [REDACTÉ] et faire en sorte

22          qu'il se porte mieux.

23 **Mme [REDACTÉ] :**

24          Hum.

25 **LE COMMISSAIRE :**



1 Et s'il se porte mieux, bien je suis certain que  
2 sa maman et sa grand-maman vont aussi se  
3 porter mieux et être heureuses. Que ça aille  
4 bien.

5 **Mme** [REDACTED] :

6 Oui, c'est ça.

7 **LE COMMISSAIRE** :

8 Alors je vous souhaite bonne chance, puis je vous  
9 félicite pour votre courage. Je vous remercie  
10 d'avoir accepté de partager avec nous, puis c'est  
11 un message qui... qui pourra sans doute et j'espère  
12 servir à [REDACTED] mais servir à d'autres pour montrer  
13 le besoin qu'il faut être à l'écoute, puis il faut  
14 réagir le plus rapidement possible quand il y a des  
15 situations qui nécessitent des... d'aller plus loin  
16 et d'évaluer pour aider les enfants. Alors merci  
17 beaucoup.

18 **Mme** [REDACTED] :

19 Okay. Merci.

20 **LE COMMISSAIRE** :

21 Bon courage, bonne chance. Alors on suspend  
22 jusqu'à demain matin, neuf heures trente (9 h 30)  
23 et je comprends qu'à neuf heures trente (9 h  
24 30) demain matin c'est public?

25 **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN** :

1 Si c'est pas moi, c'est public.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Très bien.

4 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

5 Ajournement des audiences pour le dix-sept (17)

6 mai, neuf heures trente (9 h 30).

7 -----

8

9 Je soussignée, **Monique J.LeClerc** sténographe  
10 officielle bilingue, certifie que les pages qui  
11 précèdent sont et contiennent la transcription  
12 exacte et fidèle des notes recueillies au moyen  
13 de l'enregistrement numérique, le tout hors de  
14 mon contrôle et au meilleur de la qualité dudit  
15 enregistrement, le tout conformément à la Loi;

16

17

Et j'ai signé :



18

19

20

-----  
MONIQUE J. LE CLERC, o.c.r.